

Aujourd'hui

Le temps sera assez ensoleillé, il y aura quelques formations nuageuses le matin au nord des Alpes. Vent modéré du nord-ouest en montagne.

Demain

D'abord assez ensoleillé, passera quelques formations nuageuses vendredi puis quelques précipitations. Moins chaud à partir de samedi.

Lac des Brenets 751,83					Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,13	13°	0°	2300 m		7 h 40	16 h 56
Fête à souhaiter: Aude						

LES PAYSANS HAUSSENT LE TON

Revendications de prix de l'USP ▶ 4

ADIEU AUX ARTISANS

Nouveaux produits de Creazioni Di Modolo ▶ 6

LA GAUCHE NE LÂCHE PAS L'OS

Caserne de police controversée au Grand Conseil neuchâtois ▶ 22

LA GROGNE S'INSTALLE

Subsides aux Eglises: vive polémique dans le canton du Jura ▶ 28

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Un si colossal pari de l'Uni...

En automne 1981, la découverte des anticorps monoclonaux est inscrite au palmarès de la recherche médicale.

Cinq ans plus tard, en 1986, la vente des produits pharmaceutiques à base d'anticorps monoclonaux se montait à 180 millions de francs qui passeront à deux milliards et demi en 1990.

On pourrait multiplier les exemples des recherches qui aboutissent rapidement sur le marché sous forme de produits ou de nouveaux matériaux.

Ces découvertes, il faut les gérer tant dans la phase de financement de la recherche et du développement que dans celle de la mise en œuvre de la production industrielle.

Ce ne sont pas des problèmes à quatre sous, c'est pourquoi à la réalisation de ces nouvelles technologies correspondent de nouvelles techniques de management.

Les gestionnaires de haut niveau sont formés dans des «écoles de management», des «MBA», en abréviation anglo-saxonne, «Master of Business Administration».

Depuis une vingtaine d'années, il en fleurit un peu partout dans le monde, mais une poignée seulement se sont taillées une telle réputation que les multinationales font anti-chambre à leur porte pour y embaucher les élèves à prix d'or. Ce sont des super-cerveaux de la gestion qui maîtrisent toutes les nouvelles techni-

ques de gestion financière, de marketing, d'organisation du travail et quand les budgets roulent sur des centaines de millions, mieux vaut mettre les virgules à la bonne place!

Ces écoles de management forment un excellent créneau sur le marché de l'enseignement. C'est celui qui va explorer l'Université neuchâtoise dans la perspective de créer une «MBA», si la faisabilité s'avère plausible.

L'École neuchâtoise de management serait une création à parts égales de l'Etat et de l'économie privée à fondement de capital risque, ce qui ne serait pas la moindre de ses originalités. Une autre vise à la reconnaissance aux Etats-Unis du diplôme neuchâtois, ce que personne encore n'a réussi.

Ce qui nous semble particulièrement intéressant dans ce projet, c'est la jonction financière entre l'Etat et l'économie pour faire passer un grand courant d'oxygène dans les cours classiques de l'enseignement universitaire de formation à l'économie d'entreprise.

Face à ce projet de «MBA», l'Université doit s'interroger, on verra alors germer des résistances, surtout de la part de ceux qui, du jardin d'enfants à leur chaire académique, ne sont, en fait, jamais sortis de l'école!

Le savoir pour demain est formé d'une conjonction entre la théorie et la pratique à travers un enrichissement mutuel.

Si le projet d'école de management provoque un changement de mentalité à l'Uni, Neuchâtel aura déjà gagné la moitié de son colossal pari...

Gil BAILLOD

Neuchâtel: un défi mondial

Le Conseil d'Etat a décidé récemment d'engager l'Université de Neuchâtel dans un pari colossal: la création d'une MBA, une business school, une école de management rattachée à l'Uni mais autonome sur le plan de l'enseignement. Coût du projet: 2 millions de francs au titre du fonctionnement, dont le 60% à charge de l'Etat et de l'économie privée (parts égales) et 40% financés par les écolages.

Le canton de Neuchâtel se lance dans un véritable défi.

D'abord sur le plan de l'enseignement. La business school doit ouvrir l'Université à un enseignement de très haut niveau dont l'orientation est la gestion commerciale et économique d'entreprise.

Sur le plan économique ensuite. Neuchâtel a un urgent besoin d'appuyer ses efforts de promotion de l'économie par une institution prestigieuse au moment où il se montre offensif sur le plan techno-

logique et du secteur tertiaire international.

ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS

La business school serait ouverte aux titulaires de licences reconnues sur le plan suisse. Les cours se dérouleraient en anglais pendant quatre semestres, répartis en deux ans. Le corps professoral serait constitué de professeurs invités enseignant principalement en langue anglaise et dont le renom devrait assurer son prestige.

Ses volées seraient composées d'une soixantaine d'élèves. Coûts approximatifs des écolages: 15.000 francs par élève.

De telles écoles existent par dizaines aux Etats-Unis mais seules quelques-unes ont une renommée internationale. En Suisse, de telles écoles sont en passe de se réaliser ou le sont déjà (à Genève notamment). Pour Neuchâtel, il s'agit d'aller vite et de conquérir un marché très prisé par les firmes de dimension mondiale.

La MBA neuchâtoise serait de 2e cycle et constituerait en quelque sorte une nouvelle filière de formation de la faculté des sciences économiques. Sa création est de nature à stimuler l'Université de Neuchâtel.

Tant Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique que Pierre Dubois, chef

du Département de l'économie publique ont conscience qu'ils jouent un enjeu mondial. Raison pour laquelle, un chargé de mission - qui doit encore être désigné - devra démontrer l'intérêt suscité parmi les étudiants pour un tel projet et résoudre les problèmes de financement. Une mission exploratoire dont le rapport devrait être déposé au printemps 1988. Si tout va bien, la MBA de Neuchâtel s'ouvrirait en septembre 1989. Son financement devra être assuré sur une période de quatre ans. Mais à mi-chemin, le rectorat de l'Université et le Conseil d'Etat feront le point. Ce sera quitte ou double! C'est dire que le canton de Neuchâtel prend le pari du risque. Mais l'avenir n'appartient-il pas à ceux qui ont des idées et qui ont le courage d'ambitions audacieuses?

Pierre VEYA

« Vols de nuit »

Nouvelles révélations sur les livraisons françaises d'armes à l'Iran

Des avions militaires français, pilotés par des officiers de l'armée de l'air, ont livré des armes et des munitions directement à Téhéran entre 1982 et 1986, a affirmé hier le quotidien Lyon-Figaro en citant comme source le témoignage d'un militaire lyonnais ayant assisté aux opérations de chargement.

La Société Manurhin, citée comme le fournisseur des matériaux, interrogée par l'édition régionale du Figaro, a démenti toute livraison à l'Iran.

Le journal publie la photocopie d'un manifeste ou déclaration

générale de chargement) du 14 février 1986 concernant la livraison de neuf tonnes «d'armements et munitions» à Téhéran. Selon ce document, l'expéditeur est la Société Manurhin, le lieu de départ et de chargement la base aérienne 124 de Strasbourg et le lieu de destination et de déchargement «Téhéran», via Istres, Solenzara et Ankara.

Le document est contresigné par le commandant de l'avion et le commandant du bureau d'escala départ, dont les paragraphes ont été biffés par le journal.

Lyon-Figaro affirme disposer au total de six manifestes de chargement, trois à destination de Téhéran et trois à destination de l'Irak: le 25 février 1982 à destination de Téhéran 12 tonnes «d'armements et munitions» a bord de deux Transall C-160, le 10 mars 1983 douze tonnes vers Kirkuk (Irak), le 12 mars 1985 vingt tonnes vers Bagdad, le 21 juin 1985 quatorze tonnes vers Téhéran, le 14 février 1986 dix-huit tonnes vers Téhéran et le 11 mars 1986 quinze tonnes vers Bagdad.

Selon l'informateur du journal dont l'identité n'est pas révélée, «une vingtaine de vols de nuit» seraient ainsi partis de Strasbourg entre 1982 et 1986. D'autres bases aériennes auraient également servi de point de départ pour les «marchandises», l'informateur citant les bases d'Istres et Orléans.

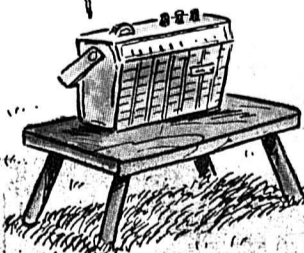
En ce qui concerne le contenu des «mystérieuses caisses» figurant toujours sous le label «armement» ou armements plus munitions, l'informateur indique qu'il s'agissait de «lance-roquettes», sans autre précision.

(ats, afp)

Crise en Yougoslavie

L'économie du pays est malade. Tout le monde doit se mettre à son chevet.

Moi, mes économies sont mortes et personne ne vient à l'enterrement!



Elzingre

La Yougoslavie, qui affronte une sévère crise économique, a décidé d'empêcher le taureau par les cornes.

Le gouvernement, qui doit faire face à un taux d'inflation de 135 pour cent et une dette extérieure de 20 milliards de dollars, a fait adopter ce week-end au Parlement un programme anti-inflation controversé qui met l'accent sur les taxes, le contrôle des prix et des salaires, ainsi que les réductions de dépenses.

Des mesures d'urgence, dont font partie les hausses et le gel des prix, sont destinées à couvrir la période allant jusqu'à la mise en application de l'ensemble du programme anti-inflation.

(ats, afp, Imp)

PUBLICITÉ



Précieux point perdu

Pour le HC La Chaux-de-Fonds

Mike MacParland et le HC La Chaux-de-Fonds ont perdu un point précieux face à Martigny.

(Photo Bahia)



SPORTS
13-14-16

EXPOSITION SPECIALE
LE CORBUSIER
LE MOBILIER
ET SON ESPACE



18^e SALON DES ANTIQUAIRES
12-22 NOV. 1987 PÂLAI DE BEAULIEU
LAUSANNE

Chaque jour 14 h 30 - 22 h - Samedi et dimanche 10 h - 22 h - Dimanche 22 novembre 10 h - 19 h. Prix d'entrée: 10 h - 19 h: Fr. 7.-/5.-* - 19 h - 22 h: Fr. 5.-/4.-* *AVS, militaires, étudiants, apprentis. Pendant le Salon: renseignements au 021/45 22 48.



le sous-vêtement suisse sympo



Venez acheter **JA**
une surprise vous attend
chez **aux Travailleurs**
STAUB & Cie
Balance 2, La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, publicité par annonces

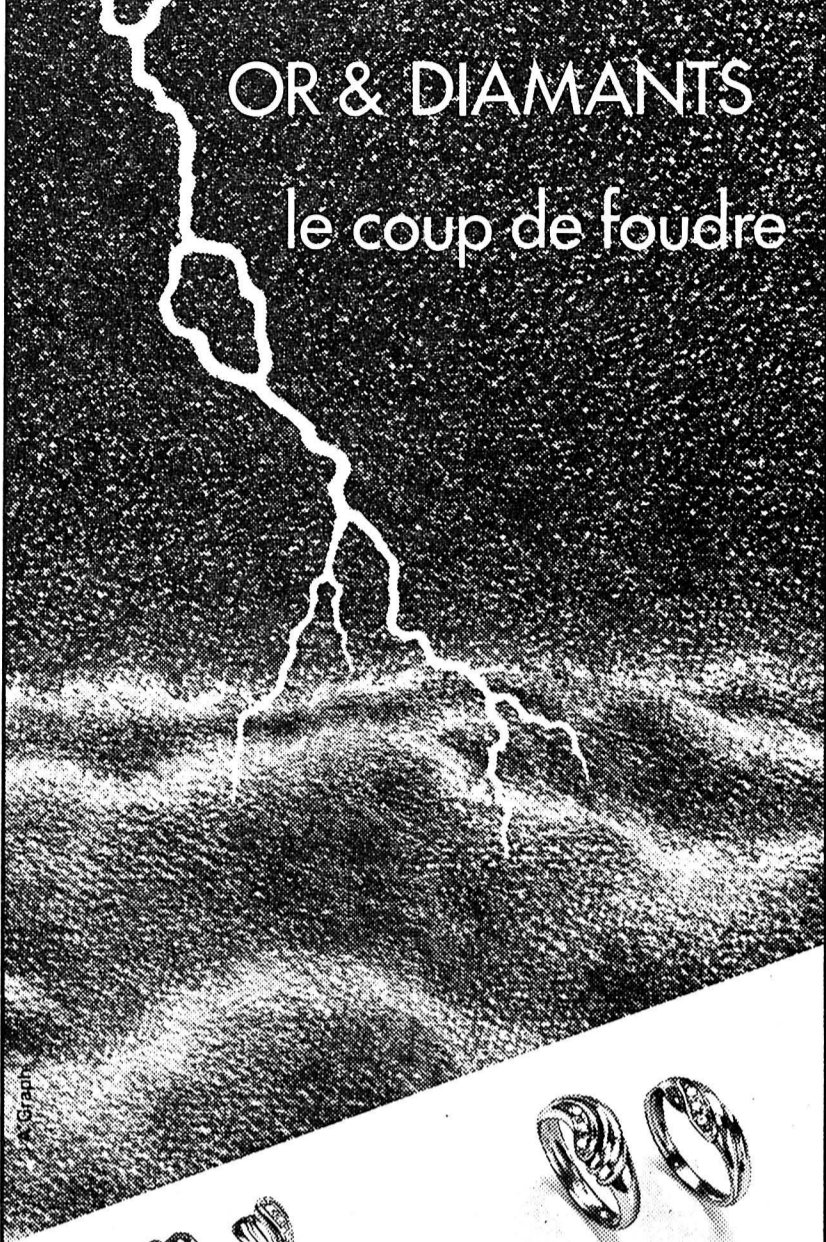

Où l'as-tu trouvé ce nouveau bijou Dior?
Mais... à la



Institut de beauté
Boutique
☎ 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue
C'est une exclusivité Bijoux Dior

OR & DIAMANTS
le coup de foudre

BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLIER

Autolocation Utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris



«Dis, est-ce que notre GT irait plus vite si on roulait aussi sur les murs.»

Mazda 323 GT: moteur à injection de 1,6 litre, turbo et radiateur intermédiaire, 16 soupapes, 103 kW/140 ch. Boîte à 5 vitesses, direction assistée, 4 freins à disques, ventilés à l'avant. En version 3 ou 4 portes Sedan. Equipement sport très complet et finition soignée. A partir de Fr. 21'650.-.

Elle va déjà assez vite comme ça, la nouvelle Mazda 323 GT, avec les 140 ch de son moteur 1,6 litre injection turbo 16 soupapes. D'ailleurs, rien de plus rassurant lors des dépassements ou dans des passes difficiles.

Sûre à tous points de vue, la nouvelle Mazda 323. La conduire c'est la découvrir. C'est coller à la route. C'est retrouver goût à l'automobile. C'est rouler avec une voiture d'avance dans le futur. Et tout ça, mais oui!

Dans le confort d'un siège multi-réglable, dans un cockpit spacieux. **Venez la tester. Votre agent Mazda vous attend pour un tour de piste.**

mazda

Nouvelle Mazda 323 GT. La qualité met les gaz!

EXPOSITION - DÉMONSTRATION Hi-Fi

Dans notre auditorium permanent, écoute de trois systèmes, dont l'exceptionnel Martin-Logan C.L.S., associé aux meilleurs composants.

- Lecteurs CD: Denon 3300 - Stax
- Platine: Elite Rock
- Electroniques: Arcam Delta - Jadis 200 - Rowland Research 5+7
- Enceintes: Martin-Logan C.L.S. - Perspective 2 - Rogers LS 7 T, etc.

Les vendredis 20 novembre et 27 novembre 1987 de 17 à 22 heures
 Les samedis 21 novembre et 28 novembre et les dimanches 22 novembre et 29 novembre 1987 de 10 à 22 heures

Quand la haute-fidélité devient musique

image et son

Studio d'enregistrement - Haute-fidélité - Vidéo
 Jean-Claude Gaberel
 2046 FONTAINES - ☎ 038/53 44 74
 Accès par la route conduisant au centre TCS de Fontaines.

Immobilier

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds, dans immeuble standing, endroit calme,

appartement de 3 pièces

Prix de vente: Fr. 164 000.-

Ecrire sous chiffres L 5555 à: Ofa Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne.

Cherchons à acquérir

immeuble locatif

à La Chaux-de-Fonds

Faire offre sous chiffres 91-643 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A LOUER

magnifiques appartements

spacieux, tout confort et cuisine agencée, entièrement rénovés, au sud-est de la ville, à proximité des transports publics, un

3 1/2 pièces, 3e étage

Fr. 835.- + charges

2 pièces, 2e étage

Fr. 525.- + charges

Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour visiter téléphoner au 039/26 65 40

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds

grand appartement de 1 1/2 pièce (58 m²)

Idéal pour personne seule.

ACHAT POSSIBLE SANS FONDS PROPRES



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

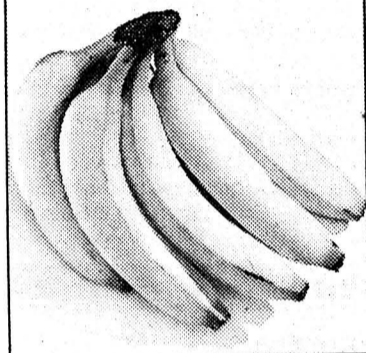
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

MIGROS



Actuellement très avantageux: Bananes de 1ère qualité

Offre spéciale du 18. 11 au 21. 11

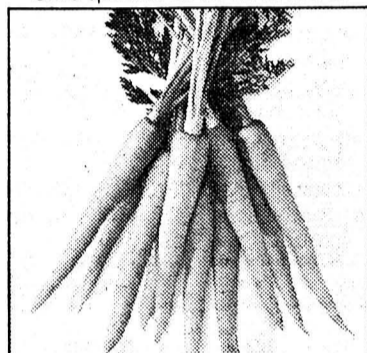


Le kg

~~140~~

Carottes du pays

Offre spéciale du 18. 11 au 21. 11



Le kg

~~120~~

40 ans Fleurs Migros Eillets spray



Le bouquet de 10

~~380~~

Farce pour vol-au-vent en boîtes 410/420 g -.60 de moins 810 g 1.- de moins

Offre spéciale du 18. 11 au 24. 11



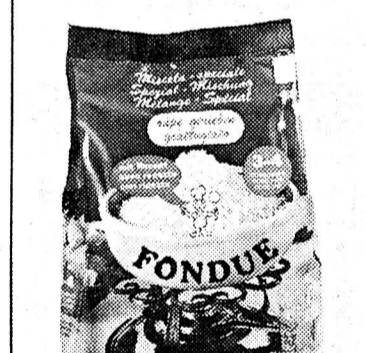
Exemple: 410 g

~~290~~ ~~230~~

(100 g = -.56,1)

Mélange spécial pour fondue 400 g 1.60 de moins 600 g 2.40 de moins

Offre spéciale du 18. 11 au 24. 11



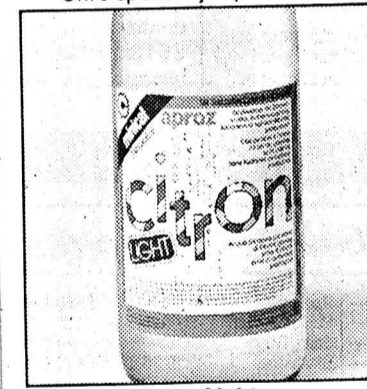
Exemple: 600 g

~~1140~~ ~~9.-~~

(100 g = 1.50)

Tous les Aproz Light en bouteilles de 1 litre -.25 de moins

Offre spéciale jusqu'au 24. 11



Exemple: Citron Light 1 litre

~~.65~~ ~~.40~~

(+ Dépôt -.50)

Autres offres spéciales

Offre spéciale jusqu'au 24. 11

Saucisson selon la recette vaudoise

Les 100 g ~~1.30~~ ~~.90~~

Offre spéciale du 18. 11 au 24. 11

Frites au four surgelées

500 g ~~2.80~~ ~~2.20~~

(100 g = -.44)

Pommes frites surgelées 350 g -.40 de moins 1 kg -.80 de moins

Offre spéciale du 18. 11 au 24. 11



Exemple: 1 kg

~~410~~ ~~330~~

(Multipack du 18. 11 au 1. 12)

Surprise Migros no 47 M-Drink UHT



Lait partiellement écrémé

A partir de 2 litres,

~~160~~

~~130~~

l'un

MIGROS

Ne contente pas les Suisses qui veut, mais qui peut.



... celle qui arbore la croix suisse

offres d'emploi

INTERDISCOUNT SA,
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre filiale de La Chaux-de-Fonds, un/une

**Vendeur /
Vendeuse**

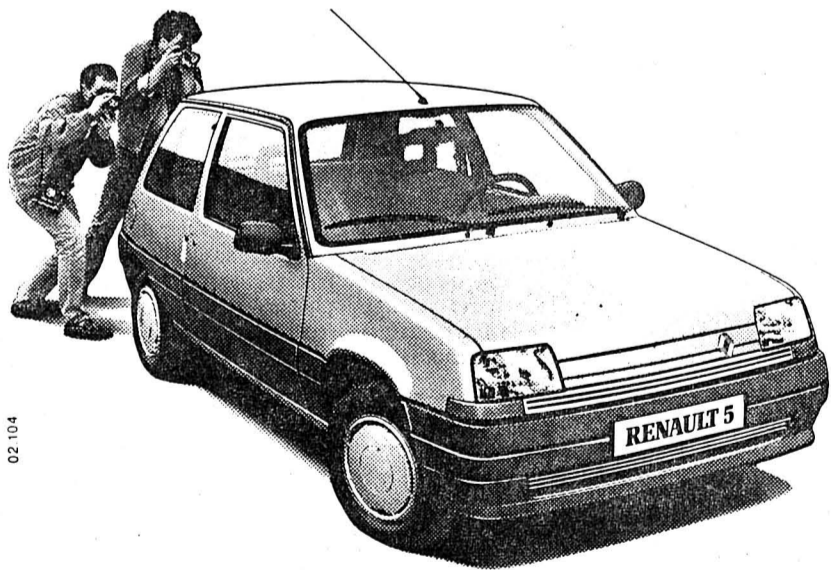
avec connaissances dans les branches Photo ou Radio/TV, pour entrée de suite ou à convenir.
Les candidats intéressés, ayant plaisir à travailler avec une chaîne de magasins dynamiques et de dimension nationale, sont priés de prendre contact auprès de:

Monsieur G. Sanson
Hypermarché Jumbo
2304 La Chaux-de-Fonds
(039) 26 72 70

**Inter Hi-Fi Video
Discount**

INTERDISCOUNT SERVICE SA, Service du personnel, 3303 Jegenstorf, (031) 96 44 44

**ELLE N'A JAMAIS
ÉTÉ AUSSI AVANTAGEUSE.**



RENAULT 5 TL.

3 ou 5 portes, moteur à injection 1,4 litres, 60 ch/44 kW, catalyseur à 3 voies (US 83), rétroviseur réglable de l'intérieur, essuie-lunette arrière, feux arrière de brouillard, bouchon d'essence verrouillable. Tout cet équipement - complété par bien d'autres éléments - vous est proposé à un prix absolu-

ment irrésistible. Passez donc nous voir, c'est avec plaisir que nous vous dévoilerons le tout petit prix de votre prochaine Renault Super 5 TL.

**RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE**

Garage Ruckstuhl SA, 54, F.-Courvoisier, ☎ 039/28 44 44, La Chaux-de-Fonds
Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30
Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon SA, ☎ 039/37 11 23
Saint-Imier: Garage du Midi, ☎ 039/41 21 25

immobilier

A louer à Saint-Imier, rue Baptiste-Savoie 53, dès le 1er janvier 1988
appartement de 3 pièces
3e étage, Fr. 480.- + charges Fr. 80.-
Garage Fr. 80.-, ☎ 061/99 50 40.



**À LOUER
POUR DATE À CONVENIR**

BEAU LOGEMENT

5 pièces, rénové, cuisine agencée, dans immeuble tout confort. Rue Combe-Grieurin.

MAISON INDIVIDUELLE

neuve, 4 pièces sur 2 étages, terrasse aménagée, cuisine agencée, cheminée de salon, chauffage électrique, rue du 1er-Août.

BEL APPARTEMENT

6 pièces, centre ville, salon avec cheminée, cuisine agencée, possibilité de louer un garage, rue Jardinière.

GÉRANCE CHARLES BERSET

La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

BAL Verwaltung AG / Gérance SA
Telefon 032 / 22 04 42

Au centre de La Chaux-de-Fonds.

Nous louons pour tout de suite ou date à convenir, près de la gare CFF, des appartements de

3 1/2 et 4 1/2 pièces

pouvant très bien être aménagés en

bureaux

Disposition pratique, grandes pièces. Avec l'avantage d'être très bien situés.

Possibilité de louer des places de parc en cas de location d'un bureau.

Loyers avantageux.

Renseignements auprès du concierge, ☎ 039/23 36 95.



Immobilien - Treuhand
Plänkestrasse 20, rue Plänke
2501 Biel - Bienne



À VENDRE OU À REMETTRE
(pour raison de santé)

cabaret-dancing hôtel

Situation frontière Suisse-France, près du Locle.

Cabaret-dancing de 80 places.

Bar américain de 40 places.

Carnotzet de 20 places.

17 chambres (34 lits).

Terrasse de 100 places + parking.

Agencement de luxe effectué en 1986.

Fonds propres nécessaires:

Fr. 200 000.-.

Gilbert Philippona à disposition:

BERNARD NICOD

26, av. de la Gare Tél. 021/20 40 61
1001 LAUSANNE

Parce qu'on ne construit qu'une fois

**Vos idées
Votre choix
Votre
Meisterstück**



Meisterstück

MEISTERSTÜCK
votre partenaire
La construction
personnalisée
Gérard M. Hérol

Au Sau
1400 Cheseaux Noreaz
Tél. 024/21 01 57

Je désire de plus amples informations.

Adresse _____

Tel. _____

6èmes Journées régionales de l'innovation

À l'occasion des
qui se tiendront du 25 au 28 mai 1988
à POLYEXPO, rue des Crêts 149,
La Chaux-de-Fonds

ret sa
organise le

**CONCOURS
romand
de l'innovation**

du 1.9.1987 au 15.4.1988

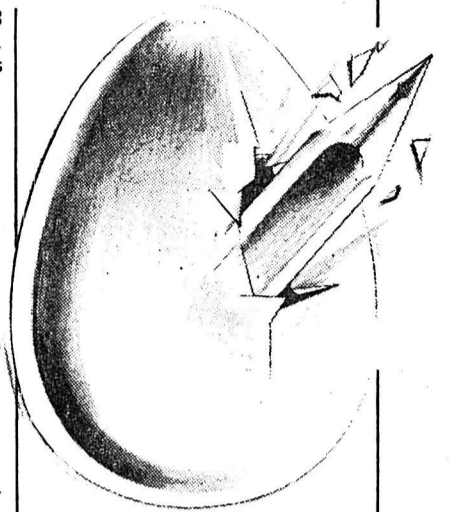
Le concours s'adresse à tous les « INVENTEURS » qui voudront bien nous faire parvenir leur projet jusqu'au 15 avril 1988.

CATÉGORIES:

- A. Juniors ou écoles (classes) jusqu'à 20 ans révolus
- B. Seniors dès 21 ans
- C. Entreprises, laboratoires et équipes de recherche

ret sa

Recherches économiques et techniques
Allée du Quartz 1 2300 La Chaux-de-Fonds
039/25 21 55



Le concours est ouvert à toute personne ou entreprise domiciliée en Suisse romande. Afin de connaître les conditions du concours, appelez notre secrétariat qui se fera un plaisir de vous adresser un règlement ou écrivez à:

Pour chacun chaussure à son pied!
Le point fort de la **SCHWEITZ ASSURANCE**
... celle qui arbore la croix suisse
à radio RTN 2001

Joli duplex

est à louer au centre ville pour tout de suite ou date à convenir, 3 chambres, cuisine agencée, coin à manger. Prix mensuel Fr. 900.- + charges.

S'adresser à **Gérance Maurice Kuenzer**, rue du Parc 6,
☎ 039/28 75 78

**A louer
appartement
de 7 pièces**

(207 m²), cuisine agencée, balcon, 2 galetas, cave.
Fr. 1900.- + charges.

☎ 039/28 34 85.

**SCHWEITZ
ASSURANCE**

... celle qui arbore la croix suisse

Agence générale de La Chaux-de-Fonds

Gilbert Sauser,

Av. Léopold Robert 58, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 23 09 23

**Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu
de temps.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

● mini-annonces

● à vendre

SALON D'OCCASION, fauteuils, divan, table, lampe. Prix à discuter. ☎ 039/37 15 00.

MACHINE À LAVER Zanker 1986. Bas prix. ☎ 039/31 79 04 (le soir).

MANTEAU VISON brun, taille 36-38, longueur 100 cm. Magnifique occasion. Prix à discuter. ☎ 039/26 84 04.

4 ROUES avec pneus clous pour Citroën GSA. ☎ 038/42 34 48.

ANCIENNE COMMODE Louis-Philippe, sapin. Très bon état. Fr. 2 700.-. ☎ 038/46 12 52 le soir.

1 ARMOIRE, 1 commode, 2 tables de nuit. Le tout en merisier. Valeur à neuf: Fr. 11700.-, cédé: Fr. 4 200.-. ☎ 038/46 12 52 le soir.

2 BEAUX VÉLOS CILO mi-course: fille 7-13 ans, Fr. 180.-. Garçon 6-12 ans, Fr. 180.-. ☎ 039/28 17 14

PEAUX pour tapis ou décoration au prix d'achat. ☎ 039/26 67 49 après 18 heures

1 TABLE à rallonges + 4 chaises, 1 petit buffet de service, Fr. 230.-. 1 paire de chaussures de marche Raichle neuve, couture tyrolienne, Fr. 165.-, cédée Fr. 85.-. Cause départ. ☎ 039/28 72 93.

CUISINIÈRE électrique Siemens, 3 plaques, cause double emploi. ☎ 039/23 21 88.

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes, pour Mazda 323, Fr. 180.-. ☎ 039/28 36 31, heures repas.

● chambres demandées

MEUBLÉE, par jeune apprentie environs place du Marché, pour début décembre. ☎ 038/46 17 54

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

L'annonce, reflet vivant du marché

Croma «Prestige»: la séduction renouvelée.



La nouvelle Croma 2.0 i.e. Super «Prestige» est la concrétisation parfaite d'un souci

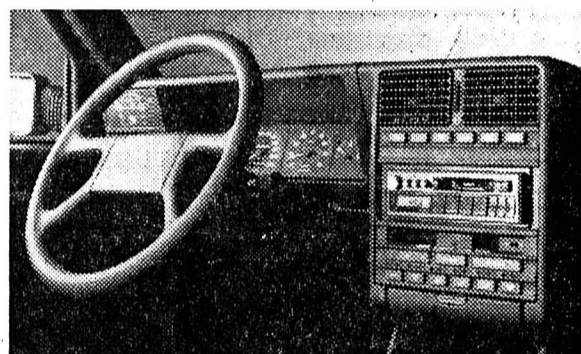
Une offre de rêve!

constant d'innovation technique et de fiabilité absolue.

A tous les niveaux. L'aboutissement de la perfection grâce aux robots de montage les plus modernes, pilotés par les ordinateurs les plus récents.

De quoi la perfection se compose? Voyez! Peinture métallisée gris polaire, gris quartz ou azur, toit ouvrant électrique, système de bord HiFi Clarion 969 MX, sièges arrière rabattables séparément, glaces athermiques pourvues de jalousies, lève-glaces électriques, chauffage entièrement automatique, rétroviseurs extérieurs

réglables électriquement et dotés d'une installation de dégivrage et jantes en alliage léger, le tout anoblissant la conception futuriste générale de la Croma 2.0 i.e. Super «Prestige». Et le véritable amour de la perfection ne se paie pas forcément par des espèces sonnantes et trébuchantes puisque ce modèle exclusif vous sera proposé pour fr. 4350.- de moins que ne vaut en réalité l'ensemble de ses accessoires.



Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA. 6 ans de garantie anticorrosion.

Croma 2.0 i.e. Super «Prestige». Confort et perfection pour fr. 26 850.-

FIAT La nouvelle voie.



Agence officielle:
Agence locale:
Agence locale:

Garage de la Ronde 28 33 33
Garage Sporoto 26 08 08
Garage du Versoix 28 69 88

Le Locle:
Les Breuleux:

Garage Eyra
Garage du Collège

31 70 67
54 11 64



S'il existait des textiles d'intérieur encore plus beaux, on les trouverait chez nous!

Nos articles actuels, inédits, à motifs raffinés, exclusifs, dans le vent, folichons, joyeux, fous, pratiques, significatifs, mode, classiques, luxueux, originaux, blancs, hauts en couleur et décoratifs vous plairont sûrement.

Linge de table, de cuisine, de lit et de bain, cadeaux, souvenirs et exécutions spéciales dans toutes les catégories de prix.

Tissage de toiles de **Langenthal SA**

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

Publicité intensive, publicité par annonces

Restaurant du Raisin

Hôtel-de-Ville 6 - ☎ 039/28 75 98

informe sa clientèle ainsi que le public en général, que sa RÔTISSERIE fonctionnera tous les mercredis et jeudis soir.



Ville de La Chaux-de-Fonds

Vaccination publique officielle contre la poliomyélite

Nous attirons l'attention de la population sur la prochaine campagne officielle de vaccination contre la poliomyélite, organisée sur recommandation du Service cantonal de la santé publique. Cette vaccination est destinée aux personnes suivantes:

- 1.- Tous les nouveaux-nés d'au moins quatre mois.
- 2.- Les enfants et les adultes qui n'ont pas encore été vaccinés avec du vaccin poloral.
- 3.- Pour les personnes dont la vaccination ou une revaccination remonte à plus de cinq ans. Il est conseillé de se présenter à nouveau pour un rappel.

Nous recommandons vivement à chacun de profiter de cette occasion facile et agréable (ingestion sous forme de sirop), pour se prémunir avec efficacité contre cette maladie qui existe encore à l'état endémique dans certaines régions du globe et dont les conséquences peuvent être très graves.

La vaccination aura lieu au Service médical de soins à domicile, Collège 9, le mercredi 2 décembre 1987, de 17 h 30 à 19 h.

Les frais sont les suivants:

- Fr. 4.- pour une vaccination complète
- Fr. 2.- pour un rappel
- Fr. 2.- pour l'établissement d'un certificat de vaccination

Prière de s'inscrire auparavant, dès ce jour, auprès du Service d'hygiène, soit au bureau, av. Léopold-Robert 36, soit par téléphone, (039/21 11 15).

Les personnes possédant déjà un livret de vaccination sont priées de s'en munir le jour de la vaccination.

Commission de salubrité publique.

● finance

X Procrédit- mon prêt personnel discret

✂

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide
Mon prêt Procrédit un procrédit simple discret

X procrédit

3 / Im 47 / me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

le gaz naturel

Une énergie qui préserve l'environnement



Propriétaires!

Avant d'investir

pour tous vos problèmes de **chauffage** et de **production d'eau chaude** pensez au **gaz naturel**, énergie de l'avenir



☎ 27 11 05 La Chaux-de-Fonds

Devis et renseignements sans engagement

M. Georges Jeanbourquin
Conseiller communal
Directeur des Services Industriels
félicite
et
récompense
les heureuses gagnantes:

Concours de MODHAC

La Direction des Services Industriels remercie

les très nombreux participants

Voici les réponses justes:

- 1 La Chaux-de-Fonds compte déjà 350 chauffages au gaz naturel.
- 2 Le gaz naturel se paye au plus tôt 30 jours après consommation.
- 3 Le 75% gaz naturel consommé dans notre ville, nous vient du nord de l'Europe.
- 4 Un chauffage gaz naturel ne nécessite qu'un simple contrôle annuel de la cheminée.
- 5 Un gisement gaz naturel se trouve à Finsterwald, dans le canton de Lucerne.



De gauche à droite: Mme V. Marracco 5e prix valeur Fr. 100.-
Mlle T. Maïda 4e prix valeur Fr. 200.-
Mlle S. Furrer 3e prix valeur Fr. 300.-
Mme V. Claude 2e prix valeur Fr. 500.-
Mlle E. Oberson 1er prix valeur Fr. 1000.-

L'ÉNERGIE DE DEMAIN

offres d'emploi



RÉSIDENCE BELMONT ÉTABLISSEMENT PARAMÉDICAL

Montreux

EMS Hôtel Résidence Belmont cherche

infirmière ou infirmière-assistante diplômée

logée si nécessaire.

S'adresser à:

Mme Loup, infirmière-chef, de 10 à 14 heures, ☎ 021/963 52 31, avenue de Belmont 31, 1820 Montreux.

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi de 16 à 19 heures.

Solution des mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Bruxelles. 2. Eure; Autos. 3. Et; Raciale. 4. Thièle; Ger. 5. Tsé-Tsé. 6. Oba; Or. 7. Vallisnère. 8. Elien; Asir. 9. Nuèrent; Dé. 10. Enerveras.

VERTICALEMENT. - 1. Beethoven. 2. Ruth; Baluc. 3. Ur; Italien. 4. Cérés; Léré. 5. Aleviner. 6. Lacet; NV. 7. Lui; Sonate. 8. Etagères. 9. Sole; Rida. 10. Serrières.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

demandes d'emploi

JEUNE FILLE

sortant de moderne en août 88 cherche place d'apprentissage employée de bureau. La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel. Ecrire sous chiffres AP 17620 au bureau de L'Impartial

AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE

diplômée, cherche changement de situation, pour début 1988. Ouverte à toutes propositions. Ecrire sous chiffres HG 17243, au bureau de L'Impartial.

MENUISIER-POSEUR CFC

34 ans, cherche nouvelle situation pour date à convenir. ☎ 039/36 12 52, le soir.

DAME

cherche travail à mi-temps. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 91-652 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

OPÉRATRICE DE SAISIE

avec expérience, cherche changement de situation. Ouverte à toutes propositions. Ecrire sous chiffres NJ 17535 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

débrouillard, avec permis de conduire, cherche travail du 15 décembre au 31 mars 1988. ☎ 039/28 81 23, le soir.

FRONTALIER

boucher diplômé, cherche emploi. ☎ 0033/81 43 78 92, heures des repas et le soir dès 18 h 30.

DAME

garderait enfants ou ferait repassage à son domicile, au Locle. Etudie toute proposition. ☎ 039/31 87 00 (repas).

JEUNE MAMAN

cherche heures de ménage. Ouverte à toutes propositions. Libre tout de suite. ☎ 039/31 85 39.

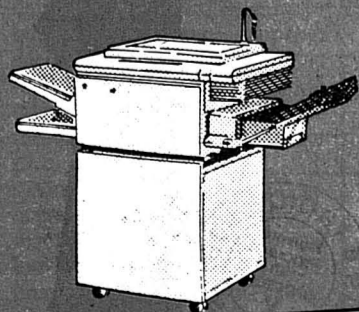
EMPLOYÉ

au courant du contrôle qualité, service après-vente, planification, suivi des fournisseurs, cherche place stable. Ecrire sous chiffres HZ 17584 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

français-allemand parlé et écrit, bonnes connaissances de l'anglais et de l'italien, expérience, cherche travail à temps partiel à domicile (traitement de texte à disposition) ou à l'extérieur. ☎ 039/23 16 21, après 11 heures / 15 h 30.

COPIEUSES REPRISES



2000.-

de reprise pour votre photocopieur, quel que soit son état! PAPIER SYSTEM vous accorde cette offre avantageuse à l'achat d'un Minolta Zoom 410. Une reprise copieuse mais digeste!

PAPIER SYSTEM, un système tout à votre avantage.

PAPIER SYSTEM

038 / 24 40 57

Monruz 5, Neuchâtel

Nous sommes intéressés par votre offre: veuillez contacter:

N° _____
Entreprise: _____ N° tél. _____
Adresse: _____

Très belle Citroën BX 14 TRE

1893, bleu métallisé, état impeccable. Expertisée, garantie. Fr. 193.- par mois sans acompte.

Garage de la Ronde 55, Fritz-Courvoisier. ☎ 039/28 33 33



La chaîne à neige qui se monte toute seule!

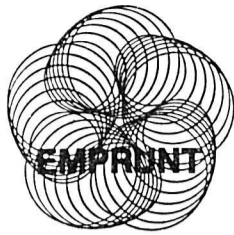
Une révolution technique fantastique. Rapidité, facilité, sécurité!

Une démonstration vous convaincra.

Exclusivement chez les spécialistes conseil TRAK Service:

BERNE: Courtelary: Garage des Iles, F. Zbinden, 039/44 11 33 - JURA: Saignelégier: Garage-Carosserie Erard SA, rue des Rangiers 22, 039/51 11 41 - NEUCHÂTEL: Couvet: Autoservice Currit, Crêt-de-l'Eau 9, 038/63 12 15 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Montagnes, M. Grandjean SA, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44; Garage Ruckstuhl SA, rue F.-Courvoisier 54, 039/28 44 44 - Le Locle: Garage Cuenot, Marais 3, 039/31 12 30 - Saint-Martin/NE: Garage Javet, 038/53 27 07

Aussi pour utilitaires légers



International Bank for Reconstruction and Development, Washington, D.C.

(Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement)
(Internationale Bank für Wiederaufbau und Entwicklung)

Emprunt 1987 en deux tranches de fr. s. 200 000 000 au total

Le produit de l'emprunt sera utilisé pour les opérations générales de la Banque qui sont principalement consacrées au financement de projets dans des pays en voie de développement.

Tranche A de fr. s. 100 000 000

à taux fixe

5% p. a.

payable annuellement le 10 décembre

Prix d'émission

100%

+ 0,15% timbre fédéral de négociation

Libération:
10 décembre 1987

Durée:
7 ans ferme

Remboursement:
le 10 décembre 1994

Titres:
Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

No de valeur: 880 587

Cotation:
sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne

Tranche B de fr. s. 100 000 000

à taux fixe

5 1/4% p. a.

payable annuellement le 10 décembre

Prix d'émission

100%

+ 0,15% timbre fédéral de négociation

Libération:
10 décembre 1987

Durée:
10 ans ferme

Remboursement:
le 10 décembre 1997

Titres:
Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

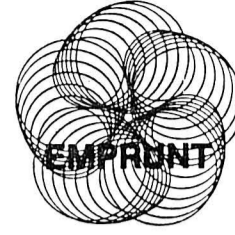
No de valeur: 880 588

Cotation:
sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne

Fin de souscription 20 novembre 1987, à midi

L'annonce de cotation paraît en allemand le 18 novembre 1987 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève».

Société de Banque Suisse Banque Populaire Suisse Banque Sarasin & Cie Banques Cantonales Suisses Banque Suisses de Crédit et de Dépôts Banque Romande	Crédit Suisse Banque Leu SA Société Privée de Banque et de Gérance Banque Hofmann SA	Union de Banques Suisses Groupement des Banquiers Privés Genevois Groupement de Banquiers Privés Zurichois Banca della Svizzera Italiana Banque Cantrade SA
HandelsBank NatWest La Roche & Co. Algemene Bank Nederland (Suisse) Aargauische Hypotheken- und Handelsbank Bank in Menziken EKO Hypothekar- und Handelsbank Bank in Liechtenstein Aktiengesellschaft Banque Louis-Dreyfus en Suisse S. A.	Bank von Ernst & Cie AG Schweizerische Hypotheken- und Handelsbank Banque Vaudoise de Crédit Bank vom Linthgebiet Luzerner Landbank AG Genossenschaftliche Zentralbank AG Banca del Sempione	Banca del Gottardo Wirtschafts- und Privatbank Bank in Gossau Regiobank beider Basel Banque CIC Union Européenne en Suisse S. A. Standard Chartered Bank AG
Amro Bank und Finanz Banque Paribas (Suisse) S. A. Deutsche Bank (Suisse) S. A. Mitsui Finanz (Schweiz) AG Shearson Lehman Amex Finance	Bank of Tokyo (Schweiz) AG Citicorp Investment Bank (Switzerland) Lloyds Bank Plc Geneva Branch Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd The Royal Bank of Canada (Suisse)	Banque Nationale de Paris (Suisse) S. A. Commerzbank (Suisse) S. A. Manufacturers Hanover (Suisse) S. A. Salomon Brothers Finanz AG



Oesterreichische Kontrollbank Aktiengesellschaft, Vienne

avec cautionnement solidaire de la République d'Autriche

Les emprunts précédents de l'Oesterreichische Kontrollbank AG ont obtenus la qualification «AAA» par Standard & Poor's Corporation ainsi que de «Aaa» par Moody's

5%

Emprunt 1987-97 de fr. s. 200 000 000

Le produit de l'emprunt sera utilisé par la Société selon le «Ausführfinanzierungs-förderungsgesetz» de 1981

Prix d'émission

100 3/8%

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription jusqu'au 20 novembre 1987, à midi

No de valeur: 426 664

Société de Banque Suisse Banque Populaire Suisse Banque Sarasin & Cie Banques Cantonales Suisses Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Union de Banques Suisses Banque Leu SA Société Privée de Banque et de Gérance Banques Cantonales Suisses Banque Cantrade SA Banque Romande	Crédit Suisse Groupement des Banquiers Privés Genevois Groupement de Banquiers Privés Zurichois Banca della Svizzera Italiana Banque Hofmann SA
Banca del Gottardo HandelsBank NatWest Nomura (Switzerland) Ltd.	Compagnie de Banque et d'Investissements CBI Mitsui Finanz (Schweiz) AG The Royal Bank of Canada (Suisse) Wirtschafts- und Privatbank	Deutsche Bank (Suisse) SA Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd. United Overseas Bank

offres d'emploi

emploi libre
Libre Emploi S. A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour nos clients de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, nous cherchons:
**M.A.E.T.
MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
FRAISEUR SUR CNC
MÉCANICIEN DE PRÉCISION**
2-3 ans d'expérience.
DÉCOLLETEURS
Nous offrons place stable et bon salaire.

Tél. 039 / 232260

Le Centre d'accueil pour réfugiés Les Cernets - 2126 Les Verrières
cherche pour son bureau à La Chaux-de-Fonds

un(e) assistant(e) social(e)

Date d'entrée: 1er janvier 1988 ou à convenir.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel de l'Etat de Neuchâtel.

Les candidatures doivent être adressées à:
Centre d'accueil, à l'attention de M. R. Ballester, Les Cernets, 2126 Les Verrières.

Le Cercle Catholique
Rue du Stand 16 - 2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

**cuisinier expérimenté
sommelier**
connaissant les 2 services.
Horaire: mardi au samedi, 22 h - 6 h,
dimanche, 17 h 30 - 2 h - Fermé le lundi
Se présenter à partir de 22 heures

Entreprise de l'arc jurassien
cherche un

gestionnaire bilingue

Fonction de cadre avec possibilité d'association dans le futur.
Tous les avantages d'une bonne maison.

Faire offre manuscrite en joignant photo et curriculum vitae sous chiffres V 14-566577 Publicitas, 2800 Delémont.

Demande à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
038/36 17 95 ou 25 32 94

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue.
039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
y compris le samedi matin, fermé le jeudi.

depuis 1969
vite résolues
dettés
ARRANG FINANCIERS S. A. R. L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.6970

MUSIQUE
 La Chaux-de-Fonds
 Avenue Léopold-Robert 108
 ☎ 039/23 21 00
NOUVEAU VIDÉO-CLUB
 Location Fr 4.—
 Tous instruments de musique,
 pianos, Hi-Fi, vidéo

KIP
 PHOTO
*... Le look a changé
 mais le service est resté:
 rapide et
 personnalisé!*
 SERRE 61-63 • 2300 LA CHAUX-DE-FONDS • TEL 23 54 94

ERCLE
 ATHOLIQUE
 HEZ DINO
 Place du Stand 16
 ☎ 039/28 67 67

Oisellerie de la Tour

 B. et A.-F. Piaget
 D.-JeanRichard 13
 2300
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 88 55
 oiseaux et poissons exotiques
 articles pour chiens et chats



Pop Music Night

VOL. 1
 MADE IN SAINT-IMIER

Avec: **Stefano Cambria** Italo-Pop ITALIE
Miss TAKES Pop-New-Wave SUISSE
Synthésis Pop-Gospel SUISSE
P P J PROJECT Pop-Funk SUISSE

Animateur: André Tésauri - Lausanne

Saint-Imier, Salle de spectacles
Samedi 21 novembre 1987, dès 20 h 30

Prix d'entrée: Fr. 15.— / Etudiants, apprentis, AVS Fr. 12.—
 Organisation:  **PS PRODUCTIONS** SAINT-IMIER Tel. 039/41 14 94
 centre de culture et de loisirs

Réparations toutes marques

Dr. Schwab 5 2610 St-Imier
 Tel. 039 - 413741
 Location cassettes vidéo

IMPRIMERIE FAVRE
 S.A.
 Place du 16-Mars 1
 Saint-Imier
 ☎ 039/41 22 96
 Typo-Offset-Or à chaud
 Tous travaux pour le commerce et l'industrie

 **PS PRODUCTIONS**
 Productions musicales
 Studio d'enregistrement
 Gérance musicale
 Rue de la Malathe 4 - Case postale 245
 2610 Saint-Imier - ☎ 039/41 14 94

IMZA S.A.
 IMMOBILIER - SERVICES
 Rue Francillon 17
 2610 Saint-Imier
 ☎ 039/41 34 40
 Pour tous vos problèmes immobiliers, la bonne adresse

CERES
 La vie saine
 Dialogues
 Conseils
 Equilibre-harmonie.

 Mme Gaudin
 Léopold-Robert 294
 La Chaux-de-Fonds
 (039) 23 35 94

Fiduciaire Zanolari Frères sa
 Rue du Midi 3 - 2610 Saint-Imier
 ☎ 039/41 32 42
 Tenue de comptabilité
 Déclarations d'impôts
 Conseils fiscaux
 Organe de contrôle
 Gérance et courtage d'immeubles

Blanchisserie R. Zanolari
 Nettoyages chimiques -
 Blanchisserie
 Repassage - Service 12 heures
 Baptiste-Savoie 35 - 2610 Saint-Imier,
 ☎ 039/41 17 07

Essayez nos lentilles de contact
 Maîtres opticiens
 Diplôme fédéral
von gunten
 Av. Ld-Robert 23
 039/23 50 44

On cherche à acheter
maisons familiales
 à un ou plusieurs appartements, également nécessitant des rénovations.
 Offres sous chiffres 3903 A, ofa Orell Füssli
 Publicité SA, case postale, 4002 Bâle.

Cherche à acheter
ancienne maison locative
 (dès 4 logements). Paiement comptant.
 Urgent.
 ☎ 039/41 19 49 ou 061/63 53 42

A vendre à Portalban, lac de Neuchâtel
chalet avec garage + annexes
 sur environ 1 000 m² de terrain. Habitable à l'année. ☎ 024/31 10 71

Unique
Mazda 323 4x4
 Turbo 136 CV, 8-1987, 6 000 km, non accidentée, Fr. 21 900.—.
 ☎ 038/45 12 06 ou 038/63 24 02

FANTASIE
 COLLANTS

 9.80 14.50 6.90 8.90 3.50
 passez d'abord à l'Unip
UNIP

Nous cherchons à engager
ferblantier
 qualifié, pour travaux de ventilation et de ferblanterie. Suisse ou permis valable.
 **Winkenbach SA**
 Chauffage - Sanitaire -
 Ventilation - Ferblanterie
 2300 La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 9
 ☎ 039/26 86 86

Offre exceptionnelle jusqu'au 20 novembre
Profitez! Plus que 3 jours!

Club arc-en-ciel
 centre de fitness moderne
 René Schlotterbeck
 Pour son 3e anniversaire
 la direction du club a le plaisir d'offrir:
carte de membre fitness 1 an à Fr. 600.—
 illimité: gym, cours dirigés + appareils + sauna + bain turc
carte de membre gym-fit 1 an à Fr. 400.—
 illimité: gym, cours dirigés + appareils
 Avenue Léopold-Robert 79 - ☎ 039/23 50 12

Européens à La Maladière

NE Xamax remet ça contre Young Boys

Reporté d'un commun accord entre les deux clubs qui défendaient leurs chances en Coupe d'Europe, le choc entre Neuchâtelois et Bernois polarisera l'attention ce soir dès 20 heures. Le match revêt une importance certaine, tant pour la

lutte concernant la tête du championnat de LNA que pour la participation aux play-offs.

En cas de victoire, les joueurs de Gilbert Gress rejoindraient GC au premier fauteuil, ce qui ne pourrait qu'accroître encore l'attrac-

tivité d'un certain affrontement qui samedi mettra directement aux prises Xamaxiens et Zurichois.

Pour Young Boys, qui a deux matchs de retard, il s'agira surtout de maintenir à distance la FC Lucerne dans la course aux huit premiers grands rôles. Champions des matchs nuls, les Bernois n'ont obtenu jusqu'ici que trois victoires, mais ils n'ont été battus qu'à deux reprises. Ça promet.

l'œuvre samedi déjà contre GC alors que les autres matchs de LNA se dérouleront le lendemain seulement? La réponse est claire et nette: **Les joueurs l'ont souhaité à l'unanimité. Je les comprends, n'ayant jamais été un adepte des rencontres d'arrière-automne le dimanche après-midi.**

TYPIQUE

Gilbert Gress n'apprécie guère l'importance des réactions suscitées par «le cas» Van der Gijp. Nielsen, Hermann, Sutter, Corminboeuf, Geiger notamment évoluent à leur meilleur niveau et pendant ce temps, on érige en mini-scandale la non-titulisation du Hollandais. On fait la fine bouche. C'est l'intérêt général qui doit prévaloir. L'entraîneur est là pour décider de certains choix délicats. J'assume.

STABILITÉ

Hier, Gilbert Gress ne voulait pas encore communiquer trop précisément la composition de l'équipe qu'il opposera à Martin Weber et à ses coéquipiers.

Dans les grandes lignes, je reconduirai la formation qui a obtenu le partage à Sion. Treize ou quatorze joueurs pour onze postes, je n'ai plus tellement le choix d'ailleurs...

Georges KURTH

Le miracle de Séville

Le championnat d'Europe

L'Autriche servira-t-elle les intérêts de l'Espagne en empêchant une victoire roumaine à Vienne? Mercredi soir, dans le groupe 1 du tour préliminaire du championnat d'Europe des nations on connaît la septième équipe qualifiée pour le tour final, après la RFA, l'URSS, le Danemark, l'Italie, l'Eire et l'Angleterre.

La décision interviendra entre la Roumanie et l'Espagne qui comptent le même nombre de points (8 en 5 matchs). Toutefois, les Roumains présentent un goal average bien supérieur (+10 contre +3 pour l'Espagne). Or à Séville, l'Espagne reçoit l'Albanie alors que la Roumanie affronte l'Autriche à Vienne.

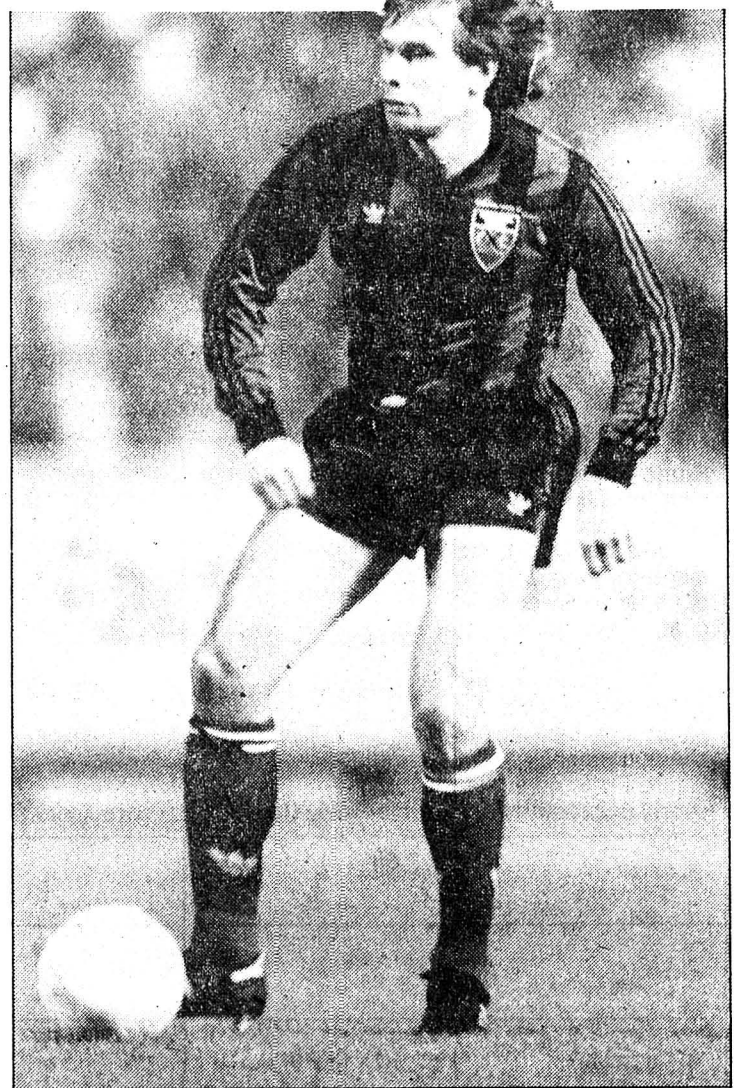
Les Albanais n'ont pas du tout l'intention d'afficher à Séville la même complaisance

que les Maltais lorsqu'en décembre 1983, ils avaient permis une qualification inespérée de l'Espagne grâce à une victoire un peu trop éclatante, 12-1.

FRANCE - RDA: L'INDIFFÉRENCE

Dans le groupe 3, la France et la RDA disputent au Parc des Princes un match de liquidation qui n'intéresse plus personne, à commencer par les chaînes de TV. Toutes ont refusé d'assurer la retransmission en direct de la partie. Henri Michel a dû faire face à de nombreux forfaits. Même les remplaçants des remplaçants se défilent.

Groupe 1 à Séville: Espagne - Albanie. A Vienne, Autriche - Roumanie. — **Groupe 3 à Paris:** France - RDA. — Match amical à Budapest: Hongrie - RFA. (si)



Alain Geiger: le regard tourné vers la première place du classement. (Photo Schneider)

Touche pas à mon point

La Chaux-de-Fonds en tête de LNB de badminton



Les Chaux-de-Fonniers David Cossa (à gauche) et Nicolas Déhon marquent les deux rencontres par leur invincibilité. (Photo Schneider)

La lutte extrêmement serrée que se livrent La Chaux-de-Fonds et Tafers en vue de l'ascension gagne à chaque tour d'intensité.

L'entraîneur chaux-de-fonnier Jean Tripet s'était fixé comme objectif d'obtenir 5 points à la suite des deux rencontres de ce week-end. Ce calcul ambitieux s'annonçait d'autant plus difficile que l'équipe était privée des services de Catherine Claude blessée.

Les Chaux-de-Fonniers étaient conscients de l'ampleur de l'enjeu et abordèrent chaque rencontre avec sérieux et sérénité. Cette concen-

tration fut certainement la clé des succès qui s'ensuivirent car même dans les moments difficiles, les Chaux-de-Fonniers restaient lucides et accrocheurs. Ce réel progrès, au sein de l'équipe s'est vérifié en plusieurs occasions.

Sur les cinq matchs qui se sont joués en trois sets, quatre revenaient aux couleurs locales. De plus chaque joueur a réussi à redresser un score franchement déficitaire.

Ces retournements de situation ont évidemment mis à rude épreuve les nerfs des spectateurs qui laissèrent éclater leur joie à la fin de la rencontre face à Berne ponctuée par la victoire de Nicolas Déhon. Le Chaux-de-Fonnier assurait par sa remarquable performance un bonus que personne n'osait espérer.

Si une victoire fleuve était probable à Uni Lausanne, les prévisions chaux-de-fonniers tablaient sur une simple victoire contre Berne.

Cependant, les qualités techniques de Pascal Kirchhofer qui excelle en mixte, les feintes pimentées d'un brin de chance de David Cossa et l'engagement de Catherine Jordan qui a su épauler

les remplaçantes Myriam Amstutz et Gladys Monnier, ont conduit l'équipe à l'exploit.

A trois tours de la conclusion du championnat de la ligue B, la Chaux-de-Fonds compte toujours un point d'avance sur son second. Si les futurs événements évoluent aussi favorablement, on est en droit d'attendre un final explosif.

En effet, le hasard du calendrier veut que la Chaux-de-Fonds reçoive Tafers pour le dernier tour du championnat. Ce choc sera vraisemblablement l'épée de Damoclès qui désignera l'équipe promue en ligue nationale A.

Des émotions en perspective...

● UNI LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 0-7

Simple messieurs: J. Spengler (P)-N. Déhon (P) 6-15 6-15; G. Fischer (B1)-P. Kirchhofer (P) 9-15 8-15; A. Braganza (B2)-D. Cossa (B2) 8-15 3-15;

Simple dames: J. Fischer (B1)-C. Jordan (A5) 3-11 11-7 8-11;

Double messieurs: Spengler Braganza-Déhon Cossa 14-18 7-15;

Double dames: Méline Fischer-Jordan Monnier 18-14 6-15 15-18;

Double mixte: Méline Fischer-Monnier Kirchhofer 11-15 13-15.

● LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 6-1

Simple messieurs: N. Déhon (P)-K. Binz (P) 15-17 15-5 15-4; P. Kirchhofer (P)-E. Andrey (P) 4-15 15-8 3-15; D. Cossa (B2)-M. Friedli (C1) 15-4 17-14;

Simple dames: C. Jordan (A5)-S. Luthi (B2) 11-8 11-1;

Double messieurs: Déhon Cossa-Andrey Binz 15-12 6-15 15-3;

Double dames: Jordan Amstutz-Anderson Luthi 15-11 15-6;

Double mixte: Monnier Kirchhofer-Anderson Friedli 15-8 15-6. (ge)

Samedi noir pour Echo

Chez les sans-grade de volleyball

Echo perd cette semaine, à tous les niveaux, mais de manière décevante. La première tout d'abord livra un si beau match contre Glovelier lundi passé que la défaite en 3-0 paraît assez trompeuse.

Les cadettes du club se rendirent à Malleray, pour en revenir avec le même résultat que leurs aînées. Mais ce 3-0 là est plus révélateur. Les adversaires étaient en effet incontestablement meilleures.

Les Juniors A+ se mesurèrent samedi à Tramelan, un des leaders cette saison. Au terme de trois sets secs, les deux points de

la victoire furent acquis par les adversaires.

Echo perd, mais résiste. Témoin ce match en cinq sets, livré par les Juniors A- contre Brügg. Gageons que de futures victoires récompenseront leurs efforts.

Pour clore la semaine, les dames, en quatrième ligue, affrontaient Seminar Bienne. Malheureusement pour cette équipe, des problèmes internes, depuis quelque temps, l'empêchent de jouer au mieux de sa forme. La défaite en 3-1 est donc symptomatique. A. G.

LE SPORT EN BREF



Handball

Bon début pou la FSG Saint-Imier

Les handballeurs de la FSG Saint-Imier ont repris le championnat suisse de 4e ligue depuis quelques semaines déjà. Les protégés de l'entraîneur Rügge ont battu la formation de la TV Erlach II par 18-12 après un match âpre et passionnant. Ensuite, vendredi dernier à Nidau, les Imériens sont venus facilement à bout des seniors de la FSG du lieu par un sec 18-9 démontrant tout au long de la partie une domination technique de bon augure pour l'avenir. L'avenir, c'est déjà vendredi prochain 20 novembre à 20 h 15 à Saint-Imier où les locaux attendent la venue de l'un des favoris du groupe, le HBC Ins. (rh)

Lion au menu

L'équipe féminine de La Chaux-de-Fonds rencontrera la formation bienneoise de Little Lion, ce mercredi soir à 20 h 15 au Pavillon des sports. Actuellement les locaux misent sur le maintien et feront tout pour empocher les deux points. Face à elles, les équipières de Little Lion ne se laisseront pas manger aussi facilement et montreront les dents. (rv)



Football

Place au football-tennis

La Maison des Congrès de Bienne accueillera le jeudi 19 novembre à 20 h de nombreuses personnalités de l'ASF et de monde du football. En effet l'Association suisse de football-tennis sera portée sur les fonts baptismaux. Il sera rendu compte à cette occasion de l'état de développement sur le plan mondial de ce nouveau sport de compétition. (comm)

Décision le 26 novembre

Afin d'éponger une partie de son déficit, le FC Bienne désire liquider la société anonyme créée en 1978. Si l'assemblée générale du club, compétente en la matière, et prévue le 26 novembre, donne son accord, le club seelandais effacerait environ 107.000 francs.

Manque à gagner

Le FC Sion a tenu son assemblée générale durant plus de trois heures. Le président André Luisier a souligné la nécessité pour son club de se qualifier pour le tour final des huit meilleurs. Pour l'exercice écoulé, l'excédent de dépenses sur un roulement de 3,7 millions de francs a atteint 64.773 francs. Le FC Sion a perdu quelque 400.000 francs par manque de places assises cette saison en raison de la situation créée par la construction des tribunes. Quant au départ éventuel de Jean-Claude Donzé, le président Luisier a précisé qu'aucune décision ne serait prise avant le 13 décembre.



Tennis

Chris Evert éliminée

La première surprise du Masters féminin à New York a été enregistrée avec l'élimination au premier tour de Chris Evert, tête de série No 3, par Sylvia Hanika 4-6 4-6. Gabriela Sabatini, pour sa part, est venue à bout de Bettina Bunge 6-2 7-6.

Une grosse surprise

Le tournoi Cyndarella de catégorie B s'est déroulé au centre de tennis de Marin. Chez les dames, Fränzi Wütrich de Grosshöchstetten classée C1 a passé en finale avant d'échouer contre Caroline Dard d'Avanchet 6-2 6-2. Chez les hommes, Daniel Buschor de Berthoud a pris le meilleur sur Jan Kinsbergen de Bienne 6-2 6-2. (sp)

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL

Stade de La Maladière
Mercredi 18 nov. 1987
à 20 h 00

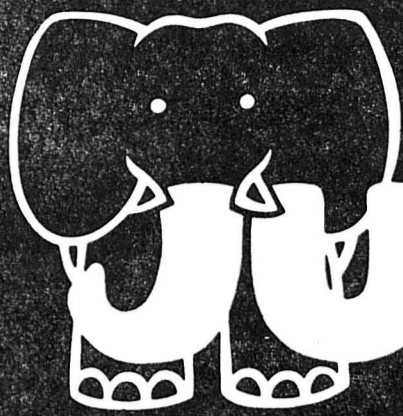
NE XAMAX

YOUNG BOYS

Match de championnat

Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club.

Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.

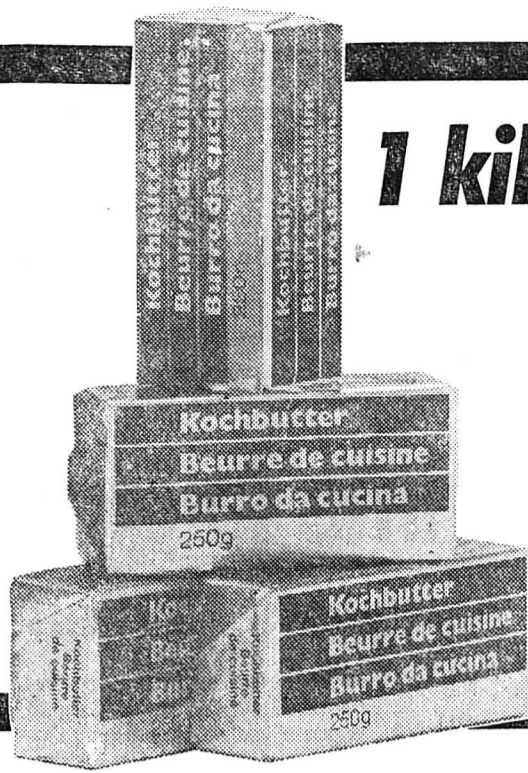


Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

17.11.87



1 kilo de beurre de cuisine

4 x 250 g

11.-

Rôti de boeuf 15.90
kg

épaule

Jarrets de porc **8.90**
kg

Bouilli **9.90**
kg

Lard fumé **7.90**
kg

Cuisses de poulet
Congelées. Importées.
4.90
kg



10 kilos de sucre **8.90**
10 x 1 kg



6 litres de nectar d'orange
CYNDARELLA
6 x 1 litre

4.50

Oeufs importés
Classe A. 50 - 55 g. 30 pièces
4.90
30 pièces



Café **MERCURE**
GOLDENBLACK
VAC moulu
500 g

6.90

10 bières **CARDINAL**
10 x 33 cl
7.90



3 savonnettes **FA**
Tripack
3 x 145 g **2.60**



Déodorant **FA**
100 g **3.50**



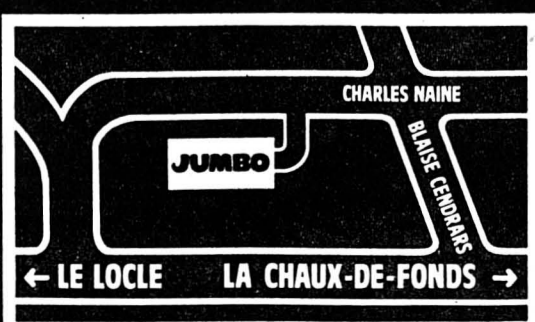
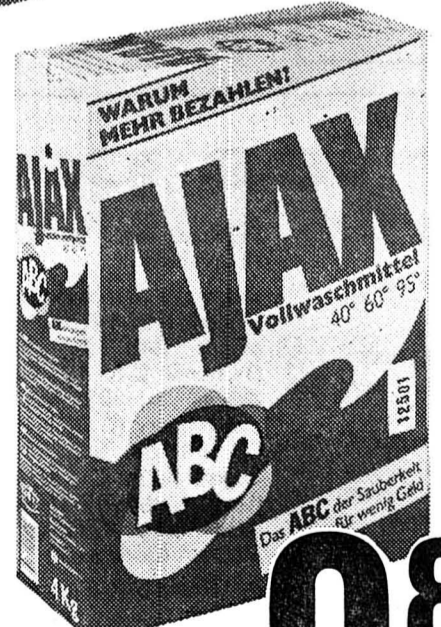
6 bouteilles de **MERLOT DEL PIAVE**
Vin rouge italien.
6 x 7 dl **12.90**



Bain mousse **FA**
1 litre **5.90**



WARUM MEHR BEZAHLEN!
AJAX
Vollwaschmittel
40° 60° 95°
ABC
Das ABC der Sauberkeit für wenig Geld
4 kg
9.80
AJAX Lessive complète.



JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!



Les actions alimentaires de la publicité JUMBO sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Le petit clic	19
LE LOCLE	Anarchie de couleurs	20
NEUCHÂTEL	L'ambulance à plein gaz	24
JURA BERNOIS	Un podium qui bouge	27
JURA	Bombe chez le maire	28

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH) pour le contrôle continu des installations de chauffage

Semaine du 2 au 9 novembre 1987

La Chaux-de-Fonds: + 4,4° (2.234 DH)

REGARD

Façades locloises: parallèle déconcertant

Avec les années et la pollution, les quartiers de nos agglomérations deviennent fades, tristes, insignifiants... Quoi de mieux dès lors de les faire revivre en leur redonnant leur éclat d'antan. Un bon coup de peinture et les voilà métamorphosés. Ils retrouvent leur personnalité. La grisaille cède le pas à la gaieté et contraste singulièrement avec le temps.

C'est à La Chaux-de-Fonds que le phénomène est le plus convaincant. Les façades de nombreux immeubles sont entièrement renouvelées dans un mélange de couleurs généralement harmonieux et original. Les propriétaires ont la possibilité de consulter un service qui leur propose un choix de teintes en fonction de l'emplacement de leur maison.

Ce bureau conseil a été créé pour les stimuler à ne pas faire n'importe quoi (pour autant que l'exécutif puisse intervenir au bon moment). Il n'y a pas de «goût officiel» et la personne qui désire

un coloris vif n'est pas immédiatement renvoyée au banc des refusés. La situation est étudiée et si la couleur s'intègre à l'ensemble, le feu vert est obtenu.

L'objectif n'est cependant pas d'avoir la maison la plus «pétante» et d'en faire une sorte de gadget... mais de ressortir la variété et les formes de bâtiments, de mettre en valeur les corniches, les porches, les moulures. Il faut faire comprendre aux gens que la ville est belle!

Au Locle malheureusement, certains propriétaires ne s'en sont guère souciés. Ils y sont allés à leur idée et le résultat est fort douteux. Ils avaient pourtant à quelques kilomètres de chez eux plusieurs exemples de ce qu'il fallait faire. Un parallèle plutôt déconcertant...

A l'heure où la Mère-Commune se lance dans de vastes projets immobiliers, il faudrait à l'avenir que ce genre de désagrément ne se renouvelle pas. Les autorités ont réagi sagement face à cette initiative téméraire en mettant sur pied une étude systématique sous forme d'enquête auprès de tous les propriétaires du centre. Ils seront parfaitement libres de leur décision; mais, souhaitons qu'ils sauront conserver à la cité son cachet.

Pierre-Alain FAVRE

● Lire aussi en page 20.

La grogne s'installe

Subsides de l'Etat aux Eglises: vive controverse dans le Jura

Une vive controverse est sur le point de naître entre les représentants des Eglises reconnues – la Collectivité ecclésiastique catholique romaine (CEC) et l'Eglise réformée évangélique – et les organes de l'Etat jurassien à propos de l'octroi par l'Etat de subsides annuels aux églises.

d'un subside de 3,041 millions de francs, le budget 1988 de la CEC, qui sera soumis à l'assemblée générale prévue le 25 novembre à Saïgnelégier, prévoit lui une subvention étatique de 3,377 millions.

La différence atteint 336.000 francs, ce qui est considérable pour la CEC dont le budget dépasse les 5 millions, alors que celui de l'Eglise réformée, également touchée par la réduction, dépasse le million de francs.

Il semble que le budget de l'Etat ait été bouclé avec un montant très inférieur, avant même que soient connues les conclusions d'un groupe de travail présidé par le député Charles Racordon. V. G.

● Lire en page 28.

Exclusif

L'Impartial

Alors que le budget de l'Etat récemment publié pour 1988 prévoit l'octroi à l'Eglise catholique

INSOLITE

Saisie de... morilles

Un Suisse, dont l'identité n'a pas été révélée mais qui venait de Zurich, a été interpellé par les douaniers de Delle (Territoire de Belfort) il y a quelques jours, a-t-on appris hier. Il transportait 90 kilos de morilles

séchées dans sa voiture avec l'intention de les vendre en France.

L'homme a finalement déboursé 7000 francs suisses pour payer taxes et pénalités réclamées. Les morilles sont restées chez les douaniers. (ap)

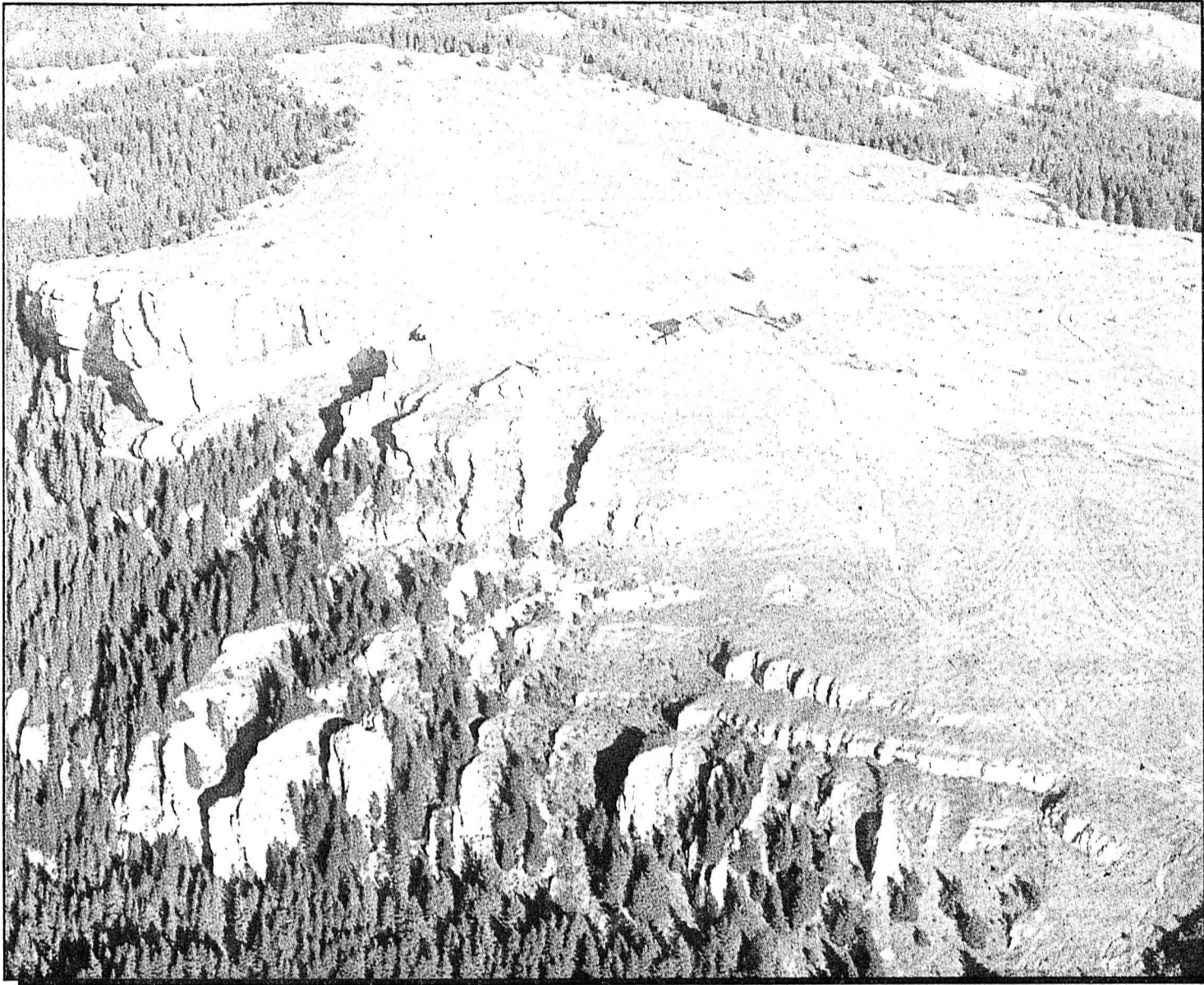
Au fil des jours ce jeune bambin ne cesse d'agrandir son univers, allant de découvertes en découvertes. Après la première période du déplacement par «roulades», suivie de celle du «quatre pattes» il a ajouté un nouveau moyen de locomotion: la position verticale sur ses deux pieds. Certes, la démarche est encore hésitante et l'appui sur une chaise, contre un meuble ou le bord de la table sont autant de points d'appuis bienvenus où la petite tête brune s'agrippe pour éviter la chute.

Mais alors, que de nouvelles surprises pour elle. Ces escaliers qu'on peut gravir (le plus fréquemment dans le dos des parents), ces biscuits qu'on peut aller chercher toute seule dans l'armoire, non sans avoir préalablement trempé ses doigts dans le sucre, renversé deux boîtes de thé et un bocal de confiture dont le contenu, sur le

billet

fond de la cuisine, est du plus bel effet! Et la cheminée, alors ça c'est chouette, lorsque durant une courte absence de la mère on peut s'en donner à cœur-joie dans les cendres froides. Et de plus ça vous donne déjà l'allure précoce du ramoneur, visage et habits compris.

Mais alors quel effarement lorsque la mère l'a présentée face à un miroir pour lui faire prendre conscience de son aspect. Elle eut une telle frayeur qu'elle éclata en sanglots. Inconsolable qu'elle était, mais nul ne pourrait avancer qu'elle s'est juré qu'on ne lui reprendrait plus...



L'hôtel sur son éperon rocheux. Cadeau de l'armée aux skieurs et randonneurs.

(Impar - Charrère)

L'armée sauve le «Chasseron»

L'auberge de montagne a été inaugurée hier

Incendié en 1937, reconstruit l'année suivante, fermé le 30 septembre 1982, l'Hôtel du Chasseron, situé à près de 1600 mètres d'altitude n'aurait sans doute pas été sauvé sans les deniers de l'armée. Pour l'achat du terrain, l'aménage d'eau, les égouts et l'électricité, près de 3 millions de francs ont été dépensés. Mais le «Chasseron», qui s'ouvrira à la fin du mois, n'en deviendra pas pour autant une caserne. Il aura une vocation touristique et jouera un rôle important dans l'offre du Nord vaudois et du Val-de-Travers.

L'armée s'intéressait à ce sommet sublime pour y installer des instruments d'observation dans l'ancienne station météo accrochée au rocher. Elle acheta, le 22 mars 1986, le terrain et l'hôtel. Le chan-

tier s'ouvrit le 24 mars 1987. Les travaux furent adjugés à des entreprises vaudoises, mais celles de la région n'en réalisèrent que le 15% car elles ne voulaient pas aller travailler sur ce sommet perdu et difficile d'accès...

POLÉMIQUE...

Dans un premier temps, a rappelé le syndic de la commune de Bulle, Daniel Gaille, «l'armée ne voulait pas rouvrir l'hôtel».

L'hôtel fut tout de même rénové. Avec un an de retard car les crédits manquaient et parce qu'une polémique éclata en Suisse alémanique, sur le thème «les militaires ne sont pas des hôteliers».

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz défendit le dossier et l'Office des constructions fédérales

mit sur pied «une organisation de projet efficace», a rappelé le directeur de l'Office, E. Perette.

Le vieil hôtel, racheté pour un demi-million avec le terrain, se trouvait, pour reprendre l'expression de M. Perette, «dans un état de vétusté avancé».

Tout était à refaire: isolation, drainage des murs, menuiseries, sanitaires, cages d'escaliers, dortoirs, cuisines, etc... Total: 1,5 millions de francs.

Montant auquel il faut ajouter l'aménage d'eau depuis Les Rasses (2,5 km de conduites à travers pâturages), la station de refoulement, le réservoir de 25.000 litres, le réservoir extérieur de 10.000 litres pour la lutte contre l'incendie et les abreuvoirs du bétail, la désinfection, les égouts, l'électri-

cité, le téléphone... Total: près d'un million. Le Café du Chasseron sera ouvert d'ici la fin du mois et l'hôtel en juin 1986. Il offrira, au premier étage et sous les combles, des dortoirs et des chambres permettant d'accueillir une quarantaine de personnes.

Le tenancier, Claudio Balmelli, qui fut cuisinier au Grand Hôtel des Rasses, résidera à l'année au sommet.

Durant la belle saison, l'accès en voiture sera limité pour ne pas défigurer le site. En hiver, le problème des bagnoles ne se posera pas: il n'y a que les skieurs qui peuvent se rendre au Chasseron. Mais un télésiège se construira sans doute l'automne prochain. Quant à la troupe, elle n'occupera une partie de l'établissement que pendant vingt jours par année. JJC

La gauche ne lâche pas l'os policier

La caserne de police rebondit devant le Grand Conseil neuchâtelois

Les sessions du Grand Conseil ne se ressemblent pas. Lundi, les débats furent ponctués par des interventions politiques denses. Hier, on a plutôt assisté à la série des petites questions dont une partie aurait pu se résoudre par un simple coup de fil à l'administration.

En fait, un seul sujet politique a véritablement retenu l'attention des députés: le projet de nouvelle caserne pour la «Canto», doublée d'une centrale de surveillance des tunnels routiers du canton (N5 et Vue-des-Alpes).

C'est Jean-Pierre Ghelfi qui a mis le feu aux poudres en s'étonnant à nouveau de la pratique du Conseil d'Etat. Souvenez-vous:

dans un rapport d'information du Grand Conseil, le Conseil d'Etat présentait le nouvel immeuble construit par la Caisse de pension et devant accueillir la police cantonale et les unités d'intervention de surveillance et d'entretien des tunnels routiers.

Le Grand Conseil avait pris acte de ce rapport, acceptant du même coup le principe de la construction par la Caisse de pension. Or, la gauche s'est opposée à cette manière de faire. En vain. Son seul recours possible, elle l'a trouvé devant le Tribunal fédéral qui devra trancher si oui ou non les montants des nouvelles locations à la charge de l'Etat doivent être sanctionnés par le Parlement, voire éventuellement le peuple si le

montant total dépasse les compétences du Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat avait prévu de les inscrire simplement au budget de l'Etat lorsque celles-ci deviendraient effectives. Or hier, on apprit officiellement que le Conseil d'Etat avait pris une précaution: ces montants seront soumis aux députés sous la forme d'un décret, dès que le prix réel de l'immeuble sera connu.

Pour Jean-Pierre Ghelfi et Frédéric Blaser, le Conseil d'Etat fait ni plus ni moins un pas en arrière.

André Brandt, chef du Département des Travaux publics et de la police ne s'est pas ému de ses remarques. Il couche sur ses positions et attend sereinement la décision du TF.

Tout autre sujet. Les forêts neuchâteloises sont le lieu de curieuses rencontres. Du moins, l'intervention d'un député laisse songeur. Des promeneurs se sont retrouvés nez-à-nez avec des soldats jouant à la guerre dont on ne sait pas s'il s'agissait de militaires ou d'adeptes de Rambo, du nom de ce nouvel héros médiatique américain.

Pollution. L'Etat de Neuchâtel a décidé de marquer l'Année européenne de l'environnement. Un groupe d'experts a été mandaté pour présenter un concept d'information de la population sur les problèmes de l'environnement, et ce pour plusieurs années.

Pierre VEYA

● LIRE EN PAGE 22

SECURA Pour des primes plus avantageuses - venez maintenant chez SECURA.

L'assurance de la Migros

SECURA L'assurance de la Migros

Au 1er janvier 1988 toutes les Compagnies d'assurances de Suisse augmentent à nouveau les primes de la responsabilité civile des voitures de tourisme. Lors de chaque augmentation de prime, vous avez le droit de résilier votre assurance existante et de la placer auprès de SECURA. SECURA, l'assurance de la Migros, n'est liée à aucune convention de prix, ce qui se traduit en clair par des primes plus favorables pour les assurances casco partiel et casco complet (la prime pour la responsabilité civile étant prescrite par la loi). Il va de soi que nous reprenons en cas de changement votre degré de bonus actuel.

Agence de Neuchâtel:
Rue Fleury 5
2001 Neuchâtel
☎ 038/25 57 01

Bureau-conseil
Daniel-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 23

Coupon

Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour l'assurance des véhicules à moteur SECURA.
 J'aimerais parler de mes problèmes d'assurances avec un de vos conseillers. Sans engagement de ma part.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Tél. Privé: _____ Professionnel: _____
A découper s.v.p. et à envoyer à: SECURA Compagnie d'Assurances, Rue Fleury 5, case postale, 2001 Neuchâtel. MF

CINÉMA • ☎ 23 19 55
PLAZA

ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

● 2e semaine ●
12 ans
● Tous les jours ●
à 16 h 30, 18 h 45
et 20 h 45

Attention mercredi
18 novembre

pas de séance à 18 h 45

Attention ! Les matinées musicales du
Plaza, dimanche 22 novembre, 10 h 30
A CHORUS LINE
de R. ATTENBOROUGH Dolby Stéréo

Il voulait être une star, à 17 ans
il devient une légende.

EN GRANDE PREMIÈRE

12 ANS



Matinées pour enfants
Mercredi, samedi, dimanche à 14 h 30
de
Bambi
Grand dessin animé
WALT DISNEY

CINÉMA • ☎ 23 19 18
SCALA

EN GRANDE PREMIÈRE

Tous les jours à 18 h 30 et 21 h

18 ans



Portrait érotique d'une femme: MYRIAM MEZIERES

Une relation
amoureuse
brûlante et
vacillante
comme la
flamme qui
brûle dans son
cœur.

Les faiblesses
du sentiment
et la force de
l'amitié

Attention: 2e film à 18 h 30 • 16 ans •

NE REVENAIT PAS

Pour chacun d'entre nous, le jour viendra ou il ne se lèvera pas.

de C. GORETTA ● 2e semaine ●
D'après le roman de C. F. Ramuz

LE LOCLE ☎ 31 13 15
CINÉMA CASINO
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Du mercredi au dimanche

Tous les soirs 18 h - 20 h 30

Matinées: mercredi - samedi - dimanche

à 15 h

Dès 16 ans

Terrifiant...
son sergent
Highway est
la crème des
brutes

....
Deux ans après
«PALE RIDER» le
retour en force du
grand Clint



...il y a des cicatrices qui ne s'effacent pas.

CLINT EASTWOOD
LE MAÎTRE DE GUERRE
de et avec Clint EASTWOOD - Marsha MASON

VOLTA
Blitz
idée de cadeau
de l'année
Maintenant il existe, l'aspirateur-balai à accu, sans cordon, pour le nettoyage-éclair entre-deux.
net seulement 99.-
Testez-le vous-même chez votre commerçant spécialisé.

Immobilier

QUIETAS

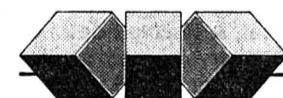
PROMOTION & IMMOBILIER

Cherchons à acquérir

IMMEUBLES LOCATIFS

de moyenne ou grande importance à rénover ou de construction récente.

Toute proposition sera étudiée par nos spécialistes.



LE CHÂTEAU
2034 PESEUX
TÉL. (038) 31.18.00

A louer, Bois-Noir 41,
pour le 30 novembre 1987

studio non meublé

Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 300.-.

☎ 039/26 06 64.

Cherchons à acquérir à La Chaux-de-Fonds

anciens immeubles

sans confort, dès 6 logements.

☎ 039/28 13 91

A louer
pour janvier 1988,
Granges 6

appartement 2 pièces

Loyer: Fr. 300.-
plus charges.
☎ 039/28 10 30,
heures des repas.

A louer pour
le 1er décembre

appartement 3 pièces

Tout confort.
Loyer: Fr. 430.-,
charges comprises.
☎ 039/23 02 34,
après 19 heures.

Zu kaufen gesucht von Finanzgesell-
schaft

Mehrfamilienhäuser Geschäftshäuser

Bauland

(schnelle und diskrete Abwicklung)

Offerten unter Chiffre J-05-89510 an
Publicitas, 3001 Bern

A vendre aux Ponts-de-Martel
Résidence «Les Bruyères»

joli appartement de 3 1/2 pièces

Prix exceptionnel.

☎ 038/42 50 30.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

42

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

Elle vola dans ses bras quand il ouvrit la porte. Il la tint contre lui. Le froid glacé du soir s'était engouffré dans son manteau pendant le bref trajet entre la voiture et la véranda. Il avait les lèvres froides. Elles se réchauffèrent vite lorsqu'il l'embrassa. Tout en étouffant un sanglot, Jenny pensa, *Tout ira bien.*

«Tu m'as tellement manqué», dirent-ils ensemble.

Il étreignit les petites filles, leur demanda si elles avaient été sages et, devant leur réponse enthousiaste, il leur remis à chacune un cadeau emballé dans un beau papier coloré. Les cris de joie de Beth et de Tina à la

vue de leurs nouvelles poupées amenèrent un sourire indulgent sur ses lèvres.

«Merci beaucoup, beaucoup, dit gravement Beth.

– Merci, Papa, corrigea-t-il.
– C'est ce que je voulais dire, répliqua-t-elle d'un ton déconcertée.

– Qu'est-ce que tu as apporté à Maman?» demanda Tina.

Il sourit à Jenny. «Maman a-t-elle été sage?»

Elles firent signe que oui.

«En es-tu certaine, Maman?»

Pourquoi la plus anodine des taquineries vous semble-t-elle à double tranchant lorsque vous avez quelque chose à cacher? Jenny se souvint de Nana secouant la tête en parlant d'une de ses connaissances. «C'est une vraie calamité. Elle mentirait même si la vérité lui était plus utile.»

En était-il de même pour elle? «J'ai été sage.» Elle s'efforça de mettre une inflexion amusée, désinvolte, dans sa voix.

«Tu rougis, Jenny.» Erich secoua la tête.

«Où est mon cadeau?» dit-elle, se forçant à sourire.

Il chercha dans sa valise. «Puisque tu aimes

tant les porcelaines de Royal Doulton, j'ai essayé de t'en trouver une autre à Atlanta. Celle-ci m'a tapé dans l'œil. Elle s'appelle *La Tasse de thé.*» Jenny ouvrit la boîte. C'était la figurine d'une vieille femme dans un fauteuil à bascule, une tasse de thé à la main, un air de contentement sur le visage.

«On dirait Nana», soupira Jenny.

Il la regarda avec tendresse contempler la statuette. Elle lui sourit, les yeux brillants de larmes. Kevin ne viendrait pas gâter ça, décida-t-elle.

Elle fit du feu dans le poêle; il y avait une carafe de vin et un morceau de fromage sur la table. Les doigts mêlés aux siens, elle entraîna Erich vers le divan. Souriant, elle remplit un verre de vin et le lui tendit. «Bienvenue chez nous.» Elle s'assit à ses côtés et se tourna vers lui, genou contre genou. Elle portait une blouse en soie verte à col volant d'Yves Saint-Laurent et un pantalon en tweed dans les tons vert et brun. Elle savait que c'était l'une des tenues préférées d'Erich. Ses cheveux maintenant plus longs flottaient librement sur ses épaules. Sauf par temps trop froid, elle aimait sortir nu-tête et le soleil avait mis des reflets plus clairs dans sa cheve-

lure sombre.

Erich la dévisagea, l'air impénétrable. «Tu es très belle, Jenny. Tu me parais bien élégante.

– Ce n'est pas tous les soirs que mon mari rentre à la maison après quatre jours d'absence.

– Si je n'étais pas revenu aujourd'hui, ces beaux atours n'auraient servi à rien, j'espère?

– Si tu n'étais pas rentré ce soir, je les aurais remis pour toi demain.» Jenny décida de changer de sujet. «Comment cela s'est-il passé à Atlanta?»

– De façon détestable. Les gens de la galerie ont passé leur temps à essayer de me persuader de vendre *Souvenir de Caroline*. Ils avaient deux offres importantes pour le tableau et flairaient la commission.

– Tu t'es heurté au même problème à New York. Peut-être devrais-tu cesser d'exposer cette toile.

– C'est que j'ai peut-être justement choisi de l'exposer parce qu'elle reste toujours ma meilleure œuvre», déclara-t-il froidement. Critiquait-il implicitement ce qu'elle venait de lui suggérer?

«Si je terminais de préparer mon dîner?» Jenny se pencha pour l'embrasser en se levant. «Je t'aime», murmura-t-elle. (à suivre)

«Bonsoir»: une histoire véridique

Nouvelle création théâtrale de Zéro Positif

Tendresse, dureté: Zéro Positif y trouve ses bons mots et ses colères. La troupe, qui vient de concocter un nouveau spectacle, ne s'est pas départie de son tempérament juvénile. «Bonsoir», plein de surprises scéniques, brode sur une très belle histoire: une amitié protectrice des mauvais rêves et des lendemains qui déchantent. Le spectacle viendra au théâtre de La Chaux-de-Fonds le 21 novembre.

L'histoire est véridique: Benjamin Cuhe et Jean Luc Barbezat se sont connus tout gosses. La complicité, affermie au contact de la scène, a donné naissance à Zéro Positif en s'associant à Pierre Gobét. Le trio a présenté RIEN une cinquantaine de fois en Suisse romande, avant de le jouer dans le programme «off» du Festival d'Avignon 87.

«Bonsoir» s'est travaillé en deux

mois de répétitions intensives, sur la base de notes éparpillées, d'accrochages choisis sur des coups de tête, et l'envie de se raconter. La préparation fut un jeu d'improvisation. La partie technique provoque des effets qui mettront les comédiens en alerte.

Car dans la pièce il s'agit bien de comédiens au bord du naufrage: leur décor est misérable, et la pièce tomberait à l'eau si toute

la dynamique du rêve, du délire, ne venaient à point nommé. Le naufrage devient spectaculaire.

Les protagonistes, Jean Luc et Benjamin, ne laissent pas passer le monde sans parfois le conspuer: intolérance, nationalisme, refus des différences sont pitoyables sous les feux de la rampe. Mais le duo se trouve aussi confronté à lui-même, à ses ambivalences. Et c'est là une primeur dans le travail humoristique de Zéro Positif: «Rien» faisait avancer ses personnages sur un chemin rectiligne. «Bonsoir» les fait interagir. Le pas franchi est énorme pour cette jeune troupe.

«Bonsoir» a été aussi l'occasion d'intégrer un personnage féminin (Sophie Vuilleumier): la créature convoitée met chacun à l'épreuve. Pierre Gobét et Benoit Vivien traversent la pièce et la colorent.

L'adolescence est vécue comme un immense cadeau. Il n'existe de délit que celui de se taire, taire ses sentiments, travestir sa fraîcheur. Plus qu'un groupe théâtral, Zéro Positif est devenu une école où on cultive sa liberté. La troupe qui a opté pour le théâtre à plein temps se confectionne sur mesure. Entre ses propres créations, des stages et un travail dirigé par des professionnels invités, la troupe n'a pas le temps de penser à des futilités: comme celle de devenir adulte, par exemple.

CRy.



Une nouvelle pièce pour la troupe Zéro Positif.

(Photo cp)

Des entreprises régionales exposent à Paris

Une quinzaine d'entreprises de l'Arc jurassien exposent leur savoir-faire à Paris avec l'organisme de consultation Ret SA. Elles sont présentes au Midest, le marché international de la sous-traitance, et à Composants électroniques 87, qui se déroulent tous deux au parc des expositions de Paris-Nord depuis lundi et jusqu'à vendredi 20 novembre.

Les prochaines manifestations auxquelles des entreprises de la région peuvent participer avec la collaboration du Ret s'établissent selon le programme suivant: Mecanolem 88 - Paris (29 février au 5 mars 1988), Hanovre 88 - Hanovre (20 au 27 avril), Eurotech 88 - Bruxelles (3 au 7 mai), Swisstech 88 - Bâle (18 au 20 octobre), Electronica 88 - Munich (8 au 12 novembre). (comm)

Mme Berthe Morel a cent ans

Le 13 novembre, Mme Berthe Morel née Ganguillet, domiciliée au home La Paix du Soir est entrée dans sa 101^e année.

A cette occasion, M. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes, et M. Daniel Vogel, conseiller communal ont rendu visite à la jubilaire et lui ont présenté les vœux et félicitations des autorités cantonale et communale.

(comm)

CELA VA SE PASSER

Histoire neuchâteloise

Dans le cadre des causeries du Club jurassien, Alfred Guye fera revivre un siècle de notre histoire jeudi 19 novembre à 20 heures au Musée d'histoire naturelle. Son exposé, intitulé «Dernières nouvelles de notre passé neuchâtelois 1600 - 1707», est conçu sous forme d'un audio-visuel. (comm)

Self-défense

Comment la FRC informe-t-elle et défend-elle les consommateurs? Claire Bartschi-Flohr dira tout au Club des loisirs, jeudi 19 novembre à 14 h 30, Maison du Peuple. (ib)

La paix, un mot du genre féminin

Deux témoignages du Congrès des femmes à Moscou

Deux Neuchâteloises, Nelly L'Eplattenier, animatrice culturelle à La Chaux-de-Fonds, et Christiane Givord, journaliste à la FAN-L'Express, étaient à Moscou, en juin dernier. Elles participaient au Congrès mondial des femmes pour la paix; à ce titre, elles étaient les invitées, hier soir à l'Hôtel Moreau, de la section chaux-de-fonnière des «Femmes pour la paix et le progrès», pour une soirée d'échanges.

Rendre témoignage d'un événement aussi conséquent et éclaté que ce rassemblement de 2800 femmes venues du monde entier n'est pas chose aisée. Les rapporteuses d'un soir ont relaté leur expérience, à la première personne.

Nelly L'Eplattenier, déléguée de l'ADF et des Femmes pour la paix et le progrès, a participé aux travaux d'une commission traitant du thème «Les femmes dans la société». Echanges, témoignages poignants de situations d'opprimées, décalage nord-sud particulièrement douloureux, le congrès a été pour les femmes du tiers monde avant tout un lieu de la parole; les Occidentales, et les Suissesses tout particulièrement, ont regretté le parti-pris de départ excluant toute résolution concrète, voire toute synthèse. Désarroi, mais aussi un riche vécu, partagé avec la réalité de l'URSS et les femmes de tous horizons, et qui porte son pesant de prise de conscience et d'enseignement.

Christiane Givord, ne portant aucune coiffe de déléguée, est partie avec le regard curieux de la journaliste. Une vision qu'elle a dû d'abord débarrasser de tous les stéréotypes ancrés chez nous. Elle a pris part aux travaux d'un groupe préoccupé par «La femme dans les médias».

Structure assez lourde, le congrès se place en sandwich entre le discours d'ouverture de Gorbatchev et la fête finale, réconciliant tout le monde. Les propos d'entrée ont donné le ton, prenant l'homme en compte dans sa personne et ses désirs, et la femme à la grande partie à jouer.

Rencontrant des collègues journalistes, multipliant les contacts avec le quidam soviétique, Christiane Givord s'est sentie dans un pays profondément fraternel, de culture et de racine semblables aux nôtres. Avec toutefois, un esprit collectif présent partout.

Toutes les deux sont d'accord: elles ont respiré un air amical à Moscou, s'y sont senties très à l'aise, en retirant mille enseignements. Sur le congrès, l'enthousiasme est tempéré; a-t-on réellement fait du chemin en dix ans, depuis Bruxelles, s'interroge Nelly L'Eplattenier, regrettant qu'on en soit encore au stade d'appropriation de la parole. A quand les actes? (ib)

A. Rufenacht
Forges 23

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Demande d'éclaircissements

Je voudrais connaître la ou les raisons pour lesquelles, à l'intersection des routes Morgarten - Crêts - Chevrolet les bûcherons de la commune ont laissé un tronc d'arbre d'un diamètre de 1 mètre, sur une hauteur de 90 cm, ce qui gêne la vue des automobilistes venant de rue de Morgarten nord - sud, et que, en plus de ce tronc, un quotidien a eu la bonne idée de mettre son distributeur à journaux devant ce tronc, avec parfois un foisonnement de

feuilles volantes devant ce distributeur.

Ce tronc est d'abord dangereux, en plus inesthétique du fait de son état de pourriture avancée et surtout parfaitement inutile.

Par avance je vous remercie et serais très heureux, si cette demande passée avant les premières neiges pouvait aboutir à l'enlèvement de ce tronc.

A. Rufenacht
Forges 23

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Blum Tiffanie, fille de Edouard et de Patricia Gerba, née Bartolomeo. - Houriet Marc, fils de Blaise et de Maria Concetta, née Latino. - Liard Guillaume Boris Louis, fils de Jean Luc et de Françoise, née Berko. - Farine Ludovic, fils de Nicolas Olivier et de Claudia, née Schembari. - Calvo David, fils de Manuel et de Jeanne Elisabeth, née Fuhrer. - Bettosini Camille Fanny, fille de Thierry et de Carine, née Graber. - Jacot Yann et Jacot Luc, fils de Marc Olivier et de Christiane Simone, née Stauffer. - Piegay Mélanie, fille de Alain André Gérard et de Véronique, née Delay. - Bilat Marilyne Monique, fille de Pierre Fernand et de Isabelle Juliette Marie, née Bilat. - Bögli Davina Patricia, fille de Philippe David et de Patricia Rolande, née Leuenberger. - Tartaglia Alessandro, fils de Angelo Giuseppe Antonio et de Rita, née Latucca.

Promesses de mariage

de Jesus Antonio José et Schärer Heidi. - Hüther Patrick Alain et Egger Pierrette. - Marchand Gabriel et Lustenberger Carmen Louisa.

Mariages

Azzouzi Mohamed et Sudan Martine Yvonne Ida.

Décès

Kremheller Karl. - Glodin Berthe Hélène. - Joly Stanislas Alphonse, veuf de Irma Isabelle, née Vaucher. - Stucky Frédéric William. - Staub née Wehren Amélia Madeleine, veuve de Jakob. - Hasler Jean Pierre Oscar, époux de Anne Simone, née Donzé. - Baumberger Max Henri, époux de Yvonne Hélène, née Delachaux-dit-Gay. - Gretillat Félix, époux de Julie, née Rieth. - Cornu Denise Odette. - Schamasch Paul Daniel, époux de Raymonde Irène, née Bargetzi. - Richard Philippe André, veuf de Laure, née Vuilleumier. - Laubacher, née Perrelet Yvonne Paulette, épouse de Alfred Auguste. -

Clic - crash

La sécurité n'était pas au rendez-vous

C'est en faisant l'expérience sur son propre corps qu'on réalise le mieux l'effet d'une ceinture de sécurité», déclare le Bureau suisse de prévention des accidents. Pour faire partager cette expérience au plus grand nombre d'automobilistes, le bpa avait installé hier un crash-test de démonstration devant la gare aux marchandises, invitant le public à prendre place dans la voiture d'essai entre 11 h et 13 h.

Décidé à vivre le choc promis (à 7 km/h contre un mur) nous

nous sommes rendus sur les lieux à deux reprises entre 11 h et midi. Mais il n'y avait là pas âme de préposé à la sécurité qui vive!

Ceux-ci avaient réservé une démonstration commentée pour la radio et la télévision plus tôt dans la matinée, se libérant aux heures annoncées dans la presse pour informer le public. Une attitude plutôt négligente s'agissant de promouvoir la sécurité. En quelque sorte, les animateurs du bpa la bouclaient!

P. F.

Les Juifs de Pologne

Tomasz Schramm au Club 44

Trop nombreux pour être assimilés, obligés, par voie de conséquence, de vivre à côté des autochtones, les Juifs occupaient une place importante dans l'économie et les professions libérales de Pologne. C'est d'un facteur économique que naquit l'antisémitisme dans ce pays, doublé de politique - réaction contre le système tsariste - et de facteurs psychologiques: difficile de rester neutre face à un étranger, juif de surcroît.

Tomasz Schramm, professeur d'histoire à l'Université de Poznan parlait hier soir au Club 44, des «Juifs de Pologne». La conférence était organisée en collaboration avec l'Association Suisse-Israël.

A l'exception de quelques cas isolés, la communauté juive établie depuis le Moyen-Age en Pologne, y fut toujours bien acceptée. C'est dans ce pays que s'est constituée la concentration la plus importante, de toute la population juive parsemée dans le monde entier. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, fuyant l'antisémitisme des tsars, les juifs quittent l'empire russe, se déplacent au Royaume de Polo-

gne. Ceux-ci furent mal accueillis par leurs coreligionnaires.

Assimiler cette masse? Les juifs restaient ce qu'ils étaient, n'éprouvaient ni le besoin, ni le désir, de changer d'identité.

Face à cette masse, inassimilable, on vit naître le nationalisme. Les juifs devaient être isolés et combattus. Toute coexistence porterait préjudice à la nation.

Parallèlement les juifs marquant leur intérêt pour le système révolutionnaire, tournaient leur sympathie vers l'Allemagne, vers l'idéologie communiste, attirés par tout ce qui était ennemi des tsars. Autonomes, ils prenaient part à la vie politique, pouvaient faire pencher la balance. Les Nationaux-démocrates édictèrent une loi: «le président de la Pologne devrait être nommé par des Polonais». Dans les années 1930, ce mouvement fut responsable d'actes de violence. Toute une sphère d'ambiguïté peut brouiller les pistes mais l'antisémitisme latent ne peut ni être en Pologne: les nazis n'eurent qu'à mettre le feu aux poudres.

D. de C.

Au Tribunal de police

Dans son audience du mercredi 11 novembre, le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, présidé par M. Jean-Louis Duvanel a prononcé cinq condamnations, renvoyé un cas pour preuves, laissé un cas en suspens, différé la lecture d'un jugement et libéré sept prévenus.

Prévenu d'infraction LCR-OCR et d'ivresse au volant, G. C. devra payer 600 francs d'amende et 115 francs de frais. Pour recel, F. F. est condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et à 95 francs de frais. F. M. pour infraction à la loi sur la taxe militaire écope de 10 jours d'arrêt et de 60 francs de frais. Pour vol, G. B. S. est condamné à deux jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et à 65 francs de frais. Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, le tribunal inflige à F. G. une amende de 600 francs et 300 francs de frais.

Rendant par ailleurs quatre jugements se rapportant à

l'audience du 14 octobre, le tribunal a prononcé trois condamnations et libéré un prévenu.

Pour infraction LCR et LF sur les stupéfiants, P. B. devra payer 200 francs d'amende et 100 francs de frais, et la drogue séquestrée sera détruite. W. T. pour infraction LCR et ivresse au volant écope de 20 jours d'emprisonnement, 100 francs d'amende et 380 francs de frais. Un précédent sursis, accordé le 17.8.84 n'est pas révoqué. Enfin, pour infraction LCR et ivresse au volant toujours, D. W. est condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 200 francs d'amende et à 400 francs de frais.

Dans sa séance du vendredi 13 novembre, le Tribunal de police, présidé par M. Max Kubler, juge suppléant extraordinaire, a renvoyé la lecture d'un jugement et prononcé trois condamnations. En outre, les plaintes ont été suspendues dans deux affaires.

C. M. a été condamné à trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, pour violation d'obligation d'entretien. G. W. écope de 50 fr d'amende et de 100 fr de frais pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers. Par ailleurs, le jugement rendu le 19 juin concernant J.-M. R. est confirmé et jugé définitif et exécutoire, par défaut.

Enfin, un jugement a été rendu dans une affaire impliquant trois prévenus. Seul L. B. a été condamné, à 5 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et 200 fr de frais, prévenu qu'il était de détournement d'objets mis sous main de justice, violation des règles de l'art de construire, suppression ou omission d'installer des appareils protecteurs, infraction au règlement de la ville pour la fourniture du gaz et concernant les concessions et autorisations pour les installations intérieures d'eau, de gaz et d'eaux usées. (Imp)

Tamponnage

Hier à 6 h 55, une voiture de livraison conduite par M. E. H. d'Anet circulait rue de la Ruhe en direction nord. Peu avant l'intersection avec l'avenue Léopold-Robert, alors qu'il se trouvait dans une file de véhicules, il ne fut pas en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par M. W. R. de la ville qui venait de s'arrêter aux feux.

Collision

Une automobiliste de la ville, Mme N. H. s'engageait, hier à 11 h 10, dans le parking de la Grande-Fontaine. Au cours de cette manœuvre, elle heurta la barrière qui ne s'était pas levée. Après l'avoir enfoncée, une collision se produisit avec une voiture conduite par M. V. L., de la ville également, qui sortait dudit parking.

Pro Juventute: échec d'une expérience

Pour sa traditionnelle vente annuelle de timbres, Pro Juventute avait décidé de tester au Locle une nouvelle formule.

La ville avait été divisée en secteurs et chaque enfant s'occupait d'un de ceux-ci. Finis les multiples passages...

L'association avait donc restauré à la population de jouer le jeu et de veiller à effectuer une commande globale.

Cette expérience s'est soldée par un échec.

Par rapport à 1986, ce ne sont pas moins de 13.000 francs de timbres qui n'ont pas été vendus.

Beaucoup de ménages n'ont semble-t-il pas été touchés (trouvant porte close, les gosses ne sont vraisemblablement pas reve-

nus) et plusieurs personnes ou commerçants n'étaient certainement pas au courant du nouveau système et ont procédé comme ils en avaient l'habitude.

PAS ENCORE TROP TARD...

En conséquence, il est clair à l'avenir que Pro Juventute ne renouvelera plus cette tentative peu concluante et dès l'année prochaine, elle s'en retournera bien vite à la vente traditionnelle où chacun va où il veut.

Toutefois, il n'est pas encore trop tard pour passer commande auprès de Catherine Droxler, téléphone 31.11.39. Les timbres seront alors envoyés par poste avec un bulletin de versement. (paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU
18 AU 24 NOVEMBRE

CAS section Sommardel. - Mercredi 18, comité à 20 heures au restaurant de la Jaluse. - Vendredi 20, stamm à 18 heures à la Jaluse. - Mardi 24, réunion des aînés à 18 heures au restaurant de la Place; gymnastique à 18 heures à la halle de Beau-Site. Gardiennage: MM. J.-D. Favre et F. Mercier.

CAS, groupe féminin «Roche-Claire». - Lundi 23, assemblée

CELA VA SE PASSER

Jazz au Casino

Samedi 21 novembre, à 21 h., au restaurant du Casino, aura lieu un concert de jazz avec l'orchestre Maladuba. Cette formation de huit musiciens déjà appréciée au Locle lors de ses passages à la fête des Promotions s'inspire et interprète des compositions de jazz latino-funkig. En fait, un jazz qui déménage et réveille les natures nonchalantes. Beaucoup de rythme et d'ambiance en perspective. (p)

générale à 19 heures au cercle de l'Union.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Samedi 21, visite de l'exposition temporaire au Musée d'histoire naturelle «Les plantes médicinales aujourd'hui». Rendez-vous à 14 heures au musée par le train, départ du Locle à 13 heures.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Vendredi 20, match au loto. - Lundi 23, répétition à 20 heures à la salle de paroisse.

Club des loisirs. - Mardi 24 à 14 h 30 au Casino, conférence avec diapositives de Charles-Henri Pochon du Locle, garde-forestier, sur un sujet d'actualité: «Forêt, qui est-tu? Quel est ton mal?».

Club du berger allemand. - Mercredi 18 et samedi 21, entraînement au chalet.

Club aquariophile. - Local ouvert le mercredi soir dès 20 heures, Billodes 50. Renseignements: 039/31 85 43.

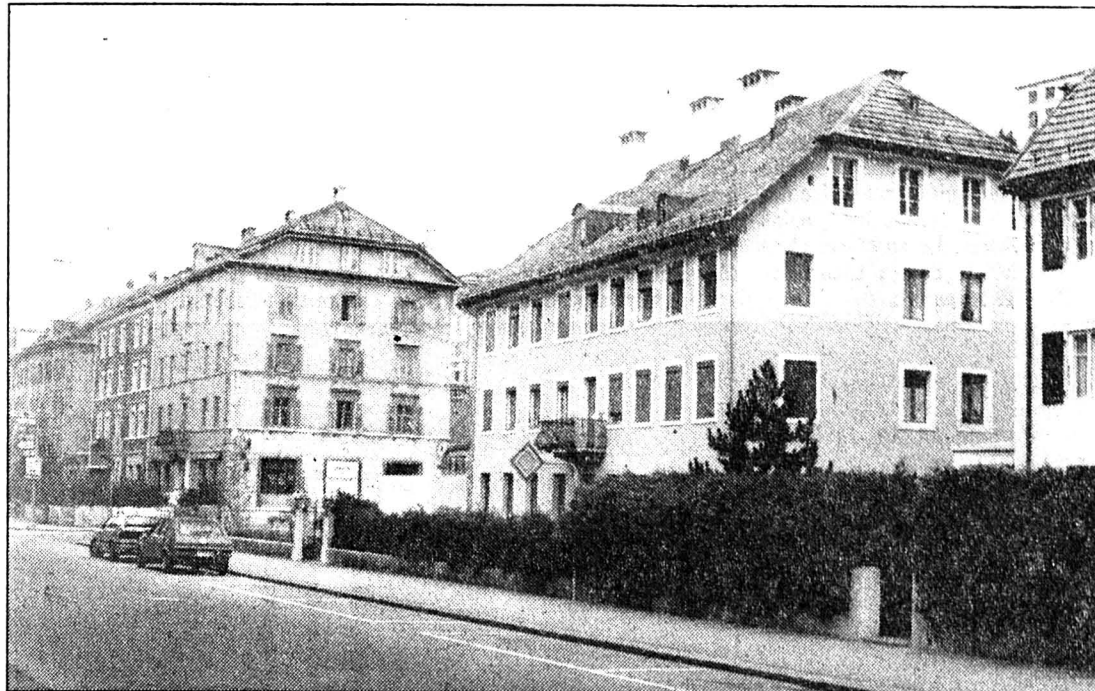
Club sorptomist. - Jeudi 19, rendez-vous à 19 heures au cercle de l'Union; soirée de Noël.

Contemporaines 1909. - Mercredi 18, rencontre au café Central à 14 h 15. Inscriptions pour le repas de midi du 9 décembre.

Contemporaines 1919. - Mercredi 25, réunion à 14 h 30 au cercle de l'Union (M.-A. Calame 16).

Anarchie de couleurs

Les façades locloises s'égaient, mais...



A la rue de France, les propriétaires n'ont pas hésité à faire ce que bon leur semblait. Le résultat est éclatant, mais un peu douteux... (Photo Impar-Favre)

La population assiste depuis quelque temps au Locle à la réfection de plusieurs façades d'immeubles. L'initiative, qui incombe aux seuls propriétaires, est parfaitement louable. Ils n'éprouvent cependant pas toujours le besoin de se concerter et choisissent leur couleur préférée sans se soucier de celle de la maison voisine. Dans certains quartiers, c'est l'anarchie la plus totale; raison pour laquelle, lors d'une récente séance du Conseil général, le groupe radical a demandé de supprimer la Commission des façades.

L'exemple le plus frappant et le plus... coloré se trouve à la rue de France. Un jaune citron vire au vert pistache, qui lui-même passe au rouge écrevisse. Du plus bel effet! Pour deux des trois bâtiments refaits, le conseiller communal Charly Débieux - chef des Travaux publics - explique qu'il a été mis devant le fait accompli; et de relever que si dans ce secteur de nombreuses façades devaient être rénovées, les propriétaires seraient appelés à modifier leur couleur.

Une rapide enquête a révélé que les maisons étaient à l'origine fort gaies. Avec le temps, leur aspect s'est terni. Il est en conséquence justifié de les repeindre avec des tons vifs; mais il semble que l'harmonie devrait être de rigueur. Nul doute que beaucoup ignorent que la teinte est en principe examinée par l'exécutif avant que les travaux ne débutent.

PENSER À L'AVENIR

Dès lors, dans le cas où des doutes subsistent quant à l'approbation d'une couleur, la Commission des façades est consultée pour la déci-

sion finale. Une réponse mitigée, voire négative entraîne de nouveaux contacts avec le propriétaire afin de lui demander de modifier ou d'atténuer la couleur choisie.

Pour pallier de nouvelles surprises, le Conseil communal a écrit aux propriétaires du centre-ville, aux gérances et aux entreprises de peinture pour leur proposer un plan d'action bien défini. Dans un premier temps, les personnes ou groupements concernés seront contactés par Orlando Orlandini, secrétaire des Travaux publics. Il leur présentera un très vaste éven-

tail de teintes (à tendance plutôt pastel) dans lequel il faudra choisir trois couleurs qui pourraient être appliquées lors de la réfection des façades de la bâtisse leur appartenant.

HARMONIE TOUJOURS...

Après avoir fait le tour des propriétaires, il sera procédé à une comparaison des tons. Si les teintes envisagées forment une harmonie acceptable, il sera alors possible de les poser. Dans le cas contraire, une réunion des propriétaires en cause sera organisée pour qu'une solution soit trouvée en

commun. Ce choix tiendra compte des façades repeintes dernièrement et celles comprenant d'autres types de revêtements tels béton brut, pierre naturelle...

Une fois la teinte désignée, elle sera classée et rappelée lors de la rénovation de la façade concernée, chacun étant bien sûr seul juge du moment opportun de ces transformations. Cette démarche est faite dans le souci de garder à la cité en général son cachet et son charme. Un seul souhait: que les propriétaires jouent le jeu... PAF

● Lire également le «Regard» en page 17.

Bonjour Hans, guten Tag Pierre

Bilan positif des échanges linguistiques scolaires

Les échanges linguistiques scolaires entre élèves loclois du niveau secondaires et jeunes alémaniques du même âge se multiplient et s'engagent même sur la voie d'une forme d'institutionnalisation. Le but de ces contacts bilatéraux: motiver les écoliers loclois pour l'apprentissage de la langue de Goethe, enrichir leurs connaissances par des séjours outre-Sarine et tenter de gommer les préjugés qu'ils peuvent nourrir à l'égard de leurs camarades alémaniques.

Cette année, bien plus que par le passé ces échanges bilatéraux se sont multipliés. «C'est une mode» sainement contagieuse et les élèves aiment bien attraper ce virus» constate de manière imagée une enseignante d'allemand à l'Ecole secondaire et supérieure de commerce du Locle.

A entendre les professeurs d'allemand qui enseignent dans cet établissement, le bilan de ces contacts est globalement très positif.

Echangez, échangez, il en reste toujours quelque chose! Ne serait-ce par la suite que cette correspondance entre élèves d'ici et de Suisse allemande, ou ces envois de cassettes et de disquettes qui permettent de maintenir les liens tissés généralement lors d'une semaine vécue en commun.

FORTE DEMANDE

Maintenant responsable de la coordination de ces échanges, Mireille Grosjean, professeure à l'Ecole secondaire, relève que les demandes provenant de la Suisse alémanique sont en constante augmentation. A tel point que, par rapport à l'infrastructure scolaire du niveau secondaire, le seuil de la saturation est atteint. En effet,

pour une classe du Locle qui se rend en Suisse allemande, trois d'outre-Sarine souhaitent établir des contacts avec des jeunes Loclois. «Cela pose des problèmes d'organisation pour nos collègues, surtout lorsque les visiteurs désirent suivre des leçons de mathématique, d'histoire par exemple, car le programme doit être suivi malgré tout» résume Mme Grosjean.

Depuis août dernier toutes les classes de 4e année de l'Ecole secondaire ont déjà eu un contact, sous une forme ou une autre avec des élèves alémaniques.

LE PROGRAMME LOCLOIS

Ces échanges peuvent prendre de multiples aspects. Très fréquemment des classes venues des bords de la Limmat ou d'ailleurs occupent le centre d'accueil des Calame, Chante-Joux pour une «grüne Woche». Certains enseignants inscrivent cette semaine verte dans le cadre d'un séjour à portée linguistique et s'adressent à l'Ecole secondaire pour que les élèves se rencontrent. En général, un programme type, comprenant des leçons communes, une promenade en ville, des Moulins souterrains, du Musée d'horlogerie ainsi qu'une excursion au Saut-du-Doubs, est mis sur pied à l'intention des visiteurs. Parfois, surtout lorsqu'il s'agit d'un échange, le programme est plus élaboré, surtout si les jeunes Alémaniques sont hébergés dans des familles locloises.

Dans ce cas les contacts établis sont plus profonds et les échanges de correspondance entre les élèves se poursuivent de façon continue. «Un point est important» souligne

Mme Grosjean «il faut que les écoliers aient le même âge car ils partagent les mêmes goûts musicaux, vestimentaires, même si parfois la mentalité d'ici n'est pas identique».

EXPERIENCE OUTRE-SARINE

C'est une telle expérience qu'une enseignante, Mme Benoit a conçue avec beaucoup de dévouement. A la fin du mois d'octobre par demi-classe mélangeant Alémaniques et Romands, à raison de trois jours dans chaque ville Loclois et élèves de Buchs ont séjourné les uns chez les autres. Ici comme sur les bords du Rhin, par des jeux-safari les élèves devaient obligatoirement s'adresser aux passants pour obtenir des réponses à des questionnaires.

«Tous mes élèves ont trouvé cette expérience positive et trop courte» ajoute Mme Benoit.

Dans une classe de 4e moderne, pour renouer des contacts préalablement établis par un tel échange, ce sont les élèves eux-mêmes qui ont élaboré, programmé jusque dans les moindres détails une semaine passée à Worb aux portes

de Berne. Visite de la ville fédérale, de la région ainsi que du Palais furent inscrits à l'ordre du jour. Lors d'une soirée «boum», comme c'est presque toujours le cas durant de telles opérations, Alémaniques et Romands eurent l'occasion d'abattre, parfois par les sentiments, les frontières linguistiques. Mme Grosjean pour sa part a vécu une semaine sur les bords du Greifensee (entre Uster et Zurich) avec sa classe. Visite de la ville, de l'aéroport de Kloten, du Musée national, mais aussi une journée en classe composèrent l'essentiel du menu de ce séjour. «Faire l'école ailleurs et autrement» résume-t-elle. Ce fut une parfaite réussite prouvée quelque temps plus tard lorsque ses élèves accueillirent des camarades venus de Thoune. Wunderbar! En peu de temps on put alors apprécier les progrès réalisés par les Loclois lors de leur séjour en Suisse alémanique. Ceux-ci avaient pris de l'assurance et se débrouillaient correctement dans les conversations avec les jeunes de leur âge. Pas de problème non plus lors de la soirée disco. Mais là il est vrai, pas besoin de se parler; le regard et les gestes suffisent... (jcp)



Jeunes Loclois et élèves du même âge venus de Thoune à titre d'échange linguistique réunis pour une photo de famille. (Photo privée)

FRANCE FRONTIERE

Retour du déserteur du Barbox

Papa a accompagné fiston à la caserne

Absent illégalement de son régiment depuis lundi 9 novembre, Eric Rondot, fils d'un agriculteur du Barbox, était considéré comme déserteur. («L'Impartial» du 12 novembre). Appuyé par son père le jeune appelé agissait ainsi pour s'élever contre «les mauvais traitements et les humiliations» dont il est l'objet à l'armée. Il a toutefois regagné, samedi, son régiment accompagné de son père.

«L'affaire du déserteur de Barbox» qui a tenu la presse nationale française durant quelques jours a donc trouvé son épilogue. Le retour d'Eric Rondot à son régiment d'infanterie, le 110e stationné à Donaueschingen (RFA) est le résultat de plusieurs contacts téléphoniques entre les autorités militaires et le père du déserteur qui, (symboliquement?) le 11

novembre dernier, assurait qu'il ne retournerait jamais.

Les militaires avaient toutefois eu la volonté de régler cette affaire à l'amiable afin de faire rentrer Eric dans la voie de la légalité. Sur le fond son père, Léandre Rondot, maintient ses accusations contre les méthodes d'entraînement qualifiées d'inhumaines, du 110e régiment d'infanterie. Ce point aura fait l'objet d'un entretien entre les Rondot et le colonel Braun, chef de cette unité. Il n'empêche que depuis le début de cette affaire plusieurs témoignages sont sortis de l'ombre pour confirmer les affirmations avancées par ce jeune homme. A Fribourg (RFA), au quartier général des forces militaires françaises en Allemagne on affirme que ces accusations sont sans fondement. (jcp)

Opération d'amélioration de l'habitat dans le Val de Morteau

Une vaste opération de réhabilitation de l'habitat rural intéresse depuis le 1er janvier de cette année le Val de Morteau. Elle concernait 84 logements au terme du premier semestre 1987 et se poursuivra jusqu'à fin 1991.

L'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat a déjà injecté 2,1 millions de francs français de subventions dans cette campagne, soit environ 30 à 40 pour cent du montant des travaux. Celui-ci pour

l'ensemble du programme est estimé à 4,09 millions de ff.

De plus, cette opération pourrait subventionner un projet de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Il consisterait en une suppression du parking actuel, en lieu et place duquel serait aménagé un jardin public. Les places de stationnement annexées seront transférées rue du Collège, à l'emplacement des préfabriqués Schroth où un parking sera ouvert. (pr.a.)

ETAT CIVIL

LE LOCLE

Naissance

Piegay Mélanie, fille de Piegay Alain André Gérard et de Véronique, née Delay.

Mariage

Huguenin Elie François Laurent et Mowolabacus Bibi Joubeda.

Voici revenu le temps des petits biscuits!

Lorsque les soirées s'allongent et que l'époque de Noël approche, c'est à la cuisine que se retrouve toute la famille...

Vous trouverez tous les ingrédients nécessaires à la confection de délicieux petits biscuits de fin d'année, à votre magasin Migros.



Offre spéciale du 18.11. au 1.12.

Chocolat de ménage

200 g ~~170~~ **130** (100 g = -.65)

Margarine Sanissa

4 x 125 g ~~290~~ **230** (100 g = -.46)

Raisins secs

300 g ~~110~~ **-.90** (100 g = -.30)

Offre spéciale du 18.11 au 1.12

Sucre fin cristallisé

1 kg ~~1.25~~ **-.90**

Beurre de cuisine

250 g ~~3.40~~ **295** (100 g = 118)

Oeufs suisses d'élevage au sol

La boîte de 6 ~~220~~ **180**

MIGROS

Multipack du 18.11 au 1.12

Farine fleur

1 kg ~~1.80~~ **140**
A partir de 2 kg

Noisettes et amandes moulues

-.30 de moins

Exemple: noisettes 180 g ~~1.80~~ **150** (100 g = -.83,3)

A partir de 2 sachets au choix

Tiffany 9 mois

cherche tout de suite:
gentille jeune fille
pour s'occuper d'elle dans village valaisan, au pied des pistes de ski.
☎ 027/23 27 30.

Restaurant de la Place
Les Brenets - ☎ 32 10 01

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Monlogis SA

A vendre au Locle
petits immeubles locatifs
à rénover

GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle
☎ 039/31 62 40

VAUCHER Sport
LE LOCLE

cherche pour tout de suite
vendeuse qualifiée à mi-temps
en articles et confection sport. Conditions: avoir bonne connaissance en articles de sport et contact facile. Se présenter au magasin rue du Temple, ☎ 039/31 13 31.

Restaurant du Doubs
C'est super... ☎ 039/32 10 91
fermé dimanche soir et lundi

GABERELL
pour vos travaux de **CHARPENTE MENUISERIE**
LE LOCLE TÉL 039/31 87 19



Le Locle
Rue de France 8

Samedi 21 novembre 1987
de 9 à 18 heures

Vente de la Croix-Bleue

Tout pour votre marché
Son buffet soigné - Son ambiance
Surprises pour les enfants

Après avoir fait votre marché à la vente, prenez-y votre repas de midi

Potage, choucroute garnie, café: Fr. 12.-

Inscriptions jusqu'à jeudi soir
par téléphone chez MM. Duvanel:
☎ 039/31 21 94
ou 039/31 29 55

offres d'emploi

MIGROS

désire engager pour le restaurant de son
MM Le Locle, une

aide de cuisine auxiliaire

disposant de bonnes connaissances culinaires.

Horaire: à discuter

Les personnes intéressées sont priées de contacter Mlle Duchmann, gérante du restaurant,
☎ 039/32 17 32

A vendre
bois dur scié

Fr. 150.-/stère, pris sur place.
☎ 039/37 15 00

A vendre
chiots bobtails colleys

tatoués, vaccinés, pédigrées, parents champions internationaux.
Téléphone 0033/84 92 52 72

A vendre
Ritmo Super 75

Expertisée, 1983, 51 000 km, excellent état, double emploi.
Fr. 6 600.-
☎ 039/23 51 30

DETTES ASSISTANCE INTERVALLE
(022) 28 49 40

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Nouveau. La force compacte.



Une silhouette qui coupe le souffle - et le vent. Un capot abritant la technique Peugeot qui fait les champions. Un rapport performances/prix qui ne craint aucun rival. Tout cela dans une 3 portes dont on va entendre parler... 1905 cm³, 100 ch DIN, injection Bosch L-Jetronic, catalyseur à 3 voies et sonde lambda (conforme aux normes US 83). Boucliers anti-chocs surbaissés, becquet, pneus à taille super-basse 185/55 HR 15, roues en alliage léger, direction assistée, 4 freins à disques (ventilés à l'avant), sièges baquet - et nous en passons... **Fr. 21 800.-**

PEUGEOT 309 GTI

GARAGE R. ROBERT
Les Ponts-de-Martel - ☎ 039/37 16 22

PEUGEOT TALBOT *Voilà des Automobiles!*

Echo de l'Union - Le Locle match au loto

Vendredi 20 Novembre
Salle FTMH, à 20 h 15

Abonnement Fr. 12.- pour 30 tours + carton

Lenteurs administratives

«Ne tirez pas dans le dos des fonctionnaires»

Les députés André Schor, Maurice Jacot (rad) et Jean-Gustave Béguin (lib) regrettent les multiples retards pour la sanction des plans transmis à l'Etat, par l'intermédiaire de l'Intendance des bâtiments. Tous trois estiment qu'il faut prendre des mesures urgentes pour améliorer la circulation des dossiers au sein des différents services de l'administration.

Des critiques jugées injustes par le conseiller d'Etat André Brandt. Il s'en expliquera. Cela fait cinq ans que l'on tente d'accélérer la procédure. Un dossier transmis à l'Intendance des bâtiments prend 6 à 8 semaines pour son examen, de 6 à 8 mois s'il s'agit d'un dossier particulier ou de grande ampleur. Des délais tout à fait normaux. Le canton ne peut pas déroger aux multiples obligations légales, notam-

ment à la législation fédérale fort complexe et touffue.

L'Etat va néanmoins prendre une mesure. Sur les 62 communes du canton, 58 transmettent pour préavis leurs plans au canton. L'examen est gratuit. L'Etat a décidé de les facturer aux communes, ce qui devrait lui permettre d'engager du personnel car celui-ci est manifestement submergé de tâches.

«Mais ne tirez pas dans le dos des fonctionnaires», lancera André Brandt. Autre mesure envisagée: l'Etat publiera un annuaire qui permettra aux communes de vérifier d'emblée si les dossiers sont complets.

Pour le député Pierre Comina (lib), les fonctionnaires ne sont pas en cause.

C'est la circulation des dossiers au sein de l'administration qui fait problème.

Lutte contre la drogue et l'alcoolisme

Selon le député Jean-Claude Leuba, la police neuchâteloise manque de personnel pour mener une action efficace contre la drogue et l'alcoolisme, notamment chez les jeunes. Il suggérerait au chef du Département de police d'étendre les contrôles dans les établissements publics et d'inciter ces derniers à offrir des boissons non-alcoolisées à un prix plus bas que la bière.

André Brandt précisera que la prévention dans les établissements

publics étaient d'abord l'affaire des patrons d'établissement. L'idée d'offrir des boissons non-alcoolisées au même prix que la bière pourrait être évoquée dans le cadre de la nouvelle loi sur le commerce de détail. S'agissant de l'alcool au volant, la police ira plus loin que les simples contrôles en cas d'accidents. On ne bouclera pas tout-à-fait un village ou une ville pour contrôler systématiquement tous les automobilistes mais des contrôles seront renforcés le week-end.

La gauche ne lâche pas l'os policier

La nouvelle caserne rebondit devant le Grand Conseil

Le Grand Conseil neuchâtelois a poursuivi, hier, l'examen du budget 1988 de l'Etat. L'élément politique le plus intéressant aura été le débat sur le projet de nouvelle caserne de police, doublée de la centrale de surveillance des tunnels N5 et de la Vue-des-Alpes. Construction qui serait l'œuvre de la Caisse de pension. Les députés Jean-Pierre Ghelfi (soc) et Frédéric Blaser (pop) sont à nouveau montés au créneau. Non pour s'opposer au projet mais pour dénoncer la procédure qui écarte une sanction du Grand Conseil et du peuple. Depuis la présentation du rapport d'information, le Conseil d'Etat a tout de même fait une concession: le montant des locations, objet à l'appui des deux recours déposés devant le Tribunal fédéral, pourrait être soumis à l'appréciation du Grand Conseil par le biais d'un décret et ne pas être simplement inscrit au budget.

Pour la clarté du débat, rappelons quelques faits. Le Conseil d'Etat soumet au début 1987 un rapport d'information au Grand Conseil faisant état du projet de nouvelle caserne de la police, doublée de la centrale de surveillance des tunnels. Le Grand Conseil en prendra acte, à l'exception des socialistes et du pop estimant que le projet devait être réalisé par l'Etat ou, à tout le moins, que le montant des nouvelles locations qui en découlerait fasse l'objet d'un vote du Grand Conseil, voire du peuple si le montant dépasse les compétences financières du Parlement.

Le Grand Conseil suit le gouvernement. Jean-Pierre Ghelfi (soc) et Frédéric Blaser (pop) déposent alors tous deux un recours devant le Tribunal fédéral.

ÉTONNEMENT

Jean-Pierre Ghelfi (soc) a fait part de son étonnement hier, devant le Grand Conseil. Pour constater d'abord que le chef du Départe-

ment des Travaux publics et de la police tient des propos différents dans son mémoire envoyé au TF de ceux tenus devant le Grand Conseil. Il précise que le montant des nouvelles locations serait soumis à un décret, permettant ainsi aux députés de se prononcer avant la réalisation effective des travaux. Procédure à laquelle, selon Jean-Pierre Ghelfi, il s'était refusé.

Deuxième surprise: l'architecture du bâtiment, très austère dans le rapport du Grand Conseil, est complètement modifiée. Car l'architecture proposée allait manifestement à l'encontre de la Caisse de pension qui, en cas d'impossibilité de construire l'immeuble pour la police, lui donnerait une vocation administrative.

Frédéric Blaser monte également à la barre. A ses yeux, le Conseil d'Etat a fait une... Le Conseil d'Etat affirme dans son mémoire transmis au TF qu'un rapport d'information au Grand Conseil a la même valeur qu'un

rapport présenté au public. Or, manifestement c'est juridiquement inexact car le Grand Conseil vote et exprime une opinion. Comme M. Ghelfi, F. Blaser considère que le Conseil d'Etat n'a jamais déclaré que les dépenses des locations feraient l'objet d'un décret. «Si cela avait été dit, nous n'aurions pas fait recours», expliquera-t-il.

UNE QUESTION DE PRINCIPE

André Brandt, chef du Département des travaux publics et de la police, écoutera sans broncher les remarques des députés Ghelfi et Blaser. Il expliquera qu'il avait toujours affirmé qu'il y avait trois niveaux de compétence et que la question à trancher par le Grand Conseil avait été une question de principe. A savoir: appartient-il à l'Etat de construire cet immeuble rue des Poudrières ou peut-il s'en remettre à la Caisse de pension? La procédure choisie était dictée par l'urgence de réaliser la centrale de surveillance des tunnels avant 1992.

Compte rendu:
Pierre VEYA

«Le Grand Conseil nous a donné satisfaction en prenant acte du projet», précisera-t-il avant d'ajouter que la police n'était pas la seule concernée par cet immeuble. D'autres services de l'Etat pourraient également y être relogés, voire même servis de bureaux relais pour le service de la promotion de l'économie.

«Le seul problème qui subsiste est de savoir qui est compétent

pour décider de surplus des locations qui en découlerait, le peuple ou le Grand Conseil suivant que l'on prend en compte la totalité du montant des locations (720.000 francs) ou le surplus de location par rapport à Balance 4 (locaux actuels de la police cantonale)», dira-t-il en substance.

Enfin, le Conseil d'Etat estime qu'il n'est pas sain d'aller chaque fois devant le peuple lorsque l'Etat change de bâtiment. Décret ou budget: le Conseil d'Etat est prêt à soumettre la dépense des locations au Grand Conseil par voie de décret, dès le moment où il connaîtra le prix réel. André Brandt ne le cachera pas, le Conseil d'Etat prend ses précautions...

LE PARLEMENT «PASSÉ SOUS LA JAMBE»

Et Frédéric Blaser de répliquer: «C'est la première fois qu'une location sera soumise au Grand Conseil. Cela veut dire que nous avons gagné notre recours. Vous venez de nous donner raison». Le député de souligner ensuite que la voie choisie permet d'éviter le recours au peuple alors que le crédit pour Perreux et l'Ecole ETS du Locle ne font aucun problème.

Jean-Pierre Ghelfi partage l'analyse de son collègue, tout en regrettant que le Grand Conseil soit «passé ainsi sous la jambe».

André Brandt perd un peu de sa sérénité et clot le débat par ces mots: «Vous n'avez jamais voulu comprendre. Vous êtes des purs, nous sommes des impurs...»

On en reparlera à coup sûr le jour où le TF fera connaître sa décision.

De tout un peu

Ou la curiosité des députés

La session du Grand Conseil, consacrée au budget, est l'occasion pour les députés d'intervenir sur quantité de sujets. Nous retenons les plus significatifs ou véritablement informatifs.

Résidences secondaires. - Selon le député Louis-Albert Brunner (lib), les résidences secondaires posent un certain malaise car leur propriétaire, à l'exception de l'impôt sur la fortune et le revenu de celle-ci, ne paie aucun impôt dans la commune d'accueil. Difficile de trouver une solution, répondra en substance le chef du Département des finances, René Felber, les raisons: les accords cantonaux contre la double imposition. Mais il invite toutefois les communes à vérifier si leur propriétaire réside plus de 90 jours. Dans ce cas, la commune peut demander un partage fiscal, solution semble-t-il peu utilisée par les communes.

Tourbières. - Archibald Quartier (soc) a demandé au Conseil d'Etat ce qu'il pensait des recours téméraires, déposés à la suite du refus de vendre par la ville de Neuchâtel les terrains qu'elle possède dans la vallée des Ponts-de-Martel, destinés à un centre balnéologique. A, Quartier qualifia les auteurs des recours de «mauvais perdants», de «clowns tristes». Réponse de Pierre Dubois, chef du Département de la justice: le recours est un droit fondamental du citoyen. La chancellerie doit les traiter même si elle perd du temps.

Rail 2000. - Le député Charles-André Kaufmann (lib) est favorable au projet Rail 2000 mais s'inquiète de la faisabilité du projet alors que le nouvel horaire n'est pas encore digéré et que les retards des trains sont nombreux. Pour M. Kaufmann, il est impératif que les CFF redeviennent à nouveau crédibles.

André Brandt expliquera que les retards ne devaient pas être exagérés. Ils proviennent du formidable effort déjà entrepris par les CFF. Mais ces imperfections ne doivent pas jeter le doute sur un projet ambitieux et vital pour le canton de Neuchâtel.

Ramoneurs, pollution, Creys-Malville

Projets et réflexion du Conseil d'Etat

Selon le député Jean-Claude Leuba (soc), il y a des dysfonctionnements et des abus dans l'application de la loi sur la police du feu de la part des ramoneurs. Certains ramoneurs, au bénéfice d'un monopole, iraient au-delà de leurs attributions.

André Brandt expliquera que la mission attribuée aux ramoneurs n'était pas toujours bien comprise. La loi prévoit deux tournées, une grande et une petite. Il n'a jamais eu connaissance de cas précis d'abus. Des critiques proviennent du fait que les ramoneurs doivent procéder aux nouveaux contrôles anti-pollution, ce qui demande un certain temps d'adaptation.

INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

De la pollution, il en a été précisément question. En réponse au député Pierre Ingold, le chef du Département des Travaux publics André Brandt a précisé que le canton de Neuchâtel marquerait l'Année européenne de l'environnement. Le Conseil d'Etat a mandaté des experts pour élaborer un concept portant sur l'information de la popula-

tion sur les questions de l'environnement, afin qu'elle puisse intégrer ses problèmes dans un esprit constructif dans la vie quotidienne. En outre, une deuxième unité mobile de contrôle de la qualité de l'air va être achetée par l'Etat.

TOURBIÈRES

L'Etat, précisera encore André Brandt au député Pierre Ingold, n'a pas jugé utile de participer au financement d'une étude de l'Université sur les tourbières des Ponts-de-Martel. Dommage, dira en substance Pierre Ingold, car manifestement cette étude aurait pu servir de point de départ à l'étude d'impact qui devra être entreprise pour le projet de remaniement de Brot-Plamboz.

Creys-Malville. En réponse à une question Jean-Jacques Dubois, André Brandt a précisé que le Conseil d'Etat avait écrit au Conseil fédéral pour soutenir le canton de Genève dans sa requête visant à obtenir de la part des autorités françaises une étude neutre avant le redémarrage du surrégénérateur Super-Phenix. Les démarches sont en cours mais n'ont pas encore abouti.

LE GRAND CONSEIL EN BREF

● Le Grand Conseil a accordé la naturalisation à 80 personnes, représentant 65 dossiers.

● Les demandes de trois grâce ont été classées (réf.: refusées en fait) sans discussion. Seul le député Jean-Luc Virgilio (soc) a jugé la demande F. F. «insultante pour d'autres condamnés et au principe de la grâce». Le demandeur a en effet commis depuis l'acte pour lequel il demandait la grâce un accident mortel ayant entraîné la mort d'un père de famille de trois enfants, lors fauché par la voiture conduite par F. F. en état d'ivresse grave.

● Requirants d'asile. Le canton de Neuchâtel connaît une forte augmentation des requêtes (81 dossiers supplémentaires à fin octobre par rapport à 1986). Ils seront sans doute plus de 400 demandeurs d'asile à la fin de l'année. Au député libéral Pierre Humbert, Jean Claude Jaggi précisera que le canton était dans l'obligation de trouver de nouveaux lieux d'accueil.

● Démission. Le député Jean-François Mathez, lib, a annoncé sa démission pour le 31 décembre 1987 pour des raisons de santé et professionnelle.



Militaires ou adeptes de Rambo?

Curieuse rencontre de promeneurs

Promeneurs, attention! Des «Rambo» hantent les forêts neuchâteloises. Ou plutôt, des promeneurs suisses alémaniques ont fait le 24 octobre dernier de curieuses rencontres.

Descendant du Chasseral sur Valangin, ils entendent des coups de feu. Peu avant Valangin, ils découvrent que le terrain est balisé par des bandes de papier blanc. Poursuivant leur chemin alors que personne ne les interpelle, ils se retrouvent en présence d'un groupe d'une dizaine de personnes en tenue bleue et cinq jeunes gens de moins de vingt ans en tenues style «Rambo».

Selon le député Claude Zybach, qui rapportait hier devant le Grand Conseil les propos du groupe de promeneurs, un militaire gradé les accompagnait. Certains étaient armés de mousque-

tons, d'autres de fusils d'assaut, un autre groupe dispersé dans la forêt était armé de roquettes anti-char!

Deux cents mètres plus loin, le groupe de promeneurs aperçoit une voiture avec plaques neuchâteloises qui se rapprochait d'eux; un des passagers menaçant le groupe avec son fusil. Selon le député, il semble que tout ce monde tirait des cartouches à blanc.

Le député s'étonnera alors qu'un éventuel exercice militaire puisse se dérouler sans avertissement; de la présence de jeunes gens en tenues de Rambo. De s'indigner d'un exercice qui visiblement fait penser à ce nouveau jeu de guerre importé des Etats-Unis.

Et le député de terminer son intervention par cette phrase: «Si ces quelques personnes, désireuses de sensations fortes veulent se

dérouler, et bien qu'elles s'enferment dans leur garage et qu'elles jouent à la roulette russe. Avec de vraies balles!»

«SURPRIS ET STUPÉFAIT»

Le chef du Département militaire, Jean Cavadini s'est montré à la fois surpris et stupéfait de la narration du député Claude Zybach. Un député lui glissera à l'oreille qu'il s'agissait peut-être de la section des sous-officiers du Val-de-Ruz. Il a promis de mener une enquête car, dira-t-il avec humour, «il est discourtois de tirer sur les promeneurs». S'il s'agissait de militaires, il est évident que des précautions devaient être prises. Quant à interdire à des citoyens de jouer aux «Indiens», Jean Cavadini n'y est pas favorable, pour autant qu'on ne trouble par l'ordre public. Episode à suivre...

bien sûr!

Une européenne



Importateur officiel
des véhicules Audi et VW
5116 Schinznach-Bad
et les 585 partenaires V.A.G

L'ambulance à pleins gaz

Accord financier des communes du Val-de-Travers

Les communes du Val-de-Travers financeront le service de l'ambulance. Les Conseils généraux doivent encore se prononcer, mais le marché paraît conclu. Au lieu de 4,20 fr par habitant, elle ne payeront finalement plus que 1,28 fr. De quoi mettre tout le monde d'accord et permettre à l'ambulance de rouler à pleins gaz.

Depuis la retraite prématurée des ambulanciers, actifs depuis 1971, et pendant l'intérim assuré par la police locale de Sainte-Croix, le comité de la « Région Val-de-Travers » s'est penché sur l'avenir de ce service offert à la population.

Le projet étudié était le suivant: une équipe de vingt volontaires, hommes issus du Centre de secours régional, et femmes, assurent le service jour et nuit, 24 h sur 24 pour les urgences. Les transports normaux sont effectués par le personnel de l'hôpital. Les ambulanciers travaillent en duo, ils sont équipés de « bips » radio en

liaison avec le No 117, reçoivent 30 fr pour un piquet de 24 h et 100 fr pour un week-end. A ces coûts de fonctionnement et d'équipement s'ajoutent la compensation des pertes de salaire et l'entretien des véhicules. C'est-à-dire une somme annuelle de 50.000 fr environ, soit 4,20 fr par habitant.

À LA BAISSE

Il y eut quelques grincements de dents quand le montant fut annoncé aux communes réunies dans le comité de la « Région ». Bernard Cousin, conseiller communal à Fleurier, décida de

reprendre le problème à zéro. Et arriva, quelque temps plus tard, avec le même projet mais beaucoup moins coûteux: 1,28 fr par habitant!

Une erreur de 12.000 fr dans les premiers calculs et l'utilisation des nouveaux tarifs pratiqués depuis le 1er juin 1987 par les ambulanciers de Sainte-Croix, expliquent cette révision à la baisse.

Avec son nouveau projet, Bernard Cousin met à la charge des communes les indemnités de

piquet et la compensation des pertes de salaire. La Croix-Rouge régionale se charge des frais occasionnés par les véhicules et l'achat de matériel. Elle encaisse un montant par km parcouru; les communes perçoivent une taxe pour les sorties de l'ambulance.

La proposition de Bernard Cousin a emballé tout le monde. Les législatifs devront encore se prononcer mais l'affaire paraît d'ores et déjà conclue. JJC

Trente-trois ferrovipathes

«L'Eclisse» dans son fourgon de Saint-Sulpice

«L'Eclisse», qui réunit 33 amoureux des petits et des grands trains, des «ferrovipathes», a brossé dernièrement le tableau de ses activités. Tout va bien pour ce club âgé de cinq ans seulement.

«L'Eclisse» tient ses réunions dans son fourgon stationné en gare de Saint-Sulpice. Le RVT encaisse une taxe de garage de 600 francs. Un montant élevé pour ce petit club qui a engagé des négociations dans l'espoir de le réduire.

Durant le dernier exercice, «L'Eclisse» a tiré un autocollant (un millier d'exemplaires déjà vendus, nouvel autocollant en préparation), loué son fourgon pour une exposition artistique en gare de Fleurier, vécu sa sortie annuelle dans le Jura avec retour par... Soleure et s'est promenée jusqu'à Frasnes avec le dernier TEE.

Dans le cadre du Vapeur-Val-de-Travers, «L'Eclisse» a rénové, en juillet-août, le wagon-restaurant

et gardé les passerelles des wagons en août-septembre pendant la circulation des trains à vapeur.

Une activité variée, vécue dans une belle ambiance et qui vaut au club l'arrivée de sept nouveaux membres. (sp-jjc)

Autorisations de pratiquer

Lors de sa séance du 11 novembre, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Bernadette Delley, à Cormondrèche, à pratiquer dans le canton en qualité de technicienne pour dentiste; M. Maurice Houriet, aux Brenets, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin; Mme Ursula Koehler, à Nidau (BE), à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste; Mme Chantal Jornod, aux Verrières et sœur Gabrielle Joseph, à Boudry, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmières. (comm)

Dos à dos

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Le pont CFF situé en dessous du village des Hauts-Geneveys a déjà été le «témoin» de nombreux accidents. La majorité d'entre eux relève du même scénario.

Deux conducteurs circulent de Malvilliers en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant le pont CFF, là où la route marque un virage sur la gauche, le second entend de dépasser le premier.

Survient alors une collision où l'un accusera l'autre d'avoir coupé le virage en empiétant sur la voie de dépassement. L'autre reprochera au premier de s'être laissé déporter dans le virage et d'avoir empiété sur la voie de droite.

Dans le cas de P. B. et J.-M. M., il n'y a aucun témoin. Les débats, face aux exposés contradictoires des prévenus, n'ont pas permis d'établir un comportement fautif à charge de l'un ou l'autre des automobilistes. Le président a renvoyé P. B. et J.-M. M. dos à dos en les acquittant tous les deux, frais à la charge de l'Etat.

R. H. est renvoyé devant le tribunal sous la prévention d'abus de confiance. Le prévenu a conclu des contrats de location de deux téléviseurs couleur et d'un magnétoscope. S'il a payé, au début, quelques mensualités, il a perdu cette bonne habitude par la suite. Ce comportement a provoqué le dépôt d'une plainte. En fait, R. H. a remis ces appareils à son frère, domicilié en Yougoslavie, en paiement d'une dette. Le prévenu a voulu payer un acompte au commerçant-plaignant, que celui-ci a refusé.

«L'employé m'a dit que les appareils m'appartenaient si je payais...», a expliqué le prévenu.

«Justement, vous n'avez pas payé, lui a répondu le président.

L'audience a été renvoyée pour audition de l'employé de la partie plaignante.

K. W. a comparu, sous la prévention de diffamation, pour avoir émis des doutes sur les causes réelles du décès d'un habitant de la région. La rumeur a colporté ces «doutes». Faut-il préciser que ces ragots, salissant la mémoire d'un proche, n'ont pas plu à la plaignante?

La conciliation tentée par le président a abouti. K. W. a signé une déclaration dans laquelle il affirme qu'il n'a en aucune manière eu l'intention de salir la mémoire du défunt. La plainte a été retirée et le président a ordonné le classement du dossier.

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffe. (zn)

ÉTAT CIVIL

BOUDEVILLIERS (septembre)

Décès

Perruchoud Georges Benoit, aux Geneveys-sur-Coffrane, né en 1927, époux de Letizia Ester née Cortesi. - Bippus, née Grosclaude Marthe Olga, à Fontainemelon, née en 1904, veuve de Marcel André. - Dessales née Widmann, Mathilde Cécile, à Dombresson, née en 1902, épouse de Georges Edouard. - Debély Edgar Henri, à Dombresson, né en 1905, époux de Antoinette née Soguel. - Geiser Jules Eugène, à Dombresson, né en 1907, veuf de Frieda née Veillard.



L'ambulance sur les lieux d'un drame routier. (Photo Impar-Charrère)

Immobilier

A vendre à Montmolin
terrain pour villas
de 3250 m².
Services publics sur place.
Faire offre sous chiffres
F 28-065034, Publicitas,
2001 Neuchâtel

A vendre **chalet**

situé aux Hauts-Geneveys, 5 1/2 pièces,
102 m², fondations en béton, garage,
terrain 500 m².
Libre dès printemps 1988.
Prix: Fr. 350 000.-.
☎ 038/53 28 84.

Agence immobilière

Nous exécutons tous vos mandats pour 1988:
**achats et ventes
d'appartements, villas,
immeubles, terrains et
remises de commerce.**

Discrétion assurée.

Ecrire: case postale 1871
2002 Neuchâtel

Propriétaires d'immeubles locatifs

nous achetons
aux meilleures
conditions.

Demandez-nous une offre sans
engagement.

Ecrire sous chiffres 91-645 à
ASSA Annonces Suisses SA,
av. Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds

Propriétaire possédant

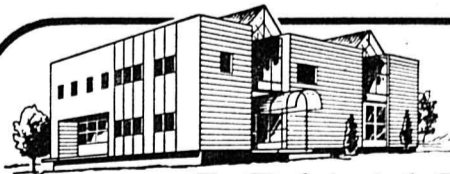
terrain à bâtir

très bien situé à La Chaux-de-Fonds
recherche

partenaires

pour la construction d'un immeuble locatif
et commercial.

Ecrire sous chiffres 91-651 à ASSA
Annonces suisses SA, Léopold-Robert 31,
2300 La Chaux-de-Fonds



Le Palais de la Forme ?
c'est pour votre mieux être

Piscine Réalisation, rénovation,
service, accessoires et produits

Baignoires en acryl avec ou sans équipement
pour massage
(10 modèles exposés)

Whirl-pool 5 modèles exposés
en fonction

**Saunas
Solariums
Equipement de fitness**

Unique en Suisse
Visitez notre exposition
Prenez de préférence
rendez-vous



multi pompes

J.-C. Junod 2053 Cernier
Tél. 038 53 35 46-47 Tél. 952 873 mpj

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

**Clémentines
d'Espagne**

le kg

1.70

Vacherin Mont d'Or

en boîte

1.50

les 100 g

Fromage à raclette

«Fontal»

4.90

500 g

Dès jeudi 19 novembre

**Beujolais-Villages
a.c. Primeur 1987**

70 cl

6.95

50 cl

3.95

En vente aussi à
innovation
LE LOCLE

DISCOUNT

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

«Les Joux Noires» en cadeau

La ville de Neuchâtel tient à ses domaines

La ville de Neuchâtel possède plus de six millions de m² de domaines agricoles, vignes non comprises. Après l'Etat, elle est le plus grand propriétaire de forêts du canton: quelque seize millions de m². Ces domaines lui ont été légués le plus souvent. Ils marquent son histoire,

et les citoyens y sont attachés. Il y a deux mois, ils refusaient d'en vendre une partie, aux Ponts-de-Martel, après référendum. Une même action avait déjà sauvé «La Grand-Vy» au début du siècle.

Le Home balois et ses «dépendances», récemment acquis à Chau-

mont, la Biche à Chézard-St-Martin, le Pré-Louiset à Fenin-Vilars-Saules, Belmont à Boudry, le Bois-de-l'Halle à La Brévine, Prépunel à Brot-Dessous... Neuchâtel possède de nombreux domaines sur tout le canton. Les deux plus importants sont La Grand-Vy à

Gorgier, et les Joux aux Ponts-de-Martel/La Chaux-du-Milieu.

LA GRAND-VY

Propriété de l'ami de J.-J. Rousseau, le botaniste D'Ivernois, La Grand-Vy a changé de mains au XVIII^e siècle. Elle a été négligée durant quelques années, jusqu'à son rachat par l'architecte Arthur Jeanrenaud, en 1888. A grands frais, il a remis la propriété en état. A sa mort, en mars 1900, elle est revenue à sa sœur. Elle-même est décédée en décembre de cette année, léguant ses biens à Neuchâtel.

Les feux d'artifice du 1^{er} Août 1911 ont allumé un incendie qui a ravagé le chalet de La Grand-Vy. Le Conseil communal pensait reboiser tout le domaine plutôt que de reconstruire. Mais le syndicat d'élevage de La Béroche, afin de maintenir le pâturage pour l'estivage, a voulu l'acquérir. A une large majorité, le Conseil général de l'époque a accepté de vendre... Référendum, vote populaire: les électeurs ont rejeté cette décision. En janvier 1916.

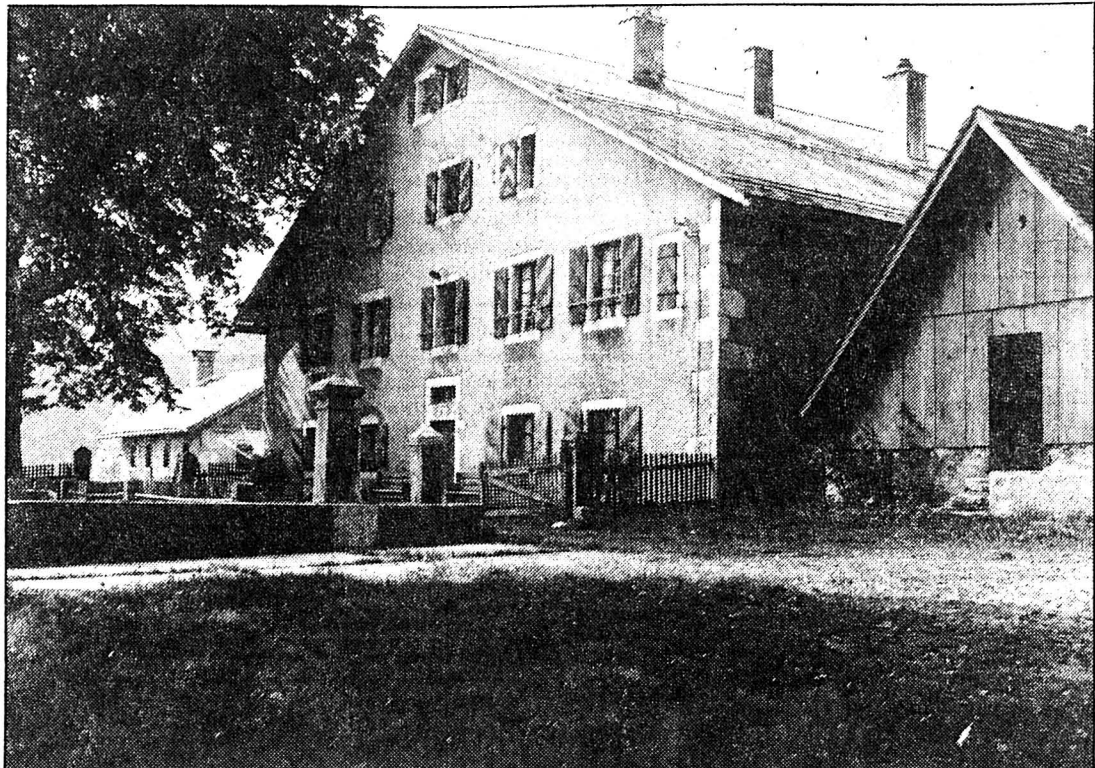
LES JOUX

Le plus grand domaine agricole de la ville se situe sur les communes des Ponts-de-Martel et de La Chaux-du-Milieu. Les Joux sont propriété de la bourgeoisie de Neuchâtel depuis 450 ans environ. Après les guerres de Bourgogne, les Suisses se battaient lors de la campagne d'Italie contre le roi de France, Louis XII. Mais les bourgeois de Neuchâtel, plutôt que de s'emparer des revenus et du château du Prince, ont préféré rester fidèles à leur souveraine, Jeanne de Hochberg. Son époux, par reconnaissance et pour les encourager à persévérer, a offert aux bourgeois 10 florins d'or et une partie de ses «Joux Noires», au lieu dit «de Martel».

Et voilà pourquoi la ville possède aujourd'hui un domaine de plus de cinq cents hectares en forêts, pâturages boisés et terres agricoles!

RETARD À COMBLER

Somptueux cadeaux... à entretenir. Les domaines ont une valeur d'assurance de 12 millions de francs. Au cours des ans, leur état s'est détérioré, petit à petit. Aujourd'hui, il y a un retard à combler pour leur rendre leur jeunesse. Une préoccupation des autorités, qui ont inscrit au budget ces deux dernières années des postes importants pour l'entretien de l'ensemble du patrimoine. A. O.



La Grande Joux, entre les Ponts-de-Martel et La Chaux-du-Milieu, fait partie du plus grand domaine de la ville. (Photo Impar-Favre)

Un swing inimitable

Entre microsillons et vidéos: des merveilles au Hot-Club du Littoral

Le Hot-Club de Peseux-Neuchâtel, c'est une vieille histoire. Ça commence avec la Louisiane et la New-Orleans, ça continue ici, à Neuchâtel, il y a plus de quarante ans, quand le pick-up et les disques se faisaient encore rares. Alors, on écoutait les idoles du moment, ensemble. Les groupies ont grandi, et tiennent encore au Jazz avec un enthousiasme d'adolescents.

Deux cents membres, des réunions hebdomadaires, des informations qui dressent l'état jazzistique de Suisse: le Hot-Club swingue sans arrêt pour faire connaître sa passion. Aux séances d'écoute, où les collectionneurs du Hot-Club apportent leurs merveilles (MM Barrelet, Perret et Quillet entre autres, qui possèdent chacun de 5000 à 10.000 disques) on a ajouté

depuis quelques temps des séquences vidéos: des documents historiques où on voit Earl Hines pianoter au Grand Terrace Café ou le Duke donner le tempo.

Le Hot-Club du Littoral œuvre aussi sans relâche dans l'organisation de concerts: sa nuit traditionnelle du 1^{er} mars, les apparitions de son orchestre fétiche, les Jazz Vagabonds. Face à un Jazz Club qui roupille, le Hot-Club paraît un brin sectaire: en fait le jazz est vaste, et le Hot-Club s'en tient à ses premières amours. Au-delà du swing, point d'écoute: bebop, free, jazz rock ou sucette funk aux orties. Le Hot-Club aime l'optimisme, la cadence et le son instrumental, la corde qui gratouille, le souffle qui transite dans le biniou.

Les membres du Hot-Club cherchent aussi leur inspiration d'ama-

teurs aux sources. Le pèlerinage à New-Orléans ou à Chicago pour le blues: «Ces musiques gagnent en authenticité dans leur lieu de conception, explique Jean-Claude Gendre. Cette musique évolue encore, il faut l'entendre là-bas pour le croire.»

Pour ceux qui seraient tentés de rejoindre le Hot-Club, plusieurs portes d'entrée. Nous les signalons ici-bas.

C. Ry

● Concert de Zydeco, ce soir, 18 nov. à 20 h 30 à la salle de spectacle de Peseux. - Réunions hebdomadaires à la Grand-Rue 43 à Peseux (programme: tél. 038-31.67.77.) - Emission sur RTN-2001: di de 9 à 11 h. et de 18 à 19 h. pour le rock'n roll.

C. Ry

Suicide manqué à Préfargier

Devant le tribunal, la fatalité obtiendra-t-elle un droit de visite?

Préfargier, pavillon C, unité de soins dite fermée, dans la salle de séjour le 6 octobre 1985: la fenêtre, d'habitude verrouillée, a été ouverte. Sans surveillance, l'un des deux patients s'y dirige, enjambe l'encadrement, et se jette dans le vide. Hier C. K. devenu tétraplégique, affrontait ses soignants devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Devant ce gosse qui pleure, pas facile d'y voir clair: la fatalité a-t-elle droit de visite dans l'institution? L'éthique médicale que défend le prévenu ne cache-t-elle qu'une grossière négligence?

L'affaire, instruite depuis deux ans, soulève deux problèmes de taille. S'il y a erreur, le plaignant pourra réclamer une indemnité de dépens. Mais pour l'institution de Préfargier, cela signifie une mise en cause de ses moyens thérapeutiques. Or elle estime ne pas être un lieu d'incarcération mais de soins.

L'histoire de C. K. se précipite tout l'été 85: il va très mal, vit une relation difficile avec sa mère. S'adressant au Centre psychosocial de La Chaux-de-Fonds, il commence un traitement ambulatoire de quatre entretiens. Selon son consultant, le jeune homme manifeste très vite des tendances suicidaires. Sur l'insistance affolée de sa mère, un internement est décidé le 3 octobre, et ce, contre le gré de C. K. On veut le préserver de ses tendances auto-destructrices.

Reçu à Préfargier, sa fiche signalétique, le cardex, confirme le diagnostic du Centre psychosocial. Ses tendances suicidaires sont même signalées comme un fait saillant de sa personnalité. Une infirmière avec qui il noue les seuls contacts personnels confirme cette impression: discours chaotique, calme et tourmenté à la fois, avec comme seul projet de vie, le suicide.

Or c'est bien ce diagnostic qui a été à l'interprétation tout au long de la procédure d'instruction: le médecin directeur de Préfargier semble l'atténuer, l'expertise n'apporte, selon la défense du plaignant, aucun élément déterminant. Pourtant ce qui reste le plus frappant, le 6 octobre 1985, c'est qu'il n'inspire aucune surveillance particulière à l'égard de C. K. alors en observation depuis trois jours.

Le 6 octobre, la salle de séjour du pavillon C reste sous la surveillance de l'infirmier chef X. Surveillance tout distraite, a avoué au

juge d'instruction ce jeune infirmier, qui privilégie par ailleurs les aspects relationnels dans son travail, considéré comme sensible et nuancé par le médecin directeur. La fenêtre est ouverte. Un téléphone de ses collègues, à l'étage inférieur, l'avertit que C. K. git au sol. Il n'a rien vu, derrière sa vitrine.

«On a abandonné mon client», soutient le défenseur de C. K. au cours de sa plaidoirie. Or les indications du médecin traitant parfaitement claires sont censées faire foi. Comment admettre qu'un traitement puisse changer sans l'approbation du médecin? Le Tribunal fédéral a pu définir la négligence pour les exploitants de remontées mécaniques, pour les aviateurs: il l'a aussi définie dans la cadre médical. L'omission de précautions peut devenir coupable.

Tendance suicidaire implique en principe une surveillance accrue. Sous la responsabilité de X, les verrous de sécurité ont sauté.

Pour la défense de l'infirmier chef qui encourt une peine de 45 jours d'emprisonnement, l'avocat considère que l'expertise reste bien la pièce maîtresse. Celle-ci met en avant l'imprévisibilité et la prise de risque inhérente au sein de l'institution. L'institution refuse d'appliquer un système pénitentiaire. On demande à Préfargier de changer de vocation. Il a fallu beaucoup d'explications pour tenter de convaincre d'une marge de risque admissible: le juge Niels Sorensen rendra son jugement à huitaine, soit mardi prochain.

C. Ry

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Löffel Jean René, fils de Maurice André et de Annette, née Cheerineerany. - Vuitel Caroline, fille de Jean Paul et de Murielle Silvia, née Apothéoz. - Giroud Maude, fille de Laurent Reynold et de Josiane Isabelle, née Duperré. - Schembari Michaël, fils de Salvatore et de Jocelyne Elisabeth, née Jacot. - Jeanrenaud Joël, fils de Georges Robert et de Anna Rosa, née Studer. - Ribeiro Raphaël, fils de Joaquim et de Isabel Maria, née Corgas.

NEUCHÂTEL 29

offres d'emploi

Auberge de campagne aux Franches-Montagnes cherche pour entrée tout de suite

aide de cuisine

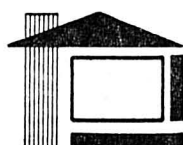
+ travaux divers: lingerie - service occasionnel. Nourrie, logée, blanchie. Bon salaire, vie de famille.

Pour rendez-vous téléphoner au: 039/51 11 15 (de 17 à 19 heures)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

contremaître-maçon chef d'équipe en génie civil grutiers chauffeur poids lourds

personnel qualifié, suisse ou permis B ou C.



A. TURUANI
Entreprise de construction
Fahys 9 - 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 53 53

SOPREM AG, Stanztechnik in Band und Draht, 2553 Safnern/Biel, sucht für baldigen Eintritt:

elektrisch oder elektronisch geschulten Fachmann

(Elektromechaniker, Elektromonteur, Elektroniker oder dergl.) mit guter Praxis. Womöglich versiert im Schalt- und Steuerungsbau sowie in der Schema-Anfertigung. Fähigkeit als rechte Hand des Leiters der Elektroabteilung zu arbeiten und übrige Mitarbeiter zu führen.

Wir legen Wert auf:

- gründliche Fachausbildung, selbständiges Arbeiten
- Integrität, offenen und verträglichen Charakter
- reibungslose Einfügung in unseren harmonischen Betrieb
- Deutsch als Muttersprache oder aber Französisch mit guten Deutschkenntnissen. Andere Sprachen von Vorteil, namentlich technisches Englisch

Wir bieten moderne Anstellungsbedingungen. Eintritt baldmöglichst erwünscht.

Gerne erwarten wir Ihre Bewerbung.

SOPREM AG, Gasse 27, 2553 Safnern/Biel
☎ 032/55 24 36 (Herr E. Schär).

A la pointe de l'actualité,
il y a aussi l'annonce.

*** VOYAGES DE FIN D'ANNÉE ***

26 décembre - 3 janvier 9 jours:	Benidorm (Costa Blanca) Température dans la journée 20° C. Hôtel Cimbel****, pension complète, bord de mer, réveillon de Saint-Sylvestre. Hôtel Selomar****, pension complète bord de mer, réveillon de Saint-Sylvestre.	Fr. 920.- Fr. 730.-
26 décembre - 3 janvier 9 jours:	Guardamar (Costa Blanca) Température dans la journée 20°C, en hôtel**, pension complète, réveillon de Saint-Sylvestre, hôtel au bord de mer.	Fr. 680.-
26 décembre - 3 janvier 9 jours:	Rosas (Costa Brava) En hôtel**, au bord de mer, pension complète, réveillon de Saint-Sylvestre.	Fr. 675.-
28 décembre au 2 janvier 6 jours:	Vacances au Tyrol En hôtel**, pension complète, réveillon de Saint-Sylvestre.	Fr. 515.-
29 décembre - 3 janvier 6 jours:	Cannes (Côte d'Azur) En hôtel**, demi-pension, réveillon de Saint-Sylvestre, excursions.	Fr. 690.-
31 décembre et 1er janvier 2 jours:	Alsace Avec réveillon de Saint-Sylvestre, une nuit d'hôtel, repas de midi du 1er janvier. Programmes - Inscriptions:	Fr. 190.-

1947 - 40 ans - autocars - 1987

AUTOCARS

hertzeisen

Av. de la Gare 50 - 2800 Delémont ☎ 066 22 95 22

L'ACHAT D'UN APPARTEMENT ET SES DIX RÈGLES D'OR

- 1 La garantie d'une plus-value immobilière.**
Un investissement de qualité dans le sens d'une belle situation, d'une bonne construction et d'un excellent entretien, est le garant d'une plus-value du bien acheté. Investir intelligemment dans la pierre est synonyme d'augmentation du capital immobilier.
- 2 Obtention d'un dossier de vente complet**
Exigez l'obtention d'un dossier complet avec descriptif technique détaillé, plan financier, détail des charges mensuelles à payer pour l'exploitation de l'immeuble, acomptes de chauffage/eau chaude, contributions et importance du fonds de rénovation.
- 3 Une expertise neutre**
En cas de doute quant à la valeur d'un appartement, faites appel à un expert neutre et compétent. Vous en trouverez la liste auprès des professionnels immobiliers (architectes et gérants) faisant partie d'une association professionnelle reconnue.
- 4 L'importance du fonds de rénovation**
Si l'appartement est neuf ou entièrement rénové, il n'existera en principe pas de fonds de rénovation. Dans le cas contraire exigez que l'appartement vous soit vendu avec un fonds constitué, dans le but de garantir de futurs travaux d'entretien communs.
- 5 Priorité aux appartements neufs ou totalement rénovés**
Les appartements neufs ou totalement rénovés ont été conçus pour la vente du point de vue des normes légales d'isolations phoniques et thermiques. N'oubliez pas qu'en tant que copropriétaire vous serez, à juste titre, plus difficile et exigeant dans l'application des normes qualitatives.
- 6 Valeur d'un appartement**
Un appartement neuf est vendu au prix coûtant. Un appartement d'occasion (c'est-à-dire déjà habité en location ou en PPE) devrait être vendu à un prix d'occasion. La loi de l'offre et de la demande doit distinguer le marché du neuf, du rénové et de l'occasion.
- 7 Priorité d'achat au locataire**
Lors de conversion d'appartement loué en appartement vendu, une priorité d'achat doit être donnée au locataire habitant son appartement. Le chantage du slogan « achetez ou partez » doit être banni. N'oubliez pas qu'un appartement est un bien économique mais aussi un bien social, celui où l'on a élevé sa famille et passé une partie de sa vie.
- 8 Refus d'achat - Bail de trois ans**
Respectons la décision du locataire de ne pas vouloir acquérir son appartement. Humanisons le « congé-vente » en assurant au locataire un bail conforme aux prescriptions légales en vigueur et d'une durée de trois ans.
- 9 Le libre choix**
Au même titre que vous aurez la possibilité de choisir un bien immobilier, n'oubliez pas que vous avez aussi le droit de choisir votre établissement bancaire et votre notaire.
- 10 Confiance aux courtiers locaux**
Si de nombreuses professions sont protégées, celle de courtier immobilier est libre, et pourtant ses répercussions économiques et sociales sont primordiales. Pensez donc à l'expérience et à la renommée des gérances compétentes et reconnues depuis plusieurs années, de plus membres d'une association professionnelle. Elles sauront vous conseiller au mieux de VOTRE INTÉRÊT.

Découpez cette annonce, un jour elle vous servira

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES **SNGCI** Secrétariat: Rue Jaquet-Droz 32, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 19 13

VOYAGES 7



Vendredi 20 novembre
Revue de Servion
3 heures de rire et de détente garanties. Fr. 68.—(1re), AVS Fr. 65.—
Dimanche 6 décembre
Course de Saint-Nicolas et de clôture
Fr. 66.—, tout compris, AVS Fr. 62.—
Renseignements et inscriptions:
AUTOCARS CJ - Grand-Rue 9, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 47 83.
Egalement dans les gares CJ ou auprès de votre agence de voyages.

A vendre
Fiat 132
Année 1980 expertisée. Fr. 1400.—
☎ 039/26 60 46

Monsieur Fleury
Vous m'avez téléphoné suite à une annonce (secrétaire) le 13 novembre 1987. Veuillez, s.v.p., me rappeler au ☎ 039/23 16 21

SERVICE DE RAMASSAGE GRATUIT
de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.
Centre Social Protestant
La Chaux-de-Fonds et région des Montagnes, ☎ 039/28 37 31

A vendre à Saint-Imier
Magnifique appartement 2 1/2 pièces
Grand séjour (27 m²)
Balcon ouest ensoleillé
Grandes facilités de paiement.
Contactez-nous
Bureau à Malleray ☎ 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

Ing. dipl. **Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Toutes les marques en stock

Offre avec reprise de votre ancien appareil

Aspirateur Electrolux Z362 F 498.—
Reprise pour votre ancien aspirateur 100.—
Votre prix 398.—

D'autres modèles de Electrolux, Hoover, Moulinex, Nilfisk, Philips, Rotel, Siemens, Volta etc.
• Réparations et accessoires (sacs, buses, tuyaux) pour toutes les marques
Location mensuelle, durée minimale 4 mois
20000 appareils en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 ☎ 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt ☎ 032 53 54 74
marin-centre ☎ 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 ☎ 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques ☎ 021 20 10 10

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

Exposition de meubles anciens
assortie d'un marché aux puces, tous les vendredis de 10 à 20 heures.
Un café est offert à chaque visiteur.
Menuiserie Biedermann, 2616 Renan.

Commune de Colombier

Concours d'architecture
pour la construction d'une salle de spectacles et des locaux de protection civile à Colombier

La commune de Colombier ouvre un concours d'architecture en vue de la construction d'une salle de spectacles et des locaux de protection civile, au lieu-dit «A Colombier».

Le concours est ouvert aux architectes indépendants ayant leur domicile professionnel ou privé sur le territoire du canton de Neuchâtel avant le 1er janvier 1987, qui y séjournent actuellement, et qui sont inscrits au registre neuchâtois des architectes avant le 1er janvier 1985.

L'inscription et la remise des documents de base (dépôt Fr. 300.—) se font à l'Administration communale, rue Haute 20 à Colombier, dès le 18 novembre 1987 et jusqu'au 15 janvier 1988.

Le règlement et le programme seront transmis à tous ceux qui en font la demande.

Les bureaux de l'administration communale sont ouverts le lundi de 8 à 11 h 30 et de 14 à 18 heures, du mardi au vendredi de 8 à 11 h 30 et de 14 à 16 h 30.

Les questions et demandes de renseignements pourront être transmises par les concurrents inscrits jusqu'au 29 janvier 1988.

Les projets seront déposés jusqu'au 15 avril 1988 et la maquette jusqu'au 29 avril 1988

Immobilier

A louer à Tramelan, rue du 26-Mars 30, situation très tranquille et ensoleillée,
beaux appartements
récemment rénovés avec cuisine agencée et bains/WC
rez-de-chaussée: 2 3/2 pces Fr. 650.— + charges Fr. 80.—
1er étage sup.: 2 3/2 pces Fr. 670.— + charges Fr. 80.—
2e étage sup.: 2 2 1/2 pces en attique avec cheminée Fr. 670.— + charges Fr. 80.—
7 garages à Fr. 90.—
☎ 061/99 50 40

A vendre dans le bas de la vallée de Tavannes (Jura bernois), une
ferme rénovée
avec 42 hectares, pâturage + forêt.
Situation: environ 1200 m d'altitude.
Ecrire sous chiffres 93-30306 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2800 Delémont.

kummer
fabrique de machines

Dans le cadre de notre 70e anniversaire, nous vous invitons cordialement à notre

Journée porte ouverte

Samedi 28 novembre

Heures de visite: de 7 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30
Durée moyenne de la visite: 2 heures

Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52

Super Prix «Jubilé»
La Colt 1300 EXE Jubilé, Fr. 14 400.—, Y compris pour Fr. 3 000.— d'accessoires

Avec enjoliveurs de roues et pare-chocs avant et arrière ton sur ton • radiocassette stéréo • toit ouvrant électrique • rétroviseurs extérieurs réglables électriquement.

Profitez!
SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.
3 ans de garantie d'usine.

Garage TARDITI
Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 28.

Une prestation exclusive: les services aufina combinés.

Avez-vous une acquisition en vue? Désirez-vous de l'argent comptant? La Banque Aufina vous propose diverses solutions. Par exemple:

Un prêt personnel aufina. Le moyen le plus simple et le plus rapide d'obtenir de l'argent comptant. Sans grandes formalités.

Un compte loisir aufina. Le compte qui vous offre davantage d'autonomie financière.

Le programme de leasing aufina. Utiliser des voitures et des biens d'investissement sans en être propriétaire: voilà comment on conserve sa liquidité.

Je désire en savoir davantage et m'intéresse:
 au prêt personnel aufina au compte loisir aufina
 au programme de leasing aufina

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____ 658

A remplir lisiblement et à envoyer, sous enveloppe affranchie, à:
banque aufina
Banque Aufina
9, place Pury
2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 61 41

Société affiliée de l'UBS

Grand coup de chapeau

Podium-Club, à Tramelan, organise depuis deux ans des concerts dans la région

Tournés résolument vers l'avenir, des jeunes Tramelots tentent depuis bientôt 2 ans d'offrir à la population du village et des environs, des concerts aussi variés que plaisants. Entreprise souvent périlleuse en ce qui concerne les finances car même si les cachets des artistes sont calculés au plus juste et les prix d'entrées au plus bas, les frais sont tels que ces jeunes sont vraiment remarquables en ayant déjà proposé un choix aussi grand de concerts.

Patronage



Qui sont-ils? Un 26 avril 1986 pour être précis, quelques jeunes du village que l'on considère parfois comme de véritables idéalistes, décident de fonder le Podium-Club, une association à but non lucratif au sens de la loi, avec la ferme intention d'organiser régulièrement des concerts à Tramelan ou ailleurs.

Immédiatement, un esprit novateur anime les membres fondateurs et les propositions pleuvent. Un large débat s'anime et une première liste de concerts à organiser est proposée.

Puis bien sûr, un tri sévère s'effectue et finalement il appartiendra à Maria Da Paz, chanteuse brésilienne d'ouvrir une nouvelle ère de la diffusion musicale à Tramelan.

Cette «première» fut une immense réussite car les organisateurs avaient visé juste en appelant Maria Da Paz qui a été merveilleuse lors de ce premier concert donné dans la grande salle du restaurant de La Place à Tramelan.

Une ambiance particulière aidant, les membres du Podium-Club avaient pris un tel départ qu'il n'était plus possible de faire marche arrière. Très discrètement, l'activité du Podium-Club dépassait les espérances et on devait se mettre à l'évidence, les concerts proposés étaient attendus voire réclamés. Si pour les premiers concerts on a fait appel à différents groupes de musique moderne et de jazz, tels que Tristanvox, Nevaska, Trio Thomas Dürts ou Red Light

Jazz band, le Podium-Club offrait aussi des concerts classiques dont un reste particulièrement en mémoire de ceux qui ont eu le privilège d'y assister. On avait fait appel à l'ensemble Aria e Luce, un concert de musique des temps passés, où le baroque fut mis à l'honneur.

La musique brésilienne fut elle aussi représentée avec des ensembles renommés tels que Latin Fever ou Avenida Brazil. Soucieux d'élargir son activité et de toucher vraiment tous les genres de musique, dernièrement, avec le trio de Gilbert Barman, on a pu passer une soirée entre jeunes au son du tango et de la musette.

BILAN POSITIF

Nul doute qu'à ce jour le bilan d'activité du Podium-Club est positif. Non seulement ce groupe, par des concerts de choix a comblé de nombreux mélomanes, mais a réussi à faire connaître et apprécier différents genres de musique ce qui est tout aussi remarquable.

Même si à Tramelan il est difficile de faire déplacer les gens, les membres du Podium-Club ne désarmeront pas de si vite car dans le panier des idées il y a encore de nombreuses surprises. En côtoyant ces jeunes pleins d'enthousiasme, on constate que pour eux, si la musique moderne, le rock etc occupe une bonne place dans leurs loisirs, la musique classique, folklorique ou autre en prend également une bonne part pour autant.

C'est peut-être ce qui fait la différence avec le Podium-Club de Tramelan qui n'entend pas se fermer mais au contraire, par une activité variée, toucher le plus grand nombre de mélomanes. Ces



L'ensemble Picason de retour après une tournée à Cuba qui se produira samedi à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus dans le cadre des championnats suisses de carambole.

jeunes continuellement à la recherche de nouveaux talents attendent non seulement un soutien financier mais aussi moral car la participation aux concerts pourrait être parfois plus étouffée. Alors, pourquoi ne pas aider ces jeunes à réussir un pari qui ne sera profitable qu'à tous ceux qui désirent faire connaître la musique.

COUP DE MAÎTRE

Le Podium-Club sort du traditionnel et pour une fois frappe très fort en réussissant un véritable coup de maître. Ces jeunes ont réussi à engager un orchestre très célèbre qui sera de retour d'une tournée à Cuba.

Accueillis en 1986 par les villes de Berne, Genève, Saint-Gall, Winterthur, Zürich, etc, voilà que Tramelan à l'honneur d'avoir en ses murs l'ensemble Picason accompagné du célèbre chanteur Salvadorien Oscar Olano.

Ainsi, samedi soir à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus, on assistera à la plus grande soirée tropicale de l'année avec l'ensemble Picason. Composé typiquement de timbales, congas, bongos,

basse, tres (genre de guitare), cuivre, chœurs etc.; ce groupe est formé de 12 musiciens confirmés ayant étudié dans les meilleures écoles de salsa de la Havane. Picason est actuellement en tournée à Cuba et il ne fait aucun doute que les valises de chaque musicien sont déjà remplies de soleil qu'ils apporteront à Tramelan.

Cette soirée mémorable et inédite se poursuivra avec la collaboration du non moins célèbre Mamadou connu comme le loup blanc et qui animera une Disco Hot Tropical dans une ambiance des plus chaleureuses.

LE COMITÉ

Pour gérer le Podium-Club, il ne faut pas simplement aimer la musique, mais il faut surtout être capable de prendre ses responsabilités et se montrer disponible tout en sachant que certains risques peuvent se trouver au bout du tunnel.

Et oui, l'organisation de spectacle ne s'improvise pas, il faut certaines connaissances mais surtout une bonne dose d'optimisme et c'est justement cela qui anime les responsables de l'actuel comité du Podium-Club que préside depuis sa fondation un jeune du village Raoul Demmer. Souvent, avec ses idées avant-gardistes il doit faire frissonner ses parents qui tiennent un établissement hôtelier au village.

Pour partager quelque peu cette responsabilité, Raoul Demmer peut compter sur les services de Marcel Rohrer, vice-président, Jean-François Rossel secrétaire, Béat Geiser, Pierre Surmely, Jacqueline Zürcher, Line Regazzoni, Valérie Nicolet, Elisabeth Geiser, Antoine Le Roy, Werner Frei, Daniel Golay et Rolf Schüpbach.

Afin de compenser les déficits enregistrés lors de plusieurs concerts, le Podium-Club n'a que la vente de cartes de membre soutien comme ressource principale. Peut-être qu'un jour, par le biais d'un subventionnement quelconque, ces jeunes seront aidés afin de poursuivre une activité culturelle digne des nombreux souhaits déjà exprimés. Et lorsqu'on aura enlevé tous les préjugés évoqués souvent à tort vis-à-vis de certains jeunes, le pari sera gagné et les amateurs de concerts seront alors comblés. (vu)

CARNET DE DEUIL

CORGÉMONT. - A l'Hôpital de Saint-Imier, où il avait été transporté d'urgence, vient de décéder, dans sa 33e année d'une défaillance cardiaque, M. Serge Christen.

Venant de Bienne, il s'était établi à Corgemont il y a une année, dans un appartement du quartier Sur le Crêt, avec son fils et une amie.

M. Serge Christen exerçait la profession d'électricien dans une entreprise de l'extérieur.

Malgré des soins nécessités par une faiblesse du système circulatoire, dont il était l'objet, rien ne laissait présager une issue fatale aussi rapide, à la fleur de l'âge, privant les siens d'un précieux soutien. (gl)

PÉRY

Aux urnes

C'est par la voie des urnes que les électeurs de Péry désigneront un membre de leur commission d'école, les 4, 5 et 6 décembre prochain.

Pour ce poste, deux groupes de citoyens ont effectivement présenté chacun un(e) candidat(e). Il s'agit en l'occurrence de Charly Gobet et Anne-Marie Wermeille. (de)

Contrôle suffisant

Décision du Grand Conseil sur les entreprises

Le contrôle que le Parlement exerce sur les entreprises mixtes est suffisant. Telle est la décision prise mardi par le Grand Conseil bernois qui a refusé une série d'interventions parlementaires demandant que ce contrôle soit élargi.

Pour la majorité des députés, recrutés avant tout dans les rangs bourgeois, le système de contrôle, actuel a fait ses preuves et doit être maintenu, même avec l'affaire des dons clandestins aux partis politiques. En revanche, une motion demandant l'introduction d'un système de contrôle interne à l'administration cantonale a été acceptée.

Deux entreprises étaient particulièrement visées par les motions: la Banque Cantonale (BCB) et les Forces Motrices Bernoises (FMB). La première à cause de ses activités à l'étranger qui ne sont que difficilement contrôlables, la deuxième pour sa politique énergétiquement en général.

La majorité bourgeoise s'est également opposée à l'augmentation de la représentation cantonale au sein du Conseil d'administration des FMB.

Le canton possède 71% du capital-action des FMB mais n'a que 5 membres au sein du Conseil d'administration formé de 23 membres. (ats)

Sonceboz expose

Commerçants et artisans à la halle de Sonceboz-Sombeval

La traditionnelle exposition des commerçants et des artisans de Sonceboz-Sombeval ouvrira ses portes ce vendredi soir. Onzième du genre, elle se tiendra bien entendu à la halle de gymnastique, ce jusqu'à dimanche soir.

Une douzaine d'exposants participera à cette manifestation, qui reflétera les principales facettes de l'artisanat et du commerce locaux.

Outre les traditionnelles dégustations, le public aura sur place la possibilité de se restaurer, voire de passer un moment agréable au bar monté pour la circonstance.

VOYAGES À LA CLÉ

Tous les visiteurs pourront par ailleurs prendre part à un concours, dont les prix ne manquent pas d'intérêt. Un voyage à Paris vien-

dra récompenser le plus chanceux, les autres gagnants recevant des bons d'achat. De surcroît, les Chemins de fer, qui tiendront un stand à l'exposition, offriront un abonnement demi-prix d'une année; le vainqueur en sera tiré au sort parmi les personnes qui acquerront justement un abonnement du genre durant la manifestation.

Quant à l'animation musicale, elle incombera à la fanfare, vendredi soir, tandis que le Club des accordéonistes se produira pour sa part dimanche.

La manifestation, qui marquera l'ouverture de cette 11e exposition, se déroulera donc vendredi à 18 h 30. Les heures d'ouverture au public, enfin: vendredi de 19 h 30 à 22 h 30; samedi de 16 h à 22 h 30; dimanche de 14 h à 18 h. (de)

Talents d'Erguël

Trente-six exposants, dès samedi à la Préfecture de Courtelary

Sous le titre «Artisanat et talents cachés d'Erguël», non moins de 36 exposants, tous enfants de la région, présenteront une partie de leur création, dès samedi dans le cadre exceptionnel de la Préfecture de district.

Le vernissage de cette impressionnante exposition se déroulera dès 15 h, samedi s'entend, qui sera agrémenté, comme de coutume en cet endroit, par des productions musicales de grande qualité. François Vauthier et son équipe, qui organisent toute la manifestation, ont effectivement convié pour l'occasion la pianiste imérienne Christine Keller, ainsi que le tromboniste Philippe Krüttli, un membre, comme chacun sait, du fameux ensemble de cuivres «Novus». A relever que le public est cordialement convié à ce vernissage.

Mais tous ceux qui préféreront visiter cette exposition dans un certain calme en auront tout le loisir par la suite. Jusqu'au dimanche 13 décembre, la galerie sera effectivement ouverte au public, quotidiennement, de 14 à 17 heures. A cet horaire s'ajoutent de surcroît deux ouvertures du soir hebdoma-

dares, soit le jeudi et le vendredi de 19 à 21 heures.

LES EXPOSANTS

Trente-six personnes, on l'a déjà dit, exposeront là une partie de leur production artistique ou artisanale, de la peinture à la sculpture, en passant par la pyrogravure, le tricot d'art, le travail de la fourrure, la céramique, la ferronnerie, ainsi que moult autres spécialités non moins intéressantes.

La liste de ces exposants, individuels ou en groupes: Hélène Allaf, Jean Ryser, Fernand Sunier, Verena Béguelin, Groupe féminin de couture, Myrta Stetter, Graziella Beuchat, Jacqueline Girard, Gertrude Moor, tous de Saint-Imier; Annie Dubach, Georges Girardin, Michel Klötzli, Elisabeth Theubet, tous de Renan; Claire Bachmann, Emma Zenger, de Sonvilier; l'Association des femmes paysannes, Alice Münger, de Mont-Crosin; Eric Evalet, Werner Gerber, Marie-Joséphine Nicolet, de Courtelary; Clarisse Perretgentil, Marianne Zimmermann, de Cormoret; Bernard Messerli, de Sonceboz; J. Félix Houriet, de La Chaux-de-Fonds; Anne-Lise Minder, de Bienne. (de)

MOUTIER

Equilibre à la patinoire

La Société coopérative de la patinoire prévôtise de Moutier a tenu son assemblée sous la présidence de M. Michel Imhof. Les comptes ont été acceptés, ils sont équilibrés à 220.580 francs aux recettes et dépenses.

Un nouveau membre du comité a été nommé en la personne de M. Jean Bauman. Il y aura quelque 130 matchs cette saison. Enfin, pour la nouvelle buvette, on relève un dépassement de crédit de caisse de 30.000 francs. (kr)

LA FERRIÈRE

Le maire réélu

Les élections communales de La Ferrière se sont déroulées de manière tacite, les candidats en place n'étant pas combattus. Hier soir, alors qu'échouait le délai de dépôt des listes, on ne comptait effectivement que quatre candidats, pour autant de postes.

Le maire, Eric Geiser, a donc été réélu tacitement pour une deuxième législature. De même, les trois conseillers communaux déjà en place, Suzanne Stauffer, Rémy Amstutz et Jacob Zahnd, sont confirmés dans leurs fonctions. (de)



Les membres fondateurs du Podium-Club

(Photo vu)

Ils seront bien quatre!

Gala de charité à Saint-Imier: avec le cabaret Gérard Manvussa

Dans notre édition d'hier, nous annonçons le grand gala mis sur pied, pour le début du mois prochain, par la directrice du home «Les Lauriers». Or quelques lignes de ce texte ont malencontreusement sauté, qui mentionnait la participation du cabaret Gérard Manvussa, de Villeret. Une troupe, soit dit en passant, dont toutes les sorties se soldent par de francs succès.

Les ensembles participant à cette soirée du 5 décembre - et qui s'y produiront sans exiger le moindre cachet - seront donc bien au

nombre de quatre: l'Union chorale et la Fanfare des cadets imériennes, Les Neuf de cœur, de Neuchâtel, et le cabaret Gérard Manvussa.

Un spectacle prometteur, dont le bénéfice, rappelons-le, sera versé, à parts égales, à la maison de retraite «Hébron», de Mont-Soleil, et au home médicalisé «Les Lauriers».

Réservation possible dès le 23 novembre aux guichets de la Banque cantonale, à Saint-Imier bien entendu. (de)

La grogne s'installe

Subsides aux Eglises : vive controverse dans le canton

Selon le budget de l'Etat, la subvention allouée à l'Eglise catholique romaine (CEC) pour 1988 sera de 3,041 millions. Mais la CEC a porté un montant de 3,377 millions dans son propre budget. C'est le désaccord le plus complet.

Ces deux dernières années, la CEC avait accepté la proposition de l'Etat de réduire sa subvention de 6%, une réduction qui devait se répéter durant cinq ans. Les bons résultats des comptes de la CEC en 1985 et 1986 expliquent cet accord.

Pourtant, le budget de la CEC de 1987 prévoit un déficit de 413.000 francs, sur plus de 5,2 millions de dépenses. Le résultat des comptes ne sera pas aussi mauvais. Pourtant, en réduisant encore sa subvention de plus de 127.000 francs (3,041 contre 3,168 millions) en 1988, l'Etat mène la CEC dans les chiffres rouges.

C'est pourquoi lors de discussions préliminaires, aucun accord n'a été trouvé entre la CEC et l'Etat. Un groupe de travail mis sur pied pour trouver un arrangement a déposé ses conclusions qui donnent pour l'essentiel raison à la CEC.

Hélas, avant même que ces conclusions soient connues, l'Etat a publié son budget, avec une subvention pour la CEC de 336.000 francs inférieure à celle que la CEC porte dans son propre budget.

Le budget de la CEC se présente comme suit:

rubriques	recettes	dépenses
paroisses	600.000	
subvention de l'Etat	3.377.000	
impôt personnes morales	840.000	
Produit immeubles	70.560	
recettes diverses	326.400	
fondation St-Wandrille		100.000
salaires clergé et laïcs		3.804.600
frais administratifs, salaires		372.100
subventions pastorales et diocésaines		518.168
tâches catéchétiques des écoles privées		320.000
contributions diverses		176.200
déficit budgétaire	77.108	
totaux	5.291.068	5.291.068

A mille francs près, les dépenses prévues par la CEC sont identiques en 1988 par rapport à 1987. L'excédent de charges n'en représente que les 1,46% et est considéré comme supportable et pouvant être comblé par des économies de fonctionnement. En revanche, une subvention étatique diminuée de plus de 335.000 francs réduit à un découvert excessif que rien ne saurait compenser.

La CEC fait valoir que ses dépenses, d'ordre pastoral ou social, ne peuvent être diminuées et ne sont pas excessives. Contrairement à certaines assertions, les sommes allouées aux écoles privées ne constituent pas une subvention détournée. Elles correspondent à des tâches pastorales et catéchétiques effectivement assumées par lesdites écoles.

La CEC fait valoir qu'en acceptant l'an dernier une subvention diminuée, elle ne s'est pas engagée à en faire de même pour les années suivantes.

BASE LÉGALE SOLIDE

Enfin, dans divers milieux, est souvent agitée la prétendue absence de bases légales pour l'octroi aux églises des subventions étatiques. Or, la CEC dispose à cet égard d'un avis de droit établi par Me Philippe Gardaz de Lausanne, docteur en droit reconnu comme

spécialement compétent dans ce domaine des subventions aux églises.

Selon Me Gardaz, le Tribunal fédéral a déjà écarté un recours contre ces subsides, sans traiter toutefois du fond de la question. Mais la Constitution jurassienne reconnaît l'autonomie des églises. De plus, les prestations de l'Etat sont une compensation à la suite de la confiscation des biens ecclésiastiques. Elles ne contrevennent pas à la liberté religieuse prévue dans la Constitution fédérale. La jurisprudence dénie à un contribuable le droit de rétrocession d'une part des recettes de l'Etat versées comme subsides aux églises, en raison notamment de l'universalité de l'impôt.

S'il apparaît ainsi que les bases légales permettant l'octroi de subsides étatiques aux églises sont suffisantes. L'ampleur de ces subsides reste à déterminer. Dans la mesure où cette ampleur diminuerait au point de menacer l'autonomie des églises reconnues, elle ne satisfait plus aux principes légaux et constitutionnels. Vue sous cet angle, la controverse née entre les églises et l'Etat devrait trouver rapidement une solution, le dernier mot restant cependant au Parlement qui acceptera le budget de l'Etat dans sa séance du 18 décembre... V. G.

Alerte à la bombe chez le maire

Un engin explosif découvert à Porrentruy

On a appris hier seulement qu'un engin explosif de faible puissance avait été découvert dans le jardin de la propriété du maire de Porrentruy M. Robert Salvade, par son fils, au matin du 4 octobre dernier.

Emballé dans une étoffe fermée par une bande isolante, l'engin n'avait pas explosé, semble-t-il du fait que la mèche ne s'était pas consumée entièrement.

L'enquête qui a été ouverte par le ministère public de la Confédération, étant donné qu'il s'agissait d'un engin explo-

sif, n'a pas permis de déterminer quels peuvent être les auteurs de la tentative d'explosion.

Au demeurant, celle-ci n'aurait même pas causé de dégâts à l'immeuble vu la faible puissance de l'engin, toutefois, si une personne s'était trouvée à proximité lors de l'explosion, elle aurait pu être blessée. L'enquête fédérale conduite dans plusieurs directions n'a pour l'heure abouti à aucun élément concret permettant d'élucider un acte qui n'a pas été revendiqué à ce jour. (vg)

Embrouille paysanne

Veaux, encrannes et maux de crâne devant le Correctionnel des Franches-Montagnes

Charles Wilhelm, qui présidait hier après-midi le Tribunal correctionnel des Franches-Montagnes en tant que juge unique, avait une affaire bien complexe à régler. Deux paysans francs-montagnards, le père et le fils, comparaissaient pour une affaire d'infraction à la loi sur les épizooties et l'estivage du bétail.

Les deux hommes, qui se défendaient sans l'aide d'un avocat avec verve et honneur, avaient déjà été mis à l'amende pour une affaire du même ordre. Après débroussaillage de l'embrouille, on s'aperçoit que tout part d'un contentieux de longue date entre nos deux paysans et l'inspecteur du bétail de leur arrondissement avec qui ils ont engagé un bras de fer par révolte et rogne bien entretenues bras de fer qui finalement ne leur vaut que des ennuis.

En effet, lorsque le père a passé la main au fils, ce dernier a décidé la manière d'exploiter en élevant des vaches-mères (pour la viande) alors qu'auparavant, l'exploitation était laitière. Pour être en règle dans cette histoire, une attestation aurait dû être fournie - suite à une demande en bonne et due forme - par l'inspecteur en question qui est aussi président de la Société de laiterie. Les paysans affirment n'avoir jamais reçu le document, le président et inspecteur affirme que tout a été fait... La rogne s'amplifie... Les paysans refusent tout contact avec l'inspecteur de bétail; cependant c'est bien à lui que tout exploitant agricole du lieu doit, selon les directives vétérinaires

cantonales, lorsqu'il a du bétail à encranner ou à mener au marché d'élimination, s'annoncer.

Mais plus question de traiter avec l'inspecteur. Ainsi, des taurillons vendus au fils par le père broutèrent sur le pâturage sans être annoncés dans les délais, entre autres péripéties de l'embrouille.

Echange de lettres, appels du Service vétérinaire, contrôle de la Commission des pâturages, sanction de la commune, amende... tout s'accumule. Finalement les laisser-passer pour l'estivage seront délivrés, le retard administratif réglé mais les infractions seront bel et bien enregistrées et retenues.

C'est avec une rage non contenue que les prévenus ont entendu le verdict du juge qui ne pouvait que constater les délais d'annonce de l'estivage non respectés et l'absence de laisser-passer conséquemment non délivrés. Le père est condamné à quatre jours d'arrêts avec sursis; quant au fils, il écope de sept jours, avec sursis également, le sursis étant pour tous deux d'une année. Les frais de justice qui se montent à quelque 350 francs sont à la charge des prévenus. (ps)

Dernière ligne droite

Musée de l'automobile à Muriaux : souscription du capital

La réalisation du projet de Claude Frésard, restaurateur et maire de Muriaux, d'ouvrir dans son village un musée de l'automobile entame la dernière ligne droite. Après l'appui financier accordé à la société anonyme créatrice sous la forme d'une subvention étatique de 130.000 francs, on aborde maintenant la souscription du capital social, fixé dans une première phase à 200.000 francs, soit 125 actions de 1000 francs et 750 actions de cent francs.

Un consortium de banques a octroyé au promoteur un crédit de 658.000 francs, consortium formé des succursales dans le Jura des quatre grandes banques suisses, de la Banque Cantonale, de la Caisse Raiffeisen de Saignelégier et de la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit. On peut souscrire des actions de la S.A. du musée de l'automobile Muriaux (MAM) auprès desdites banques.

Le projet a été conçu par l'archi-

tecte Raoul Christe. Il y manifeste sa volonté de donner un caractère propre au bâtiment, en relation avec sa fonction. Son rôle public se caractérise par l'expression forte de l'entrée, piliers latéraux, piliers latéraux, palier et rampe d'accès. Il respecte la typologie locale par la volumétrie et les matériaux se rapportant aux constructions rurales. Il s'intègre dans le site par l'orientation de la ligne de faite, de la toiture à pans, des murs massifs, des

tuiles, des panneaux de bois et du pont de grange à l'arrière. La maîtrise de la lumière naturelle est réalisée par un éclairage zénithal qui rappelle une architecture industrielle, un concept de construction que l'on retrouve dans de nombreux bâtiments du début du siècle, tels que les usines, manèges, halles. Ce type de construction a fait ses preuves par sa simplicité de mise en œuvre et sa fiabilité même dans des conditions climatiques difficiles.

Le «MAM» est appelé à compléter l'équipement touristique, étant un atout spécialement en cas de mauvais temps. Il pourra accueillir 45 voitures qui représenteront l'automobile de sa naissance à nos jours, soit de la Première Guerre mondiale jusqu'aux modèles sportifs contemporains. On y verra aussi des cabriolets dont la

carrosserie a été réalisée par nos célèbres carrossiers d'autrefois.

Claude Frésard n'entend pas que son musée reste figé et présente toujours les mêmes modèles. Il s'est déjà assuré le concours de collectionneurs extérieurs qui prêteront d'autres modèles, pour le temps d'une exposition dont la durée sera à définir. Des réalisations audiovisuelles permettront aux visiteurs de revivre l'épopée de l'industrie automobile - pionniers, usines, courses, marques - faisant du musée un instrument didactique que les écoles ne dédaigneront pas.

Il reste donc à espérer que la souscription du capital rencontrera le succès escompté, de telle manière que la musée puisse bientôt ouvrir ses portes et compléter ainsi la carte de visite touristique des Franches-Montagnes. V. G.

Les Breuleux : sous le signe de la reconnaissance

Samedi soir, le comité de la Fanfare du lieu avait invité les membres de la société et leurs épouses ainsi que les interprètes du spectacle donné à l'occasion de l'inauguration des nouveaux uniformes au mois de juin dernier.

C'est ainsi que les membres du Chœur-mixte et ceux de l'orchestre entouraieront les musiciens à l'aula de la nouvelle école primaire. Le banquet qui fut servi à 150 participants, préparé par une équipe de cuisine bénévoles était fort bien réussi et les convives se déclarèrent enchantés par les mets présentés.

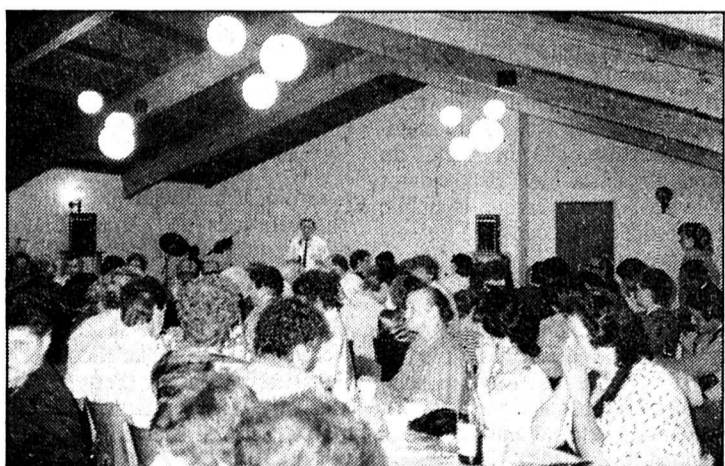
Il appartient à M. Gilles Juillerat, président de la Fanfare de souhaiter la plus cordiale des bienvenues à tous ses invités. Il eut également le plaisir de remettre une petite attention à Mme Régine Lab qui s'était chargée de la mise en scène du spectacle. Il en fit de même avec M. Patrick Willemin, directeur du Chœur-mixte et avec Mme Agnès Bourquart présidente de l'orchestre. Le responsable de l'orchestration M. Serge Donzé, bien qu'excusé fut lui aussi l'objet d'une véritable ovation.

La soirée qui suivit le banquet

fut très animée, la musique et les chansons ne manquèrent pas. Tous jours en forme, le Chœur-mixte gratifia l'assistance d'un petit concert tiré de son répertoire. Accordéonistes, musique de pompe, orchestre bavarois se succédèrent sur le podium tout au long de la soirée, mettant une ambiance particulière dans cette nouvelle salle, qui se prête par ailleurs fort bien à ce genre de manifestation.

En résumé, c'est à une soirée fort réussie que les membres des différentes sociétés locales partici-

pèrent, placée qu'elle était sous le signe de la reconnaissance pour le magnifique spectacle offert à la population à l'occasion de l'inauguration des uniformes de la Fanfare. (ac)



L'ambiance était de la partie.

(Photo ac)

JURA 29

Secours routier: 140

immobilier

Famille avec 3 enfants cherche

maison ou grand appartement

à louer ou à acheter à La Chaux-de-Fonds ou environs. Sommes également intéressés par

terrain

☎ 022/57 17 83

Affaire à saisir aux Ponts-de-Martel

grande maison avec ateliers

comprenant: appartement de 4 pièces, salle de bains, cuisine. Possibilité de créer 2 appartements. Garages. Nombreuses dépendances.

Prix exceptionnel. ☎ 039/42 50 30

A vendre à La Béroche

villa résidentielle neuve

avec vue sur le lac et les Alpes, comprenant:

- 3 grandes chambres à coucher;
- 1 salon avec cheminée;
- 1 coin à manger;
- 1 cuisine de rêve;
- 1 halle de distribution.

Grand sous-sol avec 30 m² de disponible (2 chambres), caves, réduit, buanderie, garage double 40 m². Terrain 700 m².

Ecrire sous chiffres 87-693 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

offres d'emploi

Une importante maison, bien connue pour la qualité de ses produits, cherche

vendeuses par téléphone

Si vous êtes ménagère, digne de confiance, travailleuse et si vous disposez d'environ 5 heures par jour, alors vous êtes notre nouvelle collaboratrice.

Vous êtes indépendante et rétribuée selon votre travail.

Téléphonez-nous au ☎ 073/22 48 14, Mlle Frey.

divers

GRATUIT

Plaisirs

Erotisme

Je désire recevoir discrètement votre Revue de contacts et de produits érotiques (pour adultes). Ecrire à: CP 283, 1233 Bernex.

CANTON DU JURA

Dix mois de réclusion

Vols et tentatives de vol
devant le Tribunal de Delémont

Trois ressortissants yougoslaves ont été condamnés mardi à Delémont par le Tribunal correctionnel pour vols et tentatives de vols.

L'accusation de vols contre l'un des prévenus, âgé de 25 ans, n'a pas été retenue par le tribunal. Il a toutefois été condamné à 10 mois de réclusion, moins 142 jours de préventive, à 5 ans d'expulsion du territoire suisse et à payer les frais de justice qui s'élèvent à 8700 francs.

Le tribunal n'a pas retenu l'accusation de viol sur une jeune femme de 22 ans car il n'a pas acquis l'intime conviction de la culpabilité du jeune homme. Pour le président du tribunal, le prévenu a souvent menti et la plaignante a peut-être fabriqué. Le soir où se serait produit le viol, elle était sous l'influence de l'alcool et de médicaments antidépresseurs.

Les deux complices dans les affaires de vols ont été condamnés l'un à 3 mois avec sursis pendant 2 ans et à 5 ans d'expulsion du territoire, l'autre à 4 mois avec sursis pendant 2 ans et 5 ans d'expulsion. Ces vols ont été perpétrés dans le district de Courtelary et à Delémont. (ats)

FONTENAIS

Deux blessés

Hier vers 13 h 30, un accident de la circulation s'est produit à proximité du Château. Une voiture qui quittait le stop à la rue de Bacavoine a été emboutie par une voiture qui venait de Porrentruy et qui se dirigeait sur Villars. On déplore deux blessés. La police cantonale de Porrentruy ainsi que le groupe accident se sont rendus sur les lieux. 30.000 francs de dégâts environ.

NEUCHÂTEL

BOUDEVILLIERS

Un silo à fourrage
s'écroule

Mauvaise surprise pour un agriculteur du village, M. R. Perrin: en se levant un beau matin, il constata qu'un de ses silos à maïs, plein jusqu'en haut du précieux fourrage, avait l'aspect de la tour de Pise. Il était malheureusement trop tard pour prendre des mesures d'amarrage ou d'étayage.

Il dut donc assister, impuissant, à l'écroulement du gros cylindre de 10 mètres de haut et 3,5 mètres de diamètre, contenant 90 m³ (environ 60 tonnes). Dans les jours qui suivirent, M. Perrin aidé de quelques personnes, dut reprendre à la fourche et à la pelle, - travail pénible et malaisé -, le maïs ainsi répandu pour le transférer dans des silos vides. (jm)

DÉCÈS

BUTTES

Mme Alice Bovet, 1895.

NEUCHÂTEL

Mme Louise Droz-Darbré, 1909.

Mme Blanche Bonjour, 1912.

CORMONDRECHE

M. Paul Leuba, 1915.

AVIS MORTUAIRES



Repose en paix.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, sa sœur, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Marguerite GHIGLIENO

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 84e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 19 novembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jean-Gabriel Marqués
Chalet «La Ruche»
1885 Chesières.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Numa Dubois:

Madame Josiane Jeanneret, ses enfants Jean-François et Isabelle;

Monsieur Roland Jeanneret;

Mademoiselle Lina Pieren;

Madame et Monsieur Pierre Frund et famille;

Monsieur Georges Dubois et famille, au Locle;

Les descendants de feu Oscar Dubois;

Monsieur André Guenin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Amelia dit Lily DUBOIS
née PIEREN

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 79e année, après une douloureuse maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1987.

Tête-de-Ran 21.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Josiane Jeanneret
Abraham-Robert 45.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BEVAIX

Madame Marceline Amez-Droz-Rognon
et Monsieur Attilio Broggin, à Champ-du-Moulin;

Monsieur et Madame Frédy Amez-Droz et leurs enfants
Brigitte et Cédric, à Marin-Epagner;

Monsieur Michel Amez-Droz, Eliane et Patrick;

Madame Claudine Marti-Rognon, Les Ponts-de-Martel;

Monsieur et Madame Jean-Claude Marti, à Bienne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Marcel ROGNON

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 91e année.

2022 BEVAIX, le 17 novembre 1987.

(Rue du Temple 25).

Dieu est pour nous un refuge
et un appui, un secours qui
ne manque jamais dans la
détresse.

Psaume 46:2

L'incinération aura lieu sans suite dans l'intimité de la famille, le jeudi 19 novembre, à 14 heures à la chapelle des Charmettes, à Neuchâtel.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt penseront à l'Hôpital de La Béroche (ccp 20-363-0).

Adresses de la famille: Mme Marceline Amez-Droz,
«Mon Désir»,
2149 Champ-du-Moulin.

Mme Claudine Marti,
Industrie 25,
2316 Les Ponts-de-Martel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix, cher papa, tu as fait ton devoir ici-bas, mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé.

Sa fille:

Mademoiselle Monique Grobéty, à Massagno (Tessin);

Madame et Monsieur Roland Bögli-Grobéty, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame René Grobéty et famille;

Madame Mina Pécaut et famille;

Madame Andrée Ariano, son amie,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger GROBÉTY

leur bien cher et regretté papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, filleul, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 68e année après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 novembre 1987.

L'incinération aura lieu jeudi 19 novembre.

Culte au Centre funéraire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Au lieu de fleurs vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Domicile: Epargne 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'AMICALE DES
PÊCHEURS À LA TRAÎNE
D'AUVERNIER
a le pénible devoir
d'annoncer le décès de

Monsieur
Roger GROBÉTY

Membre actif
dont nous garderons
un excellent souvenir.

L'ASSOCIATION
DES PÊCHEURS
«LA GAULE»

éprouve la peine
d'informer ses membres que

Monsieur
Roger GROBÉTY

ancien président et membre
d'honneur, la nuit venue, a
passé sur l'autre rive.
Elle conservera de son ami
dévoué un souvenir ému.

SOUVENIR
Monsieur
Arnold COULAZ

dit NOLDI

18 novembre 1984

18 novembre 1987

Déjà trois années que tu nous as quittés mais ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Ton épouse
Ta fille et Daniel

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31.14.96

NEUCHÂTEL

L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.

Ps. 23:1

Monsieur Marcel Droz, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jacques Droz et leur fils, à Granges;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Charles Darbré;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Charles Droz,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Louise DROZ
née DARBRE

leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78e année.

2009 NEUCHÂTEL, le 16 novembre 1987.

(Dime 105).

L'incinération aura lieu jeudi 19 novembre.

Culte au temple de La Coudre, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de La Providence.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, Neuchâtel, ccp 20-6717-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

Votre présence
Votre message
Votre envoi de fleurs
Votre don

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de

**MADAME YVONNE
QUARTIER-COURVOISIER**

Merci de votre amitié.

Merci de nous avoir réconfortés.

Madame Huguette Quartier
et son fils Claude-André

LE LOCLE, novembre 1987.

Très sensible à tous les témoignages de sympathie et de reconfortante affection qui lui ont été adressés, la famille de

MADAME BERTHE AMSTUTZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle exprime toute sa reconnaissance aux infirmières spécialement à Madame Lehmann, pour les soins donnés, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont entouré la chère défunte pendant sa longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS et RENAN, novembre 1987.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

L'Impartial

Société éditrice
et imprimeur:
L'Impartial S. A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:
Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre,
Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 144

Suisse

Publicitas

divers

ARTISAN CHERCHE TRAVAUX DE PEINTURE OU DE MAÇONNERIE

(pour cet hiver).

☎ 038/25 00 82.

Devis sans engagement.

gastronomie

Restaurant des Voyageurs
Le Bois-Derrière

vous propose

la bouchoyade

les vendredi 20 et samedi 21 novembre

☎ 039/55 11 71

Victoria Pub

Aujourd'hui dès 20 h 30

soirée jazz

avec le Victoria Jazz Gang

Brasserie la Petite Poste

Avenue Léopold-Robert 30a
☎ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles Brandt

Ce soir: **tripes**

DISCOUNT DU MARCHÉ



C'est tout l'électroménager à des prix imbattables

C'est l'agencement de cuisine à prix bas

C'est le remplacement des appareils encastrés par le spécialiste

C'est le service après-vente toutes marques dans les 48 heures à des conditions intéressantes

j'y gagne alors j'y vais

J.-M. FORNACHON
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 33
2022 Bevaix
☎ 038/46 18 77

AU MANDARIN



sa nouvelle carte ses nouvelles spécialités

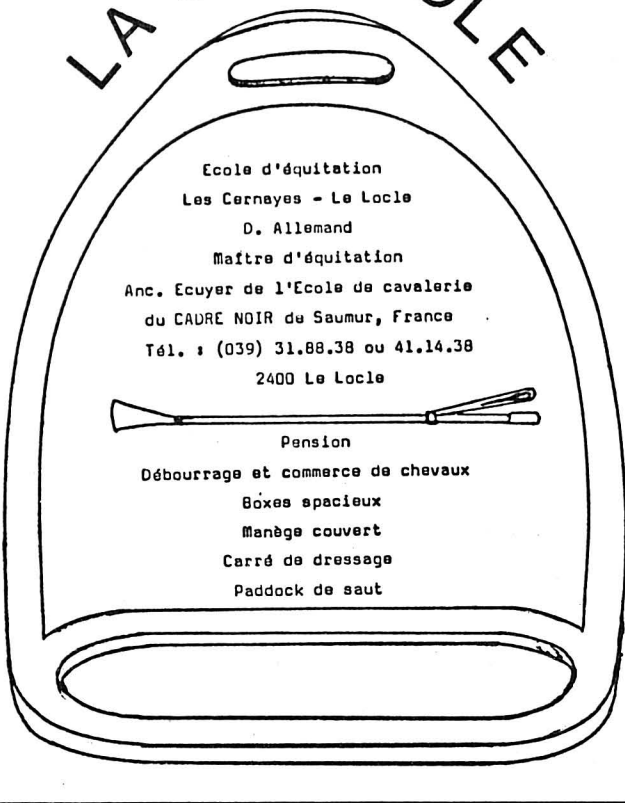
et toujours son menu du jour

Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50 (1er étage du Terminus)

BARRAUD ET ZUMBACH

TRANSPORTS
☎ 039/31 68 12 ou 31 22 08
LE LOCLE

LA CABRIOLE



Ecole d'équitation
Les Carrières - Le Locle

D. Allemand

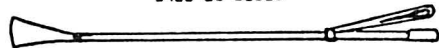
Maître d'équitation

Anc. Ecuyer de l'Ecole de cavalerie

du CADRE NOIR de Saumur, France

Tél. : (039) 31.88.38 ou 41.14.38

2400 Le Locle



Pension

Débouillage et commerce de chevaux

Boxes spacieux

Manège couvert

Carré de dressage

Paddock de saut

L'annonce, reflet vivant du marché

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS

Chaussure d'hiver pour messieurs

en matière synthétique doublée velours, tige en PU renforcée imitation cuir, en noir ou marron gr. 40 - 45

la paire **50.-**



MIGROS NEUCHÂTEL - FRIBOURG
dans les Marchés Migros de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Cours de l'après-midi

Quel que soit votre âge (mais 19 ans au moins).

devenez ESTHÉTICIENNE

Cours semestriels à la demi-journée (chaque après-midi) en classe de maximum 6 candidates seulement, à Bienne (Sporting), pour le diplôme de l'Association suisse d'esthéticienne ASEPIB.

Bon pour renseignements à envoyer aux Ecoles professionnelles d'esthéticiennes Francis C. Lachat, case 530, 1701 Fribourg, ☎ 037/28 55 88.

Nom et adresse:

Notre référence = LES FAITS: depuis 1965 nous avons déjà formé, avec succès, 1696 dames adultes au métier d'esthéticienne.

HORIZONTALEMENT. - 1. Servent à saisir de petits objets. 2. Département; Véhicules. 3. Marque l'union; Relative à une lignée. 4. Rivière de Suisse; Pic des Basses-Pyrénées. 5. Mouche. 6. Arbre du Gabon; Mainteneur. 7. Plante aquatique dont les fleurs s'épanouissent à la surface de l'eau. 8. Ecrivain grec, appelé le Sophiste; Province de l'Arabie Séoudite. 9. Marièrent des couleurs en broderie; Il compte 21 points. 10. Agaceras.

VERTICALEMENT. - 1. Compositeur célèbre. 2. Glaneuse biblique; Cardinal enfermé pendant onze ans par Louis XI. 3. On y trouva des tombes sumériennes; Européen. 4. Déesse de l'Agriculture; Sur le canal de la Loire. 5. Peupler un étang. 6. Utile pour prendre des alouettes ou des perdrix; Deux consonnes. 7. Pronom personnel; Le un vertical savait la composer. 8. Meubles. 9. Poisson; Produit des sillons. 10. Dans l'Ardèche et dans le canton de Neuchâtel. (Copyright by Cosmopress 6055)

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h 15, L'Orchestre symphonique de Radio-Bâle.
Biblioth. (dép. audio-visuel): 18 h 30, Les bergers appenzellois, Le livre relié selon la tradition française, La vraie légende du roi Arthur.
Club 44: 20 h 30, La vie et l'œuvre de Rembrandt.
Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.
Cinéma
ABC: 18 h 30, 21 h, Madame DE (Guilde).
Eden: 20 h 45, Soul man; 18 h 30, Les pornogirls.
Plaza: 14 h 30, Bambi; 16 h 30, 20 h 45, La Bamba; 18 h, Les meilleurs films publicitaires 87.
Scala: 16 h 30, 21 h, Une flamme dans mon cœur; 18 h 30, Si le soleil ne revenait pas.

Le Locle

Cinéma Casino: 15 h, 18 h, 20 h 30, Le maître de guerre.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Rœ, flamenco-rock.
Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les incorruptibles; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La passion Béatrice; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le dictateur.
Arcades: Conn. du Monde.
Bio: 15 h, 20 h 45, Barfly; 18 h 30, La vallée fantôme.
Palace: 15 h, 18 h, 21 h, Le Sicilien.
Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, Tant qu'il y aura des femmes.
Studio: 15 h, 18 h 30, 21 h, Full metal jacket.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117 ou 024/61 36 12.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir: relâche.
Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22. **Médecins:** Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: Cinéma Cosmos: relâche.
Tramelan, patinoire: me 13 h 45-16 h 45; je et ma 10-11 h 45 (1/2 pati.); ve 18 h 15-19 h 15, hockey public adultes, 19 h 30-21 h, adultes; sa et di 14 h 15-17 h.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard: Cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le noirmont: Cinéma, relâche.
Les Breuleux: Cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

L'Impartial ouvert sur... NOTRE SOCIÉTÉ

— «Aide à toute détresse – Quart-monde» — Une nouvelle approche de la pauvreté

Dans les villes d'Europe et des autres continents, là où il est présent, le mouvement «Aide à toute détresse – Quart-monde» a célébré ses trente ans d'activités au service des déshérités. L'automne du cœur. Les personnalités les plus diverses se sont associées à la célébration, venues de la culture, du spectacle, des églises, des associations caritatives et de la politique, mais les manifestations se sont déroulées d'abord en présence des pauvres eux-mêmes (pauvres et anciens pauvres), à la fois invités et puissance invitante d'un mouvement qui vise à les réintégrer dans la société.

d'acquérir les moyens de lutter elles-mêmes contre leur misère.

LES CORPS ÉTRANGERS

En 1984, Coluche faisait découvrir au grand public qu'en France aussi on pouvait avoir faim et parfois en mourir. Il créait alors ses «Restaurants du cœur». Son œuvre lui survit. A l'approche de l'hiver, tout est prêt pour confectionner et distribuer des milliers de repas ou de paniers-repas, cela se fera grâce aux dons des particuliers et des entreprises, grâce également à la Communauté économique européenne qui, sous l'impulsion de son président Jacques Delors, chrétien actif, offre désormais aux œuvres caritatives ses surplus alimentaires.

photographes d'émouvoir le public avec des documents-choc. «C'était, raconte le Père Wresinski, la honte devant l'avilissement». Son mouvement est né de cet écœurement et de cette révolte.

Né en 1917 à Angers de parents immigrés (polonais), Joseph Wresinski a eu lui-même une enfance difficile. Apprenti pâtissier, après avoir trimardé sur le pavé des villes, il entra ensuite au séminaire et choisit l'Évangile pour mieux rencontrer ses frères.

Il fut d'abord prête ouvrier dans les mines de Lorraine, puis dans les mines de sel de Sicile. Après avoir exercé son ministère dans une paroisse de campagne, il devint aumônier du bidonville de Noisy-le-Grand.

«Un jour, raconte-t-il, j'ai vu à Paris des malheureux abrités sous des parpaings à deux pas de la Tour Montparnasse. Alors je me suis promis qu'un jour je ferais gravir aux pauvres les escaliers des riches et des palais officiels, l'UNESCO, l'ONU, le Vatican. J'ai réussi partout, sauf au Vatican, ce qui prouve que l'Église s'est déphasée par rapport aux pauvres. L'Église et le Quart-monde sont des corps étrangers l'un à l'autre, je ne désespère pas de les réunir».

par Louis-Albert Zbinden

Cette déclaration du Père Wresinski date de 1980. Aujourd'hui, si les pauvres n'ont pas encore gravi les marches de Saint-Pierre, les ponts sont en construction, en tous cas quelques passerelles.

ÊTRE RESPONSABLE

Pour faire connaître le mouvement ainsi créé, il fallait un nom. Après la Seconde Guerre mondiale le sociologue français Alfred Sauvy avait inventé le mot «Tiers-monde» pour désigner les pays sous-développés. Le Père Wresinski inventa le mot «Quart-monde» pour désigner les laissés pour compte de nos sociétés industrielles. Le mot a fait fortune.

Il ne crée pas l'objet, il le révèle. Les exclus de la prospérité sont peu visibles. Ils ne forment pas une masse. Ce sont les mailles «écoulées» du tissu social, population souterraine, discrète, à laquelle on prête peu d'attention et qu'il faut, pour découvrir, la détresse des grands froids d'hiver.

Combien sont-ils, en France, à végéter au-dessous du seuil du minimum vital? ATD-Quart-monde les évalue à 2,5 millions de personnes, dont deux à trois fois cent mille vivent dans la rue. Cause principale de la déchéance: le chômage. Voilà, par conséquent, qui concerne directement les pouvoirs publics. D'où l'effort du Père Wresinski pour «politiser» le problème. Celui-ci ne sera résolu que par une nouvelle forme de protection sociale. Lui-même est devenu, à ce titre, membre du Conseil économique et social.

«Je ne supporte pas, déclare de son côté Daniel Druésne du Secours catholique, que l'on réduise la pauvreté à une question d'estomac vide. La vraie pauvreté résulte d'une société duale qui se dessine chaque jour plus nettement: d'un côté les salariés qui sont des assurés sociaux, de l'autre les exclus sans ressource ni protection, parce qu'ils ont épuisé leurs droits au chômage».

Responsabiliser les pauvres, responsabiliser les pouvoirs publics à leur égard, le maître-mot d'ATD-Quart-monde est le mot «responsable».



Coluche, créateur des «restaurants du cœur»

PAS DE FATALITÉ

Cette nouvelle approche du phénomène d'exclusion qui veut associer la promotion au secours, a pour effet d'ôter à la générosité son côté humiliant. Elle rend aux pauvres leur propre estime. Naguère à tous égards frileux, les pauvres n'hésitent plus à se montrer. On les a vus à Paris, on les verra ailleurs. Ils ne se montrent pas en provocateurs, mais pour manifester qu'ils entendent rejoindre la société. Avant même de les tirer de leur condition, ATD-Quart-monde les tire de leur aliénation morale.

Belle idée, vaste programme. Encore fallait-il convaincre les sceptiques. Cela n'a pas été fait en un jour, il y a encore beaucoup à faire, mais la cause est entendue. ATD-Quart-monde est même devenu une institution internationale. Elle est présente à l'UNESCO, à l'UNICEF, à l'OMS et à la CEE.

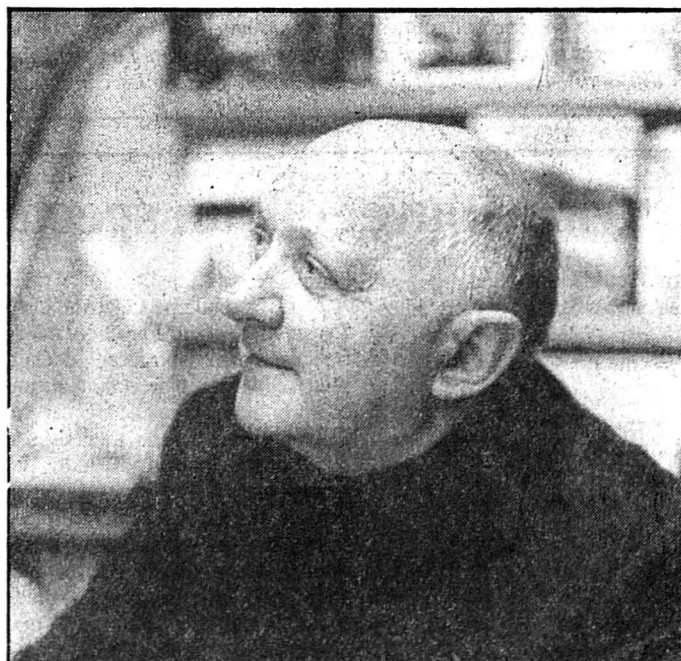
Cependant, le Père Wresinski n'entend pas se décharger de sa mission sur ces instances internationales ni sur les gouvernements. Il entend seulement que les pouvoirs publics lui fournissent une logistique, des moyens et un relais. Pour le reste, ATD-Quart-monde,

c'est d'abord l'affaire de ses militants, partout à l'ouvrage.

En France, ATD-Quart-monde compte soixante mille sympathisants, deux mille actifs et cent cinquante volontaires permanents. Parmi ces derniers, des médecins, des infirmières, des ingénieurs qui ont renoncé à leur confort pour vivre en HLM avec un salaire minimum. Amener l'éducation, l'art et la culture au cœur des populations pauvres; en retour conduire les pauvres au cœur des foyers de culture (Wresinski a réuni récemment à la Sorbonne des déshérités et des intellectuels), voilà un domaine d'activité du mouvement, qui, hors de France, est présent dans dix-sept pays répartis sur quatre continents.

A force de vivre avec le Quart-monde, les militants du mouvement créé par le Père Wresinski ont appris les mécanismes qui créent la misère. A celle-ci, il n'y a jamais une seule cause, mais une addition de précarités qui entraînent les individus et les familles vers le sous-prolétariat. Pour ATD-Quart-monde, la misère n'est pas une fatalité.

Louis-Albert ZBINDEN



Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement International ATD Quart-monde (photos ATD-Quart-monde, Treyvaux)

Comment devient-on pauvre?

Tout progrès a son effet pervers. Le modernisme crée le retard, la culture de masse crée les marginaux. La notion de consommateur tend à remplacer celle de citoyen. Les non-consommateurs (pauvres, personnes âgées, etc) sont poussés vers l'exclusion. A l'époque de l'informatique, l'illettrisme qui fut une tare devient un malheur (1). La rationalisation de l'agriculture et de l'industrie rejette les individus qui n'entrent pas dans les normes et les plans. La massification sociale pervertit l'égalité.

Il n'est pas jusqu'à la promotion des Droits de l'homme qui ne cause des dommages. En séparant les droits théoriques de l'homme à ses droits positifs (ou sociaux), on vide les premiers de tout contenu. Inutile de parler de droit à la liberté, si n'existent pas les moyens de cette liberté. Le terme «enfon de droit» appliqué aux chômeurs qui les ont épuisés est révélateur. Les personnes qui sont dans cette extrémité ne sont socialement plus rien.

En France, le gouvernement n'a pas été insensible à ces situations de détresse. Sous l'impulsion d'André Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, un «Plan pauvreté» a été mis en place. L'exemple a été donné par certaines villes, Nîmes, Besançon et Saverne dont M. Zeller est le maire. Un minimum vital a été décrété pour tout le monde. L'Etat s'engage dans cette voie.

(1) L'illettrisme (néologisme) se distingue de l'analphabétisme (caractère des personnes ne sachant ni lire ni écrire) et désigne celles qui, avec des rudiments de lecture et d'écriture, demeurent incapables de s'en servir pour communiquer.

Madame X d'«aide à toute détresse- Quart-monde»:

«Les déshérités ne se fréquentent pas, sauf parfois dans la rue. Les déshérités sont chacun emmurés dans leur détresse. La pauvreté crée la solitude. Ils ne forment pas un continent, mais un archipel. La honte les replie, en sorte que là où il faudrait la cohésion, il y a l'ignorance réciproque. Il existe aussi un égoïsme de la pauvreté. Les pauvres ne sont pas des saints. A Trappes, où je travaille, mon effort consiste à organiser la rencontre. Je contribue à mettre des besoins en commun. Celui qui sait écrire écrit pour les autres. Des services s'échangent. Une communauté prend forme».

En Suisse aussi

ATD-Quart-monde est présent en Suisse depuis 1965. Son centre est à Treyvaux (Fribourg). La section suisse compte quinze volontaires permanents et dix mille sympathisants. ATD-Quart-monde estime que le Quart-monde suisse représente 3 à 5% de la population, ce qui correspond à quelque 300 000 personnes. C'est beaucoup, trop peut-être si l'on se base sur les critères en vigueur dans d'autres pays. Mais quand bien même on reviserait en baisse d'un cinquième ce chiffre (240 000 personnes), il demeurerait énorme, et pour tout dire, scandaleux, compte tenu de la prospérité et de la bonne situation de l'emploi.



Fête dans la bibliothèque de rue

A Paris, la fête du 17 octobre s'est déroulée dans les jardins du Trocadéro. Placée sous le signe des Droits de l'homme, elle a vu la participation de Simone Veil, Jacques Chaban-Delmas et Michel Rocard. Le gouvernement était représenté par Philippe Seguin maire d'Epinal et ministre des affaires sociales, et de Claude Mahuret, ministre des Droits de l'homme.

Créé en 1957 par le père Wresinski, ATD-Quart-monde est un mouvement international de lutte contre la misère et l'exclusion sociale. Ses équipes de volontaires permanents, soutenues par des milliers d'amis de tous horizons, travaillent dans les quartiers urbains défavorisés afin de permettre aux familles pauvres

ADT-Quart-monde va plus loin que ces gestes d'immédiate charité. Son action vise la promotion de l'homme. Les pauvres ne vivent pas que de soupe. Ils ont besoin de dignité. Le meilleur moyen de la leur rendre est de leur fournir les moyens de maîtriser leur existence. L'axe d'activité d'ADT-Quart-monde est le partage du savoir, car sans connaissance l'homme n'est rien. La charité entretient la misère, ATD-Quart-monde veut la vaincre.

Il y a trente ans, le Père Wresinski, aumônier d'un camp de sans-logis dans la grande banlieue parisienne, assiste à une scène pénible: des photographes de presse ajoutent de la boue au visage d'enfants en loques «pour faire plus vrai». Il s'agit pour ces



Partage du savoir – bibliothèque de rue